

INJEP NOTES & RAPPORTS RAPPORT D'ÉTUDE

■ Février 2023
■ INJEPR-2023/01

Le Service national universel un an après : enquêtes auprès des participants de 2021

AUTEURS ET AUTRICES

- Thomas VENET, Samuel JAMES (INJEP)
- Aude DEFASY, Marie LEPLAIDEUR,
Estelle BOUQUIGNAUD (Pluricité)

Le SNU un an après : enquêtes auprès des participants de 2021

*Thomas Venet, Samuel James (INJEP), Aude Defasy, Marie Leplaideur,
Estelle Bouquignaud (Pluricité)*

Pour citer ce document

Venet T., James S., Defasy A., Leplaideur M., Bouquignaud E., 2023, *Le SNU un an après : enquêtes auprès des participants de 2021*, NJEP Notes & rapports/Rapport d'étude.

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	5
-----------------------	----------

INTRODUCTION	13
---------------------------	-----------

Le Service national universel, un projet en faveur de l'engagement des jeunes	13
---	----

La mission d'intérêt général : développer la culture de l'engagement, renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes	14
---	----

La montée en charge du Service national universel	16
---	----

Une montée en charge progressive des missions d'intérêt général depuis 2021	17
---	----

L'évaluation de la montée en charge du dispositif sur l'ensemble du territoire	18
--	----

Des entretiens approfondis auprès de jeunes, mais aussi de professionnels du SNU et de l'éducation nationale	19
--	----

Une enquête statistique « Le SNU un an après » menée auprès de 8 000 jeunes	22
---	----

CHAPITRE I. UN AN PLUS TARD, VISION ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU SÉJOUR DE COHÉSION PAR LES VOLONTAIRES	25
---	-----------

1.1 Le séjour de cohésion : une expérience marquante à plusieurs niveaux	25
---	-----------

1.1.1 Une appréciation positive du SNU qui perdure	25
--	----

1.1.2 Des valeurs et messages clefs autour de la cohésion et de l'engagement qui ont particulièrement marqué les jeunes	27
---	----

1.1.3 Des amitiés qui ont perduré à l'issue du séjour et qui participent à ce retour enthousiaste	29
---	----

1.2 Une promotion du séjour surtout auprès des proches	30
---	-----------

1.2.1 Un retour informel auprès de l'entourage	30
--	----

1.2.2 Quelques initiatives, à la marge, de valorisation de l'expérience dans le cadre d'un projet scolaire ou professionnel	31
---	----

1.2.3 Une déception exprimée à plusieurs reprises chez les jeunes : le manque de visibilité du SNU et sa connotation encore très politisée dans l'opinion publique	33
--	----

CHAPITRE II. LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, SECONDE ÉTAPE DU PARCOURS D'ENGAGEMENT	35
--	-----------

2.1 État des lieux et panorama de la MIG, un an après le séjour de cohésion	35
--	-----------

2.1.1 Une diversité de missions et d'activités confiées aux volontaires	37
---	----

2.1.2 Les MIG dans les corps en uniforme plus souvent collectives et trouvées <i>via</i> la plateforme SNU	40
--	----

2.1.3 Focus sur le quart des jeunes n'ayant pas de projet de MIG un an après leur séjour de cohésion	42
--	----

2.2. Une deuxième phase du SNU qui se structure progressivement dans les territoires	45
---	-----------

2.2.1 Un développement territorial des MIG confié aux équipes projet départementales, avec des moyens humains jugés insuffisants	45
--	----

2.2.2 L'élaboration d'une offre de proximité, diversifiée et de qualité, qui réponde aux objectifs quantitatifs : principal défi de la phase 2 du SNU	47
---	----

2.2.3 Un outillage qui facilite le suivi et la mise en œuvre, un accompagnement plus individualisé difficile à garantir	53
---	----

2.3 Réalisation de la MIG : du projet au retour d'expérience, le regard des volontaires	55
2.3.1 Une motivation des volontaires réitérée pour la phase 2.....	55
2.3.2 Du projet à la concrétisation : un parcours pas toujours linéaire qui exige une certaine autonomie et proactivité des jeunes	59
2.4 Une expérience jugée globalement positive et satisfaisante par les volontaires.....	70
2.4.1 Une implication étroite des volontaires dans le fonctionnement de la structure d'accueil	70
2.4.2 Un niveau d'encadrement variable, une fonction de tuteur à construire	72
2.4.3 Des déceptions souvent liées à une méconnaissance par la structure des objectifs et enjeux du SNU	73
CHAPITRE III. EFFETS DU SNU ET PROJECTIONS DES PARTICIPANTS	77
3.1 Les effets ressentis par les jeunes sur leurs compétences et savoir-être	77
3.1.1 De nombreux volontaires déclarent que la MIG leur a permis de développer certains savoir-être.....	77
3.1.2 Des effets déclarés par les jeunes sur leurs centres d'intérêt et leur ouverture d'esprit	80
3.1.3 Peu d'effets ressentis par les jeunes volontaires sur leur scolarité, mais l'espoir que leur expérience SNU sera valorisée sur Parcoursup.....	81
3.1.4 L'impression d'acquérir des compétences et des savoir-être fortement liés à la satisfaction de la MIG	81
3.2 Après le séjour de cohésion et la MIG : projections des volontaires dans leur parcours d'engagement et leur trajectoire d'études	83
3.2.1 Vers la phase 3 (engagement volontaire) : une perspective encore très peu connue et envisagée par les jeunes volontaires.....	83
3.2.2 Un timide effet d'ouverture vers d'autres formes d'engagement	84
3.2.3 Le SNU comme une étape de l'orientation professionnelle pour les jeunes qui se dirigent vers les corps en uniforme	86
CONCLUSION	91
ANNEXES	93
Principaux déterminants de la non-réalisation de la MIG.....	93
Les principaux déterminants de la réalisation d'une MIG en uniforme	94
Les principaux déterminants de la satisfaction en ce qui concerne la MIG	95

SYNTHÈSE

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été mandaté pour réaliser l'évaluation du Service national universel (SNU). Dès 2019, une première démarche d'évaluation qualitative et quantitative a été engagée dans les 13 premiers départements préfigurateurs. En 2021 et 2022, cette démarche s'est prolongée, accompagnant la montée en charge du dispositif. Trois rapports d'évaluation ont ainsi été produits¹. Ils ont permis de révéler les moteurs de l'engagement des jeunes dans le dispositif ainsi que leur perception et leur appréciation du séjour. Le retour d'expérience des jeunes a été croisé avec celui des autres parties prenantes du dispositif : les équipes projet, les équipes de direction, les équipes encadrantes et les intervenants des séjours de cohésion.

Le présent rapport s'intéresse au parcours des jeunes ayant réalisé le séjour de cohésion du SNU en 2021 : un an après ce séjour, quelle est leur perception du SNU ? Ont-ils réalisé leur mission d'intérêt général, c'est-à-dire la deuxième phase du SNU, et dans quelles conditions ? Ce rapport complète et approfondit l'analyse parue en janvier 2023 dans la série « INJEP Analyses & synthèses »².

Le Service national universel, un parcours citoyen en faveur de l'engagement des jeunes qui connaît une montée en charge progressive depuis 2019

Le Service national universel a été lancé en 2019 avec comme objectif annoncé de « favoriser et valoriser toutes les formes d'engagement des jeunes qui témoignent de leur citoyenneté, de leur volonté de servir l'intérêt général et de leur attachement aux valeurs de la République [...] de promouvoir une véritable culture de l'engagement ».

Le SNU poursuit ainsi quatre objectifs principaux : 1) faire vivre les valeurs et principes républicains ; 2) renforcer la cohésion nationale ; 3) développer une culture de l'engagement et 4) accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes³.

Destiné aux jeunes de 15 à 17 ans, le « parcours citoyen » du Service national universel est articulé autour de trois étapes :

- Le **séjour de cohésion** qui se déroule pendant 12 jours dans un territoire différent du lieu de résidence du jeune. Il se compose de temps individuels et collectifs favorisant l'acquisition de savoirs, savoir-être et savoir-faire par les jeunes et contribuant à l'identification de difficultés sociales ou liées aux compétences de base.

¹ Francou Q., James S., Kerivel A., Defasy A., Grousson P., Desjonqueres T., 2020, *Évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel. Enseignements de l'étude des séjours de cohésion de juin 2019*, INJEP/Notes & rapports ; Defasy A., Desjonqueres T., Hervieu N., Leplaideur M., 2022, *Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français en 2021. Enseignements de l'évaluation des séjours de cohésion*, avec les contributions de l'INJEP (Anne-Sophie Cousteaux et Samuel James) et des équipes des cabinets Pluricité et Itinere Conseil, INJEP/Notes & rapports ; Chevallier M., Defasy A., Leplaideur M., 2022, *Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français. Évaluation qualitative des séjours de cohésion de février 2022*, INJEP/Notes & rapports.

² Venet T., James S., 2023, « *Service national universel. Quand la mission d'intérêt général préfigure les parcours des jeunes* », INJEP Analyses & synthèses », n° 63.

³ <https://www.education.gouv.fr/le-service-national-universel-snu-jeunesse-engagee-5381>

- La **mission d'intérêt général (MIG)** est ensuite effectuée par le jeune auprès d'une structure de son choix (association, service public, corps en uniforme, établissement de santé, entreprise solidaire d'utilité sociale agréée) dans les 12 mois suivant le séjour de cohésion pour une durée de 12 jours ou 84 heures dans l'année, de façon ponctuelle ou régulière. Cette mission peut s'inscrire dans différents domaines : solidarité, santé, éducation, défense, environnement, sport, etc. Elle vise à développer la culture de l'engagement des jeunes, à favoriser leur insertion dans la société à travers un accompagnement autour de leur projet personnel et professionnel et enfin à renforcer leur responsabilité et leur autonomie. À partir de 2021, un engagement antérieur au séjour de cohésion peut être reconnu comme MIG (par exemple la participation à une préparation militaire, ou une réserve, aux cadets de gendarmerie ou des armées, à une mission de service civique ou brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).
- **L'engagement volontaire** constitue enfin la troisième étape du SNU. Elle est facultative et peut être effectuée de l'âge de 16 à 25 ans. Elle prend la forme d'un engagement civique ou militaire de trois mois à un an, réalisé dans des dispositifs existants (par exemple le service civique ou les cadets de gendarmerie) ou nouveaux, proposés par des partenaires labellisés.

En raison de l'envergure du dispositif du Service national universel, **le scénario d'un déploiement territorial progressif a été retenu jusqu'à la généralisation prévue initialement pour 2024**. En juin 2019, 1 978 jeunes participaient à la phase de préfiguration de la première étape du Service national universel dans 13 départements. Le dispositif est ensuite entré dans une phase de déploiement progressif à l'ensemble du territoire national : en 2021, 143 centres SNU, situés dans l'ensemble des départements métropolitains et d'outre-mer, ont accueilli environ 14 700 jeunes. En 2022, la montée en charge s'est poursuivie : 32 000 jeunes participants étaient accueillis lors des séjours de cohésion qui ont eu lieu à différentes périodes de l'année (vacances scolaires de février, juin et juillet).

De façon concomitante, la mission d'intérêt général a également connu une montée en puissance, analysée dans ce rapport. Les équipes projet SNU départementales ont notamment créé des postes de « référents MIG » pour appuyer le déploiement territorial et la construction d'un outillage ressource dédié à cette deuxième phase du SNU.

Le SNU un an après : comprendre la mission d'intérêt général et les parcours des jeunes au travers d'une enquête statistique et d'entretiens approfondis

L'INJEP a mené **une enquête statistique auprès de 8 000 jeunes tirés au sort parmi ceux ayant participé au séjour de cohésion de 2021. Les jeunes de cet échantillon ont été recontactés entre août et septembre 2022**. Le questionnement était centré sur trois principaux axes thématiques :

- le retour sur l'appréciation du séjour de cohésion un an plus tard : messages clefs retenus, éléments marquants du séjour un an après, valorisation de l'expérience, contacts entre les volontaires post séjour, etc. ;
- la mission d'intérêt général : construction du projet, orientation et réalisation de la MIG, satisfaction lors de celle-ci ;

- Le SNU et le parcours personnel : les effets de l'engagement sur le parcours scolaire, les projets de formation/insertion professionnelle, l'estime de soi, la vie en société, les valeurs de la République.

Pour mieux comprendre les résultats de l'enquête et recueillir la parole des jeunes, 68 volontaires ont été interrogés lors d'entretiens approfondis entre le 15 juin août et le 31 octobre 2022. Des échanges complémentaires avec 10 référents MIG ou chefs d'équipe départementale SNU ont également été menés, ainsi que quelques entretiens avec des personnels scolaires (conseillers principaux d'éducation notamment), couplés à des échanges menés avec les jeunes dans leur établissement scolaire. Enfin, une dizaine d'entretiens ont été conduits avec des tuteurs MIG dans les organismes ayant accueilli les jeunes.

Le présent rapport d'évaluation croise ainsi les résultats et enseignements tirés des deux approches, quantitative et qualitative, menées en 2022.

Les visions et enseignements tirés du séjour de cohésion par les jeunes un an plus tard

La satisfaction des participants vis-à-vis du séjour de cohésion, déjà soulignée à de nombreuses reprises dans les précédents rapports d'évaluation, ne s'est pas altérée avec le temps puisque **94 % des participants se disent plutôt (37 %) ou très satisfaits (57 %) de leur expérience** avec un an de recul. Ils valorisent notamment à travers le récit de leurs souvenirs **la dimension collective et socialisante de l'expérience** (77 % ont gardé contact *via* les réseaux sociaux avec d'autres jeunes rencontrés lors du séjour), **la diversité des activités proposées** (avec un intérêt toujours marqué pour les modules Défense, sécurité, résilience et les activités sportives de plein air) ainsi que **la rencontre avec des professionnels** et **la découverte de secteurs d'activités** méconnus qui participent à l'intérêt général. Certains soulignent également avoir pu remobiliser *a posteriori* des acquis, en particulier sur le code de la route et les gestes de premiers secours.

Les retours plus critiques font écho aux remarques émises en 2021 sur le cadre parfois trop strict du séjour, la fatigue accumulée et des activités qui pour certaines restent trop proches d'un format scolaire et sont jugées peu adaptées à des profils de jeunes ayant des besoins spécifiques (handicap, difficultés d'apprentissage, décrochage scolaire...).

Au-delà du récit factuel, les jeunes expriment très majoritairement **le sentiment d'avoir pris part à une initiative citoyenne** qui se traduit par une meilleure compréhension des rites et symboles républicains, une meilleure appréhension du vivre-ensemble et des valeurs associées, la démonstration concrète de l'engagement dans des secteurs diversifiés, la familiarisation avec la participation citoyenne et la sensibilisation à des enjeux de société ayant favorisé leur ouverture d'esprit.

De manière générale, **le discours que les jeunes portent à l'extérieur est positif et attractif**, valorisant le côté « sensationnel » du séjour, les activités atypiques ainsi que les atouts de la vie en collectivité (gain en autonomie, socialisation et esprit d'équipe renforcé). L'enquête quantitative montre que 90 % des participants ont recommandé le Service national universel à un proche. Toutefois, dans les entretiens, les jeunes se montrent assez réservés sur la généralisation du SNU, d'une part, parce que le SNU volontaire donne un avantage aux participants au moment de l'orientation dans le supérieur et, d'autre part, parce qu'ils estiment que le climat apaisé et entraînant du séjour serait perturbé par les « non-volontaires ».

À la marge, **les participants ont pu parfois être associés à leur retour des séjours à des initiatives formelles de valorisation de leur expérience** à travers des témoignages, la participation à une campagne d'affichage et de communication au sein des établissements scolaires, la représentation du Service national universel dans le cadre d'un forum lycéen des associations ou la reconnaissance de l'engagement dans le cadre d'un projet scolaire.

Enfin, une partie des jeunes interrogés lors des entretiens approfondis font part de leur étonnement quant à la réception de leur engagement dans leur environnement scolaire, familial ou amical. Ils remarquent que **le dispositif souffre encore d'a priori négatifs dans l'opinion publique**, un constat partagé par les différentes parties prenantes rencontrées.

La seconde phase du SNU se structure progressivement dans les territoires

Le développement territorial des missions d'intérêt général a été confié à des équipes projet départementales SNU, au sein des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), en lien avec leurs directions régionales (DRAJES). Ce déploiement s'appuie sur l'intégration d'un référent MIG au sein de chaque équipe projet, et s'accompagne de la mise en place d'un outillage important, *via* notamment la plateforme web SNU qui guide les participants aux différentes étapes de leurs parcours d'engagement et en particulier dans la recherche d'une MIG.

Pour autant, la plupart des professionnels rencontrés font le constat d'une **mission de développement des MIG qui aura été rarement priorisée dans le contexte de la montée en charge du dispositif en 2022**, conduisant à une démultiplication des séjours de cohésion. Les enjeux accrus en termes de promotion du Service national universel, de recrutement des jeunes et d'organisation des séjours ont ainsi selon ces acteurs pris l'ascendant sur le développement des MIG.

L'enjeu de maillage du territoire et de développement d'une offre de missions conséquente reste par ailleurs souvent jugé trop lourd pour un seul professionnel par département. D'autant que **la majorité des référents MIG ne dispose que d'un temps partiel mobilisé sur cette mission spécifique**.

Ainsi, le développement d'une offre de missions d'intérêt général se confronte à un certain nombre d'obstacles ou difficultés, partagés par les différents acteurs rencontrés. En premier lieu, **la réception par de potentiels partenaires locaux reste variable**, le Service national universel souffrant d'une image dégradée qui ne favorise pas le développement de partenariats. De façon concomitante, la communication autour des MIG peine à se faire massivement, et ce malgré l'outillage national et local qui s'est développé (plaquettes d'information, vidéo, témoignages, guide repère sur la MIG, etc.). Des réflexions sont en cours pour mobiliser des structures relais à l'instar de l'Éducation nationale, identifiée comme partenaire clef pour la promotion du dispositif, le recrutement des jeunes et leur accompagnement pendant le parcours. Or aujourd'hui, selon de nombreux acteurs interrogés, faute de ressources dédiées et d'implication réelle, la communauté éducative et les directions des établissements scolaires restent souvent en marge du dispositif.

En second lieu, **la couverture de l'ensemble du territoire constitue un défi de taille**. En effet, les offres de missions sont fortement concentrées autour des villes centres, générant un manque de diversité dans l'offre de missions proposées dans les territoires ruraux, qui tient à la capacité à mobiliser un panel varié de partenaires et ne permet pas toujours de satisfaire la demande des participants. Cela soulève

également un enjeu de mobilité pour les jeunes de ces territoires ruraux et de prise en charge de leurs déplacements.

Le développement d'une offre de MIG croissante ne doit pas faire oublier l'objectif que recouvre cette seconde phase : les référents pointent **un enjeu d'équilibre à maintenir entre développement massif de l'offre et respect de la qualité des contenus des missions proposées**. Pour ce faire, certains territoires ont développé des outils complémentaires pour guider les structures et animer le réseau de manière à offrir une expérience homogène à tous les jeunes.

Enfin, **le besoin d'accompagnement des participants reste prégnant sur cette seconde phase**, pour aider certains jeunes qui expriment des déconvenues ou difficultés pour réaliser leur MIG. Les référents départementaux jouent un rôle déterminant, mais la question de leur identification par les jeunes et des moyens affectés, eu égard au nombre de jeunes à accompagner, sont au cœur des enjeux. Les deux tiers des participants dont la MIG est terminée ou en cours n'ont pas eu de contact avec le référent MIG de leur département.

Des jeunes qui se saisissent de la mission d'intérêt général comme d'une opportunité pour aller « un cran plus loin » dans leur engagement

À l'issue du séjour de cohésion, les participants s'orientent vers la phase 2 du Service national universel avec différentes attentes. Les principales visent à apprendre de nouvelles choses et acquérir de nouvelles compétences (item cité par 74 % des participants sont les MIG sont terminées ou en cours de réalisation) et enrichir le CV avec l'expérience du SNU (63 %). Dans les entretiens, les jeunes manifestent tout d'abord la volonté de valider un parcours donnant droit à des avantages matériels (financement du code de la route, reconnaissance de l'engagement dans le cadre du BAFA par exemple) et une valorisation sur Parcoursup. Ils expriment également l'envie de mettre à profit du temps libre pour soutenir une cause ou un projet qui leur tient à cœur. Enfin, ils mentionnent l'opportunité de vivre une immersion dans un environnement professionnel et la découverte de métiers, amorcées à travers la phase 1.

L'enquête quantitative montre que plus d'un an après le séjour de cohésion, **69 % des participants de 2021 avaient au moins commencé leur mission d'intérêt général**. Comme en 2020, les jeunes ont privilégié des missions relevant des corps en uniforme (près de 50 % des MIG ont été réalisées dans l'armée, la police, la gendarmerie ou auprès des pompiers), et des missions auprès d'une association (34 % incluant les clubs sportifs). La majorité des MIG se sont déroulées de manière discontinue, le plus souvent pendant les vacances scolaires et les week-ends.

Cinq types de MIG peuvent être distingués :

- Les **missions réalisées auprès des militaires** durant lesquelles les participants sont invités à se familiariser avec la vie sur les bases, le maniement des armes et la participation à des activités sportives.
- Les **missions qui se déroulent auprès des autres corps en uniforme** en gendarmerie ou en caserne de pompiers durant lesquelles les participants découvrent les métiers et les activités de la prévention et de la sécurité.
- Les **missions relatives à l'encadrement d'enfants ou d'adolescents** dans le cadre d'activités sportives ou de loisirs.

- Les **missions qui portent sur des activités d'aide à la personne ou d'accueil** dans les services publics ou les associations
- Et enfin **les missions réalisées auprès d'associations visant à lutter contre la pauvreté** et consistant à collecter, tirer et distribuer de la nourriture ou des vêtements.

Environ **15 % des jeunes dont la MIG est en cours ou achevée ont cumulé plusieurs MIG pour atteindre les 84 heures** (un choix souvent contraint) et dans les mêmes proportions, certains ont fait reconnaître un engagement réalisé avant le séjour de cohésion.

De manière générale, **les participants font preuve d'une grande autonomie dans la recherche et réalisation de la MIG même si dans les entretiens soulignent souvent que la réalisation de cette seconde phase a été compliquée**. Une appréciation qui traduit la difficulté à se saisir de l'offre proposée sur la plateforme SNU parce que trop distante du lieu de résidence (1^{er} facteur invoqué), très concurrentielle, en particulier pour les MIG auprès des corps en uniforme (2^e facteur) ou éloignée des aspirations du jeune (3^e facteur). Le défi d'une offre disponible équitable à proximité des jeunes en termes quantitatif (nombre de places) et qualitatif (type de missions et diversité de structures d'accueil) est de fait posé à travers le retour d'expérience des participants de 2021, croisant les défis identifiés par les équipes projet départementales.

Plus d'un tiers (34 %) des participants dont la MIG est en cours ou achevée déclarent avoir trouvé leur MIG en proposant à la structure de leur choix de déposer une mission sur la plateforme SNU. Ils ont donc **prospecté par eux-mêmes dans leur entourage et leur quartier ou commune pour repérer des structures susceptibles de les accueillir et construire de toute pièce une MIG**. Ceci est d'autant plus vrai pour les missions réalisées dans le secteur de l'aide à la personne et de l'accueil du public. Les volontaires se sont ainsi fait le relais du Service national universel à l'échelle locale et ont fortement accompagné, de manière plus informelle, le développement de la seconde phase.

Parmi les jeunes qui n'ont pas réalisé leur MIG (26 %), plusieurs cas de figure sont relevés. C'est tout d'abord **le manque d'information et d'accompagnement** qui a pu rapidement décourager ces jeunes. En effet, les jeunes qui ont bénéficié d'informations précises sur la MIG pendant le séjour de cohésion sont légèrement plus nombreux à l'avoir réalisée. **L'absence d'offre à proximité du domicile**, déjà évoquée *supra*, est également déterminante. De même, **des contraintes logistiques, juridiques ou scolaires** ont parfois rendu impossible l'aboutissement de certains projets de MIG (transports, examens, accueil de mineurs jugé trop compliqué, impératifs familiaux, etc.). Enfin, une minorité de jeunes décrivent un refus de poursuivre le parcours d'engagement, notamment parce que l'inscription initiale a été fortement poussée par un tiers. L'enquête quantitative met également en lumière **des déterminants sociaux à la non-réalisation de la MIG** : les garçons sont plus nombreux que les filles à ne pas avoir de projet de MIG, les élèves des lycées professionnels et les élèves déclarant avoir de mauvais résultats scolaires ont également une plus forte probabilité de non-réalisation et les problématiques de santé semblent avoir une incidence sur la réalisation de la phase 2.

Une expérience perçue positivement par les structures d'accueil

Du côté des organismes qui ont expérimenté l'accueil de jeunes en MIG en 2022, **le retour d'expérience se révèle très encourageant**. L'intérêt est perçu à plusieurs niveaux :

- une opportunité pour faire connaître le secteur associatif et favoriser l'engagement bénévole des jeunes ;

- un levier intéressant pour familiariser les jeunes avec le service public, comprendre les enjeux de l'action publique locale et sensibiliser autour des instances participatives ;
- une initiative pertinente pour découvrir des métiers, codes professionnels et nourrir la réflexion autour d'un projet personnel ;
- une occasion de s'impliquer dans une équipe et de développer des apprentissages, davantage que durant les stages d'observation de 3^e du fait du volume horaire plus conséquent et de la maturité plus grande des participants.

Certaines interrogations liées à la généralisation sont néanmoins soulevées par ces acteurs et portent principalement sur la capacité d'accueil et d'encadrement qui reste, à ce stade, limitée. Certaines structures ont d'ailleurs déjà mis en place **des processus de sélection, parfois exigeants en particulier chez les corps en uniforme** (recrutement sur lettre de motivation, entretien et mise en situation).

De plus, la fonction de tuteur et l'objectif de la MIG sont différemment appréhendés d'une structure à une autre avec des effets concrets sur l'appréciation que les jeunes portent sur leur expérience. Plusieurs défis se posent donc pour faciliter la création de MIG et calibrer l'accompagnement de manière à ce que les participants puissent bénéficier d'expériences similaires partout sur le territoire.

La satisfaction des jeunes est corrélée à l'impression d'utilité de la mission d'intérêt général

La seconde phase du Service national universel rencontre **une réelle satisfaction chez les jeunes**. 33 % des participants dont la mission est en cours ou terminée se déclarent plutôt satisfaits de leur MIG, et 60 % très satisfaits.

Invités à décrire ce que leur MIG leur a apporté, les jeunes citent tout d'abord **une montée en compétence et l'acquisition de savoir-être** tels que la confiance en soi (citée par 82 % des participants dont la MIG été achevée ou en cours lors de l'enquête « SNU un an après »), la prise de parole en public (75 %), l'autonomie, la responsabilisation, la prise d'initiative et la sociabilisation.

La **dimension professionnalisante de la MIG** est ainsi régulièrement soulignée par les jeunes qui font eux aussi le parallèle avec le stage d'observation de 3^e. La MIG se distingue souvent de celui-ci par l'implication effective des participants au sein d'une équipe et la réalisation de tâches qui leur donnent le sentiment de contribuer directement aux activités de la structure. Cette affirmation varie toutefois selon la structure d'accueil et le champ d'intervention. Ainsi les participants ayant réalisé une MIG au sein des corps en uniforme ont davantage le sentiment d'acquérir des compétences que ceux ayant réalisé une MIG dans le secteur caritatif ou dans celui de l'animation. **La satisfaction des jeunes vis-à-vis de cette seconde étape du parcours SNU est étroitement liée au sentiment d'avoir, ou non, acquis des connaissances ou compétences, d'une part, et au sentiment de s'être rendu « utile », de l'autre.**

Les jeunes interrogés lors d'entretiens approfondis s'accordent par ailleurs sur le fait que **la MIG favorise leur ouverture d'esprit** par le changement de regard sur certaines professions (en particulier les corps en uniforme), la confrontation avec des parcours de vie et des cultures différentes et la sensibilisation sur des causes sociales et environnementales.

À l'inverse, **les jeunes ne perçoivent pas ou peu d'effet du SNU sur leur scolarité** (leurs résultats et leur comportement en classe). En matière d'orientation postbac, certains jeunes rencontrés espèrent

cependant que cette expérience les distinguera sur Parcoursup, en particulier lorsqu'ils visent des cursus de formation sélectifs. Un constat qu'il faut relier en partie au profil des jeunes qui ont participé au séjour de cohésion SNU en 2021, puisque 63 % affirmaient avoir de bons ou d'excellents résultats scolaires.

Enfin, les retours d'expérience plus critiques pointent **le défaut d'encadrement et le désintérêt** pour le champ d'intervention de la structure d'accueil comme principaux facteurs d'insatisfaction.

Un dispositif qui s'inscrit plus ou moins bien dans les parcours et projections des jeunes

Thématique centrale du Service national universel, l'engagement est appréhendé durant les phases 1 (séjour de cohésion) et 2 (MIG) à travers différents registres (engagement citoyen, professionnel, individuel, collectif, etc.) et différentes thématiques (solidarité, sécurité, résilience, environnement, culture, éducation, etc.).

Les jeunes rencontrés se disent aujourd'hui plus sensibles à cette notion qui leur paraissait, lors de leur inscription au SNU, assez abstraite, voire circonscrite à certaines professions. Ils affirment également avoir pris conscience du rôle qu'ils pouvaient jouer en tant que jeune dans la société. 66 % estiment que le SNU a eu un impact positif sur leur connaissance des dispositifs destinés aux jeunes. 59 % déclarent que le SNU leur a permis de développer leur connaissance des problèmes sociaux et environnementaux.

La phase 3 du Service national universel (l'engagement volontaire) rencontre peu l'adhésion. Un an après leur séjour de cohésion, 38 % des jeunes ne souhaitent pas l'effectuer et 37 % ne savent pas. Lorsqu'ils veulent réaliser la phase 3, les jeunes expriment des souhaits cohérents avec la thématique de leur MIG. Ainsi, les participants aux MIG dans les corps en uniforme sont plus nombreux à vouloir réaliser leur « phase 3 » *via* le service militaire volontaire, les réserves des armées ou de la gendarmerie (46 % des jeunes ayant fait des MIG « armée » contre 18 % pour les MIG « animation »). Les participants aux MIG du *care* déclarent pour leur part vouloir plutôt réaliser la « phase 3 » dans les secteurs de la santé, de la solidarité, de la culture, des loisirs ou de l'éducation au travers d'un service civique ou d'un bénévolat associatif.

De manière générale, les entretiens montrent que **l'ouverture vers d'autres formes d'engagement que le Service national universel reste timide pour les jeunes de 2021 à l'issue de leur MIG.**

Le Service national universel s'inscrit en revanche à un moment clef du parcours scolaire et peut **contribuer à la réflexion personnelle que les jeunes mènent quant à leur orientation professionnelle.** Pour certains jeunes rencontrés, la MIG a pu jouer un rôle dans la découverte de professions (ou secteurs d'activité), dans l'information sur les parcours de formation et voies d'accès aux métiers ou encore dans la définition d'un projet personnel ou professionnel plus concret. Il semblerait donc que la MIG puisse jouer un rôle de tremplin vers l'insertion professionnelle des jeunes, en particulier pour ceux qui se dirigent vers les corps en uniforme. Plus de la moitié des participants aux MIG dans les corps en uniforme déclarent que la MIG a confirmé ou créé une orientation professionnelle (53 % des jeunes ayant fait des MIG « autre corps en uniforme » contre 20 % des MIG « caritatif » par exemple) et leur a fourni des informations sur leur futur métier. Plus des deux tiers des participants de ces MIG souhaitent s'orienter vers les métiers des corps en uniforme.

Introduction

Le Service national universel, un projet en faveur de l'engagement des jeunes

Dans un contexte marqué par l'existence d'une diversité de dispositifs d'engagement à destination des jeunes, le Service national universel a été expérimenté à partir de 2019 avec l'objectif annoncé de « *favoriser et valoriser toutes les formes d'engagement des jeunes qui témoignent de leur citoyenneté, de leur volonté de servir l'intérêt général et de leur attachement aux valeurs de la République [... afin ...] de promouvoir une véritable culture de l'engagement*⁴. »

Le Service national universel se veut **un projet d'émancipation de la jeunesse**, complémentaire de l'instruction obligatoire.

Le SNU est centré sur quatre objectifs visant à rendre les jeunes acteurs de leur citoyenneté :

- Faire vivre les valeurs et principes républicains
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Destiné aux jeunes de 15 à 17 ans, le parcours citoyen du Service national universel est articulé autour de trois étapes.

- **Le séjour de cohésion** qui se déroule pendant 12 jours dans un territoire différent du lieu de résidence du jeune. Celui-ci se compose de temps individuels et collectifs qui visent à favoriser l'acquisition de savoir-être et savoir-faire par les jeunes, ainsi que de contribuer à l'identification de difficultés sociales ou liées aux compétences de base. Quatre ambitions sont fixées à cette première étape obligatoire : 1) accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement ; 2) garantir un brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge ; 3) renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel ; 4) valoriser les territoires, leurs dynamiques et leur patrimoine culturel et naturel.
- **La mission d'intérêt général** est effectuée par le jeune auprès d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un corps en uniforme, de manière continue ou non dans les 12 mois suivant le séjour de cohésion, pour une durée de 12 jours et/ou 84h minimum. Cette étape vise également à favoriser l'insertion des volontaires dans la société à travers un accompagnement dans la construction de leur projet personnel et professionnel. Depuis 2021, il est possible de faire reconnaître un engagement réalisé avant le séjour de cohésion (préparation militaire, réserve, cadets de la gendarmerie ou des armées, missions de service civique ou encore brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur [BAFA]).

⁴ Rapport d'information de la Commission de la Défense nationale et des forces armées, « Sur le service national universel », enregistré le 14 février 2018 (p. 23).

- **L'engagement volontaire** constitue une étape facultative, à effectuer par les jeunes jusqu'à leurs 25 ans. Il prend la forme d'un engagement civique ou militaire de 3 mois à un an, pouvant être effectué dans des dispositifs existants (par exemple le service civique ou les cadets de la gendarmerie) ou nouveaux, proposés par des partenaires labellisés.

Illustration 1. S'informer, s'inscrire, s'engager



Source : Plaquette de présentation du Service national universel 2021.

La mission d'intérêt général : développer la culture de l'engagement, renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes

La mission d'intérêt général (MIG) constitue la phase 2 du SNU ; elle est réalisée par les volontaires à l'issue du séjour de cohésion (phase 1). **Visant à développer la culture de l'engagement, ainsi qu'à renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes, la MIG est conçue comme un service rendu à la Nation** (cf. kit d'information ci-dessous). Le volontaire SNU participe concrètement aux actions d'une structure porteuse d'un projet d'intérêt général (pour une durée minimum de 84 heures ou 12 jours).

ORGANISATION DE LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Modalités de réalisation des MIG :

Où faire une mission ? Une mission est possible dans 9 domaines d'action : Solidarité, Santé, Éducation, Culture, Sport, Environnement et développement durable, Citoyenneté, Sécurité, Défense et mémoire...



Auprès des structures publiques et des organismes privés à but non lucratif portant un projet d'intérêt général tels que :

- les associations loi 1901 proposant des missions au service de l'intérêt général : une association de quartier, un club sportif, une association de solidarité, une fondation reconnue d'utilité publique, etc.
- les services de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics tels que, les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, les préfetures, les mairies, les médiathèques, les centres de vaccination, les maisons de l'État, les établissements scolaires, etc.
- les corps en uniformes : les Armées, les services de police et de gendarmerie, les sapeurs-pompiers, etc.
- les établissements de santé privés d'intérêt collectif ; les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) publics et associatifs : foyer de vie, ESAT, etc.
- les entreprises solidaires d'utilité sociale agréées : Emmaüs, Banque alimentaire, etc.

En quoi consiste une MIG ? Les missions d'intérêt général peuvent être très variées :

- organisation d'événements culturels, sportifs, etc. ; cérémonies commémoratives ; opérations de dons du sang : préparer l'évènement, appuyer la logistique, accompagner et informer le public, etc. ;
- actions de communication et de promotion : développer les réseaux sociaux, faire connaître la structure et ses activités, mettre en place une web radio, élaborer une newsletter, valoriser les atouts touristiques d'un territoire, etc. ;
- actions en faveur de l'environnement : sensibiliser la population à la protection de l'environnement ; nettoyer des plages, des sentiers, etc. ; entretenir des espaces verts, etc. ;
- actions au profit de personnes vulnérables : collecter des produits de première nécessité, distribuer des repas, effectuer une maraude sociale, accompagner des personnes isolées, aider les personnels des EHPAD, etc. ;
- soutien des équipes d'encadrement d'enfants : aider aux devoirs, apporter son soutien pour les animations, etc. ;
- découverte des institutions et participation au fonctionnement des services publics ;
- chantiers de restauration du patrimoine ;
- préparation et formation en vue d'un engagement volontaire en phase 3 : certaines missions nécessitent un temps de formation, par exemple les missions dans le domaine de la sécurité civile ou auprès de publics vulnérables.

Quand réaliser sa MIG ? La mission doit être engagée au plus tard 1 an après la fin du séjour de cohésion. La cohorte 2021 a eu entre le 03 juillet 2021 et le 2 juillet 2022 pour débiter sa MIG et jusqu'au 2 juillet 2023 pour la réaliser.

Combien de temps dure la mission ? La mission doit durer au minimum 84 heures ou 12 jours. Ces jours peuvent être réalisés en continu ou de manière perlée sur toute une année.

Pour quel rythme horaire ? La mission se déroule en dehors du temps scolaire (en soirée, les mercredis, les week-ends, pendant les vacances scolaires) et les horaires doivent être conformes au rythme applicable aux mineurs.

Comment est encadré le volontaire dans la structure ? Le volontaire est toujours guidé par un tuteur de mission (bénévole, salarié, agent public, personnel en uniforme de la structure d'accueil).

Est-ce que la mission est indemnisée ? Le volontaire n'est pas indemnisé ; il exécute la mission d'intérêt général à titre bénévole. Les frais de transport, pour rejoindre la structure, sont à la charge du volontaire, sauf décision contraire de la structure. Les déplacements dans le cadre de la mission sont organisés par la structure.

Existe-t-il des contreparties ? La validation de la phase 2 donne droit, dans l'année qui suit, à une prise en charge, par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, de la première présentation à l'ETG, exclusivement pour le permis B (cela complète l'accès gratuit acquis à la fin de la phase 1, à une plateforme d'apprentissage en ligne pour préparer l'épreuve théorique générale (ETG) du code de la route.

Comment se termine la mission ? Une journée de fin de mission d'intérêt général est organisée avec le tuteur de mission. Le but est de faire un bilan et d'examiner les perspectives de poursuite du volontaire en phase 3 du SNU en rejoignant un dispositif d'engagement existant. Il n'y a pas de rapport final à rédiger.

Un certificat de réalisation de la phase 2 du SNU est remis au volontaire et est disponible sur le compte du volontaire sur la plateforme SNU.

Des alternatives sont-elles possibles ? Les volontaires ayant déjà réalisé un engagement récent, utile aux autres et au service de la société, peuvent le faire reconnaître en tant qu'équivalence de MIG. Dès lors, ils peuvent ne pas réaliser de MIG et faire valider la phase 2 de leur parcours SNU par le SDJES. Les volontaires seront accompagnés par le référent du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) pour mener cette démarche. Les engagements recevables sont limitativement définis par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ;

- Avoir acquis le statut de stagiaire BAFA à l'issue de la formation générale ;
- L'accomplissement d'une mission de service civique (6 mois minimum) – vaut en outre, pour la validation de la phase 3 également ;
- L'attestation de réussite au brevet de jeune sapeur-pompier.

Source : Kit d'information sur la mission d'intérêt général – pour les équipes encadrantes des séjours de cohésion (juin 2022).

La montée en charge du Service national universel

En raison de l'envergure du dispositif de Service national universel, le scénario d'un déploiement territorial progressif a été retenu jusqu'à la généralisation prévue initialement en 2024⁵. En juin 2019, 1 978 jeunes ont participé à la phase de préfiguration de la première étape du Service national universel – lors d'un séjour de cohésion dans treize départements préfigureurs, choisis pour être représentatifs des territoires nationaux.

À partir de 2020, le Service national universel entre dans une phase de déploiement progressif à l'ensemble du territoire national. La crise sanitaire a cependant contraint les pouvoirs publics à ralentir la montée en charge du dispositif, avec notamment l'annulation des séjours de cohésion en 2020. Ce n'est finalement qu'en 2021 que la couverture de l'ensemble des départements métropolitains et d'outre-mer est effective, avec 143 centres mobilisés accueillant plus de 14 685 jeunes volontaires.

⁵ Annonce faite en février 2020 par Gabriel Attal, alors secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, avant l'annulation de la session 2020 en raison de la crise sanitaire.

En 2022, la montée en charge se poursuit. Trois séjours de cohésion sont organisés (en février, juin et juillet 2022), permettant notamment l'expérimentation de séjours en hiver et en partie sur temps scolaire⁶. L'objectif de l'accueil d'une cohorte de 50 000 jeunes est ainsi fixé, finalement revu à la baisse en raison notamment des impacts persistants de la crise sanitaire. Environ 32 000 jeunes de 15 à 17 ans ont participé en 2022⁷.

Une montée en charge progressive des missions d'intérêt général depuis 2021

La montée en charge des séjours de cohésion s'accompagne de façon concomitante, d'une montée en puissance de la seconde phase du parcours d'engagement : la mission d'intérêt général. Ainsi, à l'issue des séjours de cohésion organisés du 21 juin au 2 juillet 2021, près de 15 000 jeunes volontaires disposaient d'une année pour débiter leur MIG.

Pour accompagner le développement de cette seconde phase du Service national universel, les équipes projet départementales chargées du SNU ont vu à partir de la fin d'année 2021 – et de façon encore plus marquée, depuis le premier semestre de l'année 2022 – leurs ressources renforcées. Des postes de « référent MIG » ont ainsi été créés, venant appuyer le déploiement territorial des missions d'intérêt général.

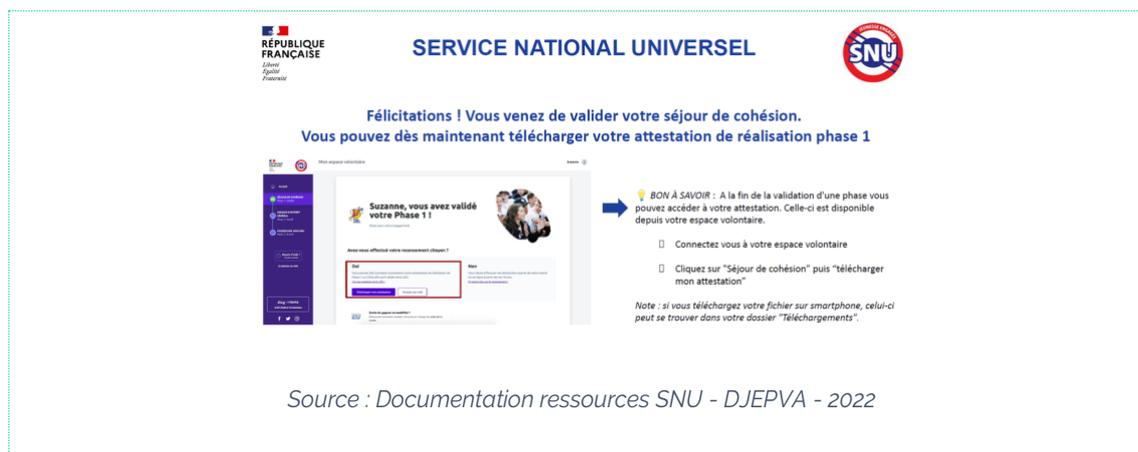
Les missions des référents MIG se sont progressivement structurées. En parallèle, un outillage ressources a été construit au niveau national, pour soutenir la promotion et le développement des missions d'intérêt général, et favoriser l'accompagnement des jeunes dans la réalisation de la phase 2. Également, une animation de réseau a été installée, pour favoriser les échanges de pairs et relever collectivement les défis de la promotion et du développement des MIG, partagés entre les territoires.

Différents guides et kits ont ainsi été développés, à destination des différentes parties prenantes ayant vocation à jouer un rôle dans la construction d'une offre de MIG (mairies et intercommunalités notamment ; tuteurs des futures structures partenaires) ainsi qu'à destination des jeunes volontaires pour soutenir leur recherche de MIG.



⁶ Chevallier M., Defasy A., Leplaideur M., 2022, *Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français. Évaluation qualitative des séjours de cohésion de février 2022*, Paris, INJEP, coll. « Notes & rapports/Rapports d'étude ».

⁷ James S., Venet T., 2022, « *Séjours de cohésion 2022 : des motivations et expériences vécues plurielles* », *INJEP Analyses & synthèses*, n° 61.



Source : Documentation ressources SNU - DJEPVA - 2022

L'évaluation de la montée en charge du dispositif sur l'ensemble du territoire

L'INJEP a été mandaté pour réaliser l'évaluation du Service national universel. Dès 2019, une première enquête qualitative et quantitative a été engagée portant sur la préfiguration du Service national universel à travers les séjours de cohésion organisés dans 13 sites sur le territoire français, ainsi qu'une évaluation des missions d'intérêt général réalisées par les premiers volontaires. En 2021, cette démarche s'est prolongée, accompagnant la montée en charge du dispositif qui s'est alors déployé dans l'ensemble des départements de France (métropole et départements et régions d'outre-mer) sur 143 sites.

Prenant appui sur les enseignements tirés des deux premières éditions, l'INJEP a souhaité prolonger la démarche d'évaluation en engageant une enquête qualitative spécifique aux séjours de cohésion de février 2022. L'objectif principal étant d'étudier les effets induits par l'organisation d'un séjour en hiver et sur le temps scolaire. Cette question des séjours en dehors des grandes vacances est importante pour guider au mieux la montée en charge qui a vocation à se poursuivre au cours des prochaines années, celle-ci prenant possiblement appui sur davantage de séjours durant l'année scolaire. En outre, cette séquence supplémentaire visait un approfondissement de certains questionnements soulevés lors des précédentes évaluations en 2019 et 2021⁸.

Les différentes enquêtes qualitatives et quantitatives menées depuis 2019 ont d'ores et déjà permis de recueillir les moteurs de l'engagement des jeunes dans le dispositif, ainsi que leur perception des séjours à l'instant où ils le vivaient, et rapidement après leur clôture. Leur retour d'expérience était alors croisé avec celui des autres parties prenantes au dispositif (équipes projet, équipes de direction, équipes encadrantes, intervenants des séjours de cohésion).

⁸ La réalisation des différentes enquêtes composant l'évaluation continue du déploiement national du Service national universel ont, à ce jour, donné lieu à la production de trois rapports documentant la préfiguration des séjours de cohésion, leur déploiement à l'ensemble du territoire national en 2021 et l'expérimentation des séjours de février 2022 (en hiver) :

Francois Q., James S., Kerivel A., Defasy A., Grousson P., Desjonqueres T., 2020, [Évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel. Enseignements de l'étude des séjours de cohésion de juin 2019](#), INJEP/Notes & rapports ;

Defasy A., Desjonqueres T., Hervieu N., Leplaideur M., 2022, [Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français en 2021. Enseignements de l'évaluation des séjours de cohésion](#), avec les contributions de l'INJEP (Anne-Sophie Cousteaux et Samuel James) et des équipes des cabinets Pluricité et Itinere Conseil, INJEP/Notes & rapports ;

Chevallier M., Defasy A., Leplaideur M., 2022, [Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français. Évaluation qualitative des séjours de cohésion de février 2022](#), INJEP/Notes & rapports.

Pour compléter ces analyses ponctuelles, une enquête statistique auprès de 8 000 jeunes a été menée en août et septembre 2022, un an après leur séjour de cohésion. Une cohorte a également été constituée auprès de 70 jeunes ayant réalisé le séjour de cohésion en juin 2021. Ces deux démarches complémentaires, présentées plus en détail ci-dessous, visent à étudier de manière plus approfondie les effets de la première phase du SNU sur les parcours d'engagement et l'insertion des volontaires, et à documenter précisément les modalités et freins à la réalisation des missions d'intérêt général.

Des entretiens approfondis auprès de jeunes, mais aussi de professionnels du SNU et de l'éducation nationale

Les jeunes volontaires composant la cohorte ont tous été rencontrés dans le cadre d'un premier échange en face à face, dans le temps des séjours de cohésion en 2021 ; ils ont accepté d'être réinterrogés un an plus tard.

Au total, **68 jeunes volontaires⁹ ont été interrogés** entre le 15 juin août et le 31 octobre 2022. Ils ont en majorité été contactés par téléphone, et pour quelques-uns dans le cadre d'un entretien réalisé en face à face, dans leurs territoires de résidence. La cohorte a étendu son périmètre à 5 jeunes ayant réalisé leurs séjours de cohésion en février de 2022, pour garantir un taux de participation satisfaisant et cibler des profils à besoins spécifiques.

Le questionnement était centré sur trois principaux axes thématiques :

- le retour sur l'appréciation du séjour de cohésion un an plus tard : messages clefs retenus, éléments marquants du séjour un an après, valorisation de l'expérience, contacts entre les volontaires postséjour, etc. ;
- la mission d'intérêt général : construction du projet, orientation et réalisation de la MIG. Trois sous-grilles sont construites (1) pour les jeunes qui ont réalisé leur MIG, (2) pour ceux qui vont la réaliser et (3) ceux qui n'ont pas pu/voulu la faire ;
- le SNU et le parcours personnel : les effets de l'engagement sur le parcours scolaire, les projets de formation/insertion professionnelle, l'estime de soi, la vie en société, les valeurs de la République.

The image shows a questionnaire form with three main sections:

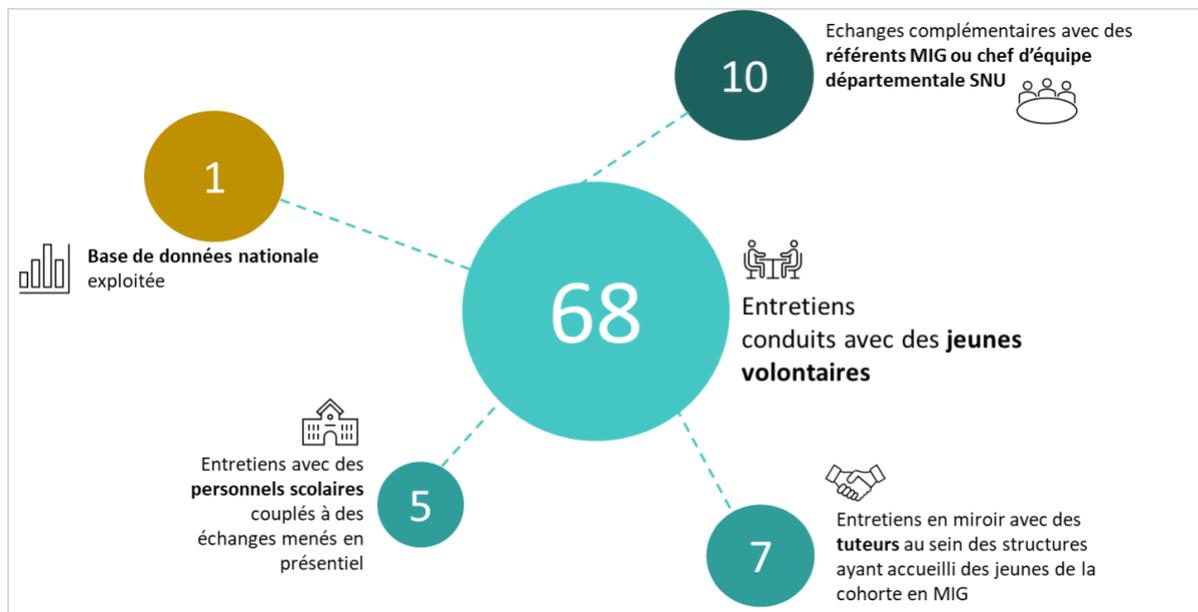
- Table d'identité du jeune volontaire**: A table with fields for name, address, phone, email, and date of birth.
- Mission d'intérêt général**: A series of questions about the participant's experience with their Mission of General Interest (MIG), including whether they completed it, their satisfaction, and their views on the SNU.
- SNU et parcours personnel**: Questions about the participant's personal development, including their educational path, future plans, and their perception of the SNU's impact.

En parallèle des entretiens avec les jeunes, **des échanges complémentaires avec 10 référents MIG ou chef d'équipe départementale SNU ont été menés. Quelques entretiens avec des personnels scolaires ont également été conduits** (conseillers principaux d'éducation notamment) couplés à des échanges menés en présentiel, avec les jeunes, dans leur établissement scolaire. **Une dizaine d'entretiens ont été menés avec des tuteurs MIG.** Ces entretiens complémentaires ont été conduits

⁹ En 2021, 120 jeunes avaient été ciblés pour participer à la cohorte. Ils ont été recontactés une première fois à l'issue du séjour de cohésion pour valider leur implication et renvoyer l'autorisation parentale (nécessaire car 95 % des volontaires étaient mineurs). 90 jeunes avaient répondu présents à cette occasion. Entre juin et septembre 2022, ils ont été 68 à répondre favorablement pour le second entretien.

dans les régions et départements ayant fait l'objet des études de cas, dans une logique de cohérence et de continuité des travaux.

Illustration 2. Vue d'ensemble des entretiens conduits

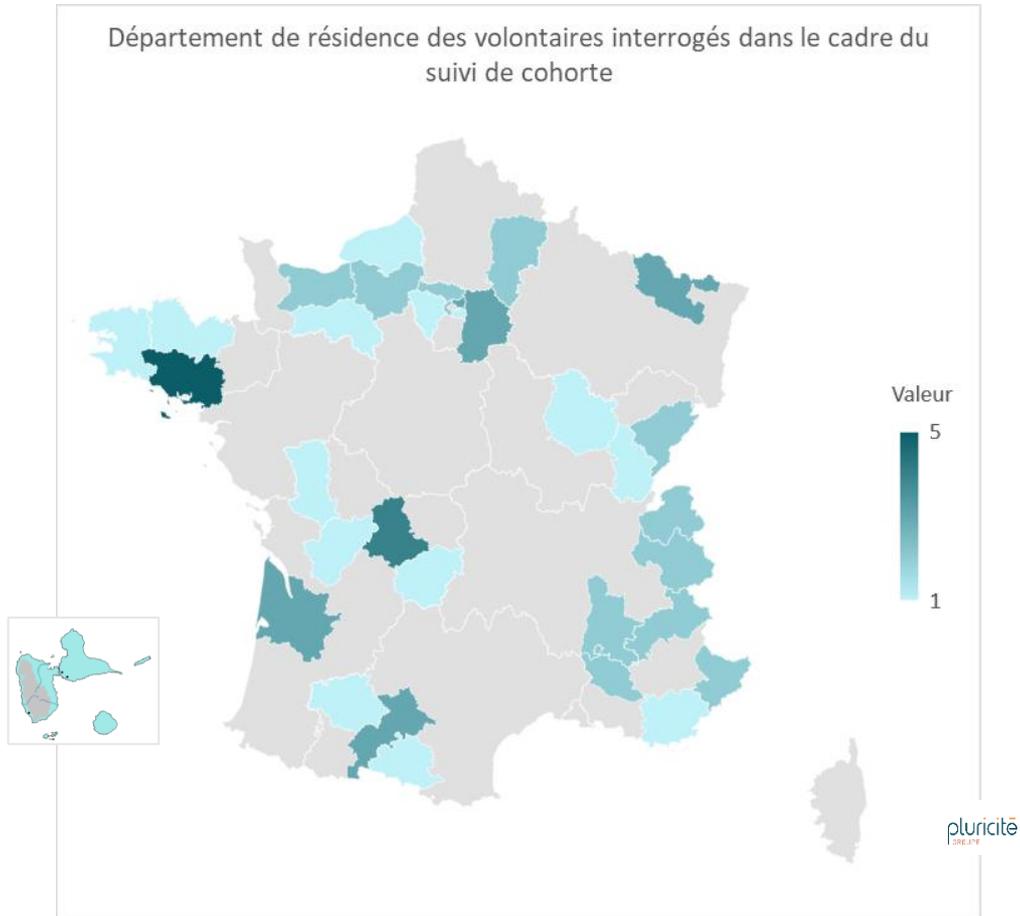


Cette cohorte est **majoritairement féminine (42)** et offre une **diversité territoriale** qui se traduit par la représentation des 14 sites de cohésion évalués en juin 2021 et février 2022, la couverture de 36 départements de résidence des jeunes volontaires (*cf. carte ci-dessous*), la présence de 5 jeunes résidents dans un Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et de 23 jeunes issus d'un territoire rural ou de montagne.

L'échantillon reflète ainsi la diversité des profils de jeunes accueillis sur les sites (genre, CSP des parents, caractéristique du territoire de résidence, moteurs de l'engagement dans le SNU, etc.), même si leur processus de sélection, et notamment le caractère volontaire de leur participation à la démarche d'entretiens approfondis, ne permet pas de garantir qu'ils sont représentatifs au sens statistique de l'ensemble des jeunes volontaires ayant réalisé un séjour de cohésion en 2021 ou tout début 2022.

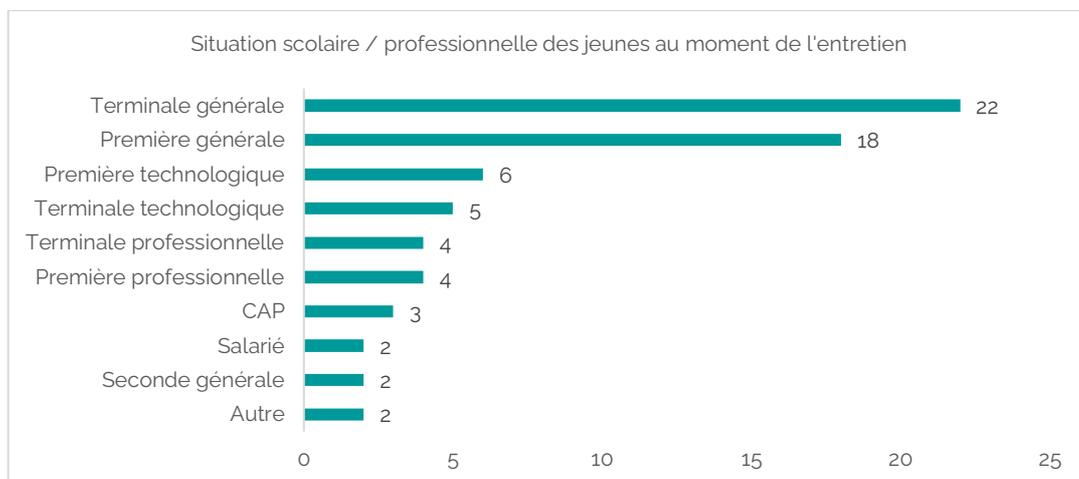
Rappelons à ce propos que les jeunes volontaires du SNU, et *a fortiori* ceux interrogés dans le cadre de cette étude, présentent des spécificités fortes, dans la mesure où leur participation résulte d'une démarche volontaire du jeune ou de sa famille (neuf jeunes sur dix déclarent qu'ils étaient volontaires pour participer au SNU). Cela facilite leur adhésion aux valeurs portées par le dispositif, et ne permet pas d'inférer les réactions de l'ensemble d'une classe d'âge dans le cadre d'un SNU rendu obligatoire.

Carte 1. Répartition géographique des volontaires de la cohorte



La cohorte est également marquée par **une forte représentation des jeunes scolarisés en filière générale ou technologique (53 sur 68, figure 1)** et intègre, à la marge, quelques profils qui rencontrent des difficultés scolaires importantes.

Figure 1. Situation des volontaires de la cohorte au moment de l'entretien un an après le séjour



Source : données de suivi de la cohorte, Pluricité.

Les professions des parents révèlent par ailleurs **une part significative de jeunes ayant dans leur famille un parent qui travaille (ou a travaillé)** dans le secteur de la sécurité et de la défense (armée, police, gendarmerie, pompiers) ; c'est le cas de 13 jeunes sur 68.

À noter enfin la présence de **cinq « non-volontaires », à qui la famille a imposé la participation au SNU**, au sein de la cohorte.

Pour rappel, quelques chiffres clefs sur la population accueillie en 2021.

Sur les séjours de juin 2021, les jeunes filles étaient majoritaires (56 % des inscrits). Par ailleurs, 78 % des jeunes qui s'étaient portés volontaires étaient scolarisés dans une filière générale ou technologique. Les jeunes résidant en QPV représentaient 4 % des inscrits. Les enfants d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprise étaient surreprésentés, tout comme les professions de la sécurité : 10 % des volontaires déclaraient avoir un parent qui travaille dans l'armée, la police, la gendarmerie ou chez les pompiers et 37 % déclaraient avoir un parent ayant travaillé dans un de ces corps un uniforme.

Les non-volontaires représentaient quant à eux environ 10 % des inscrits.

Source : James, S. Mauroux A., Cousteaux A.-S., 2021 « Déploiement du Service national universel en 2021, Satisfaction confirmée des jeunes volontaires », *INJEP Analyse et synthèses*, n° 51.

Une enquête statistique « Le SNU un an après » menée auprès de 8 000 jeunes

Afin de mieux connaître les modes de réalisation des MIG, d'identifier les motivations et les freins en ce qui concerne la deuxième phase du SNU, l'INJEP a mené une enquête statistique par questionnaire auprès de jeunes volontaires qui ont fait leur séjour de cohésion en 2021, en les recontactant un an plus tard, en fin d'été 2022.

Sur près de 15 000 jeunes participants aux séjours de cohésion en 2021, 8 000 tirés au sort ont été recontactés et interrogés entre le 16 août et le 16 septembre 2022 par le biais d'un questionnaire en ligne complété par une enquête téléphonique visant à réduire les non-réponses.

Afin de pouvoir établir des comparaisons, le questionnaire reprend un certain nombre de questionnements déjà présents lors de l'enquête menée en 2020 sur les MIG réalisées à la suite des séjours de cohésions de 2019¹⁰. Le questionnaire permet de connaître la situation du répondant vis-à-vis de la réalisation de la MIG et de la mettre en relation avec ses motivations (en matière d'engagement comme d'orientation professionnelle), ses caractéristiques sociodémographiques et scolaires, ou encore son expérience des séjours de cohésion. Ainsi, le premier module du questionnaire porte spécifiquement sur l'état d'avancement de la MIG et permet de distinguer les participants dont la MIG est terminée, ceux dont la MIG est en cours de réalisation, ceux dont la MIG est planifiée, mais pas encore démarrée et ceux qui n'ont pas de projet de MIG. Le deuxième module s'adresse spécifiquement aux participants qui ont terminé ou sont en train de réaliser leur MIG et permet de connaître les modalités de réalisation, les contenus des missions et les niveaux de satisfaction qui y sont associés. Le troisième module est pour sa part réservé aux personnes qui n'ont pas commencé leur MIG et permet de connaître les freins ou difficultés à la réalisation des missions et les éventuels souhaits concernant la réalisation de la MIG. Le quatrième module s'adresse à l'ensemble des répondants et les questionne sur les motivations qui les

¹⁰ Francou Q., James S., 2020, « Sous l'uniforme ou en association : deux manières de s'engager dans les missions d'intérêt général », *INJEP Analyses & synthèses*, n° 41.

avaient poussés à participer au SNU, leur expérience du séjour de cohésion, les contacts qu'ils ont gardés suite aux séjours. Le cinquième module questionne le rapport à l'engagement des participants et les souhaits en ce qui concerne la phase 3 du SNU (l'engagement volontaire). Enfin, le sixième module du questionnaire permet d'aborder les parcours scolaires, l'orientation professionnelle et le milieu social d'origine des participants. En tout, le questionnaire compte 70 questions.

5 730 questionnaires valides ont été complétés (soit 72 % de l'échantillon). Un calage sur marges (sur la base du sexe, de la voie de scolarisation, de la résidence en QPV ou en DROM) a été réalisé sur les réponses, afin de les rendre représentatives de l'ensemble des jeunes participants aux séjours de cohésion en 2021.

Chapitre I. Un an plus tard, vision et enseignements tirés du séjour de cohésion par les volontaires

En 2021, près de 15 000 jeunes âgés de 15 à 17 ans ont participé sur tout le territoire national à la seconde édition du séjour de cohésion du Service national universel. L'évaluation du dispositif avait montré cette année-là que les jeunes disposaient de peu d'informations au moment de leur inscription, donnant libre cours à leur imagination et attentes vis-à-vis d'un séjour dont les contours et le contenu restaient à découvrir⁴¹. Leurs aspirations avaient ainsi été confrontées « à chaud » à la réalité de terrain lors de la précédente évaluation, révélant un enjeu fort de communication autour du dispositif.

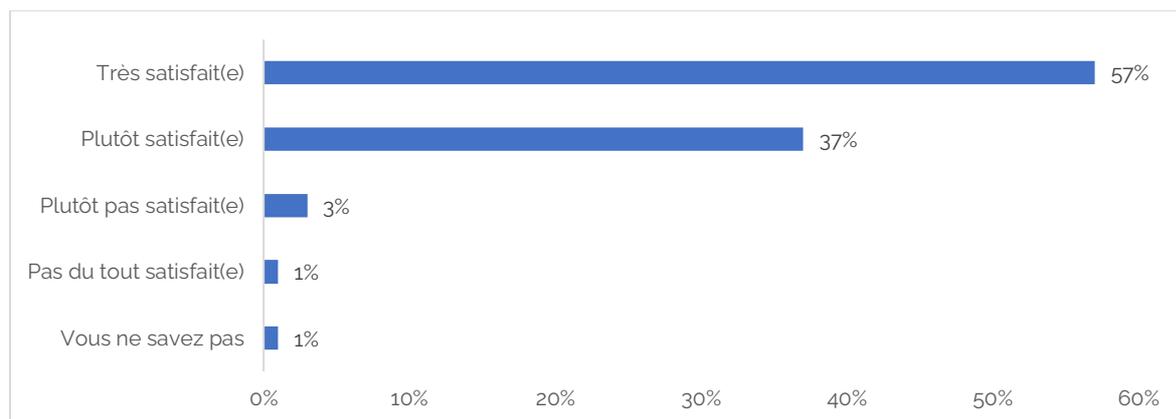
Réinterrogés un an plus tard, il semblait alors intéressant de se pencher sur ce que les jeunes volontaires avaient retenu de leur expérience (1.1) et sur la manière dont ils avaient raconté leur engagement (1.2).

1.1 Le séjour de cohésion : une expérience marquante à plusieurs niveaux

1.1.1 Une appréciation positive du SNU qui perdure

En premier lieu, il est clair que **la satisfaction des jeunes ne s'est pas altérée avec le temps**. Un an après le séjour, 94 % des participants déclarent être plutôt (37 %) ou très satisfaits (57 %) de leur expérience de SNU (figure 2).

Figure 2. Satisfaction sur le SNU 1 an après séjour



Lecture : un an après, 57 % des participants aux séjours de 2021 se déclarent satisfait de leur SNU.

Source : INJEP, enquête « SNU, un an après » 2022.

Champ : participants aux séjours de cohésion de 2021.

⁴¹ Defasy A., Desjonqueres T., Hervieu N., Leplaideur M., 2022, [Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français en 2021. Enseignements de l'évaluation des séjours de cohésion](#), avec les contributions de l'INJEP (Anne-Sophie Cousteaux et Samuel James) et des équipes des cabinets Pluricité et Itinere Conseil, INJEP, Notes & Rapports / Rapport d'étude.

Les volontaires interrogés lors de l'enquête qualitative se livrent volontiers au récit détaillé de leur expérience du SNU, et racontent souvent dans ce cadre que leur séjour de cohésion a constitué un événement significatif. En effet, la quasi-totalité d'entre eux (64 sur 68), bien qu'issus de 14 sites différents, a une appréciation *a posteriori* positive, voire très positive, de leur séjour de cohésion. Ils valorisent notamment à travers le récit de leurs souvenirs :

- La **dimension collective et socialisante** de l'expérience du séjour de cohésion, matérialisée par la vie en collectivité et les échanges qu'ils ont pu avoir avec les autres volontaires, voire certains encadrants, sur des temps formels (rituels et démocratie interne) ou informels (temps de pause, vie de maisonnée). Sur ce point, **l'absence de téléphone et le port de l'uniforme ont été soulignés comme des vecteurs de socialisation.**
- La **diversité des activités proposées**, avec un intérêt réitéré pour 1) les modules autour de la défense, sécurité et résilience et 2) les activités sportives et de plein air.
- La **rencontre avec des professionnels** et la découverte de secteurs d'activité méconnus.



Illustration – M., participante de 17 ans, Haute-Vienne

Pour M., le séjour de cohésion a été « une expérience très positive » synonyme de « déconnexion ». « *Il y a très peu de contact avec la famille, on est dans notre bulle, on ne voit pas le temps qui passe. [...] Tout le monde est égal, il n'y a pas de jugement. Si t'y arrives c'est bien, si tu n'y arrives pas c'est bien quand même, il y a une entraide même dans le sport* ». M. a particulièrement apprécié les différents modules avec les professionnels du corps militaire et de la gendarmerie. Structurées autour de temps d'échanges et de mises en situation, ces rencontres lui ont permis de découvrir des métiers dont il y a parfois, selon elle, une « mauvaise vision ». M. a été agréablement surprise quant à la diversité des activités sportives toutes proposées « sur la base du volontariat ». C'est d'ailleurs ce qu'elle dit avoir « préféré ».

Illustration – G., participant de 18 ans, Seine-saine-Denis

Pour G. le séjour de cohésion a eu un impact très fort, car il a eu le sentiment d'être intégré à un groupe et de surmonter sa timidité, accentuée par un problème d'audition qui l'avait contraint à se replier sur lui-même et à perdre petit à petit confiance en soi. Il a surmonté sa peur de l'inconnu pour gagner en sociabilité et oublier des expériences difficiles avec les autres jeunes de son âge dans un cadre scolaire.

Illustration – L., participante de 17 ans, Haute-Vienne

L. reste très marquée par son séjour de cohésion. Étant interne au lycée, elle a l'habitude de vivre en collectivité, mais cette fois, le cadre était « différent ». Elle craignait que les volontaires se regroupent par affinités territoriales/sociales, bien au contraire ! C'est la « bonne entente » qui a guidé les rapports entre les volontaires et leurs tuteurs. « *C'est comme une colo, mais avec un cadre. Il y a un côté militaire avec le lever du drapeau, l'absence de téléphone et le port de l'uniforme. [...] D'habitude les autres jeunes ne parlent pas trop. Moi, par exemple, je ne parle pas spécialement aux autres. Mais là, il n'y a pas de téléphone donc ça permet l'entente et l'écoute entre les jeunes.* »

Avec le recul, **les volontaires sont également les premiers surpris d'avoir pu (re)mobiliser certains modules dans un cadre scolaire ou personnel**, notamment celui sur le Code de la route, les gestes de premier secours et, plus à marge, les activités axées autour de la gestion bancaire et de la santé. **Ils racontent ne pas avoir perçu immédiatement l'intérêt de ces interventions, éloignées selon eux de la notion « d'engagement » tel qu'ils la formalisent.**



Illustration –C., participante de 17 ans, Seine-Saint-Denis

C. garde un « excellent souvenir » de son séjour. Elle se remémore en particulier les activités sportives de plein air qui lui ont beaucoup plu et lui ont « fait du bien » après plusieurs mois à travailler dur pour obtenir son passage en première. Elle s'étonne aussi de se souvenir de certains modules qui, de prime abord, étaient moins attractifs à l'instar de celui sur la Banque de France. « *On dormait un peu pendant ces modules, mais en fait j'ai retenu des choses ! Sur le code de la route aussi. Sur le moment on se dit oui bon pourquoi pas, mais en fait ça nous sert vraiment après. [...] Pour moi c'est des choses que tous les jeunes de 17 ans devraient connaître et pas que ceux qui ont fait le SNU.* »

Pour autant, **rares sont les jeunes volontaires qui souhaitent que le Service national universel soit généralisé**. D'une part, car c'est un engagement qui les distingue au moment de l'orientation dans le supérieur (ils sont pour une majorité d'entre eux en terminale au moment de l'entretien) et d'autre part, car ils estiment que le climat apaisé et entraînant du séjour ne saurait être le même avec des « non-volontaires ».

À noter enfin **quelques retours critiques parmi les jeunes, concordant avec ceux émis en 2021** : un cadre parfois trop strict, des activités pour certaines trop proches d'un format scolaire, un désintérêt pour les thématiques abordées, une fatigue accumulée et un collectif pesant sur la durée.



Illustration –M., participante de 18 ans, Deux-Sèvres

D'emblée, M. précise que si c'était à refaire elle ne se porterait pas volontaire pour le SNU. Elle s'était inscrite en 2021 après avoir participé à une réunion d'information dans son établissement scolaire, animée par une intervenante extérieure qui avait omis la dimension militaire du séjour. Elle avait compris que ce serait « un séjour avec des activités sportives, pour apprendre la cohésion ». M. déçante dès les premiers jours : « *On ne m'avait pas dit qu'on devrait se lever si tôt, qu'il y avait autant d'activités en classe et que ce serait un peu comme à l'armée avec la Marseillaise et tout.* » Le rythme est selon elle trop intensif et le cadre trop militaire. Elle reconnaît avoir apprécié de passer quelques jours loin de chez elle, mais s'attendait à un format plus proche de celui d'une colonie de vacances. « *Pour ceux qui veulent faire militaires, c'est bien, mais pour les autres je vois pas ce que ça nous apporte.* »

Illustration –M., participant de 18 ans, Haute-Garonne

M. rêve de rejoindre l'armée de l'air en tant que pilote. Il s'est inscrit en 2021 en pensant que le SNU serait un entre deux entre le scoutisme et l'immersion en milieu militaire. Un an plus tard, il garde de bons souvenirs des personnes qu'il a pu rencontrer pendant le séjour, mais se dit très déçu du contenu du séjour en lui-même. Il a le sentiment d'avoir « écouté » beaucoup d'intervenants et d'avoir finalement fait peu d'activités sportives et de cohésion.

1.1.2 Des valeurs et messages clefs autour de la cohésion et de l'engagement qui ont particulièrement marqué les jeunes

Au-delà du récit factuel, les volontaires rencontrés un an après leur séjour de cohésion expriment, pour une large majorité d'entre eux, le sentiment **d'avoir pris part à une initiative citoyenne**. Plus d'un volontaire sur deux utilise ce terme dont la qualification repose sur plusieurs critères récurrents.

- 1. Une meilleure compréhension des rites et symboles républicains** qui rythment le quotidien du séjour (la levée des couleurs, le port de l'uniforme, la Marseillaise, les cérémonies officielles, etc.) et soulèvent très peu de réticences parmi les jeunes interrogés.

- 2. Une meilleure appréhension du vivre-ensemble et des valeurs associées :** l'entraide, la solidarité à l'échelle d'un petit groupe, la tolérance, la cohésion, etc.

« On me parlait de valeurs, mais je ne savais pas trop ce que ça voulait dire, par rapport à la France, à la citoyenneté. Pour moi le maître-mot du séjour c'était cohésion avec pleins de choses reliées : l'entraide, le travail de groupe, apprendre ensemble. » (H, 18 ans, Seine-et-Marne)

- 3. La démonstration concrète de l'engagement dans des secteurs diversifiés** à travers l'intervention des corps en uniforme en premier lieu, mais également des représentants des milieux associatif, politique et militant.
- 4. La familiarisation avec la participation citoyenne**, par le biais des instances de démocratie interne proposées sur chacun des sites et l'animation de débats.
- 5. Enfin l'ouverture d'esprit et la sensibilisation à des enjeux de sociétés** qui vont contribuer à la construction d'opinions critiques, favorisée notamment par l'échange entre les jeunes eux-mêmes.



Illustration – S., participante de 18 ans, Gers

« On fait beaucoup de débats et bon, on n'est pas tous d'accord au début, mais c'est bien parce que certains ils parlent de ce qu'ils ont vécu aussi on se rend compte qu'on peut changer d'avis. Et aussi parfois ça permet de comprendre un sujet, ça change de ce qu'on a à l'école ».

En transversal, **une dizaine de volontaires affirment avoir été valorisés en tant que « jeune » ayant un rôle à jouer dans la société actuelle.**



Illustration – N., participant de 18 ans, Hautes-Alpes

N. a souhaité s'inscrire au SNU pour « faire des rencontres » et vivre une première expérience dans un cadre militaire. Il envisageait de rejoindre éventuellement l'Armée après sa terminale, mais son projet n'était pas encore fixé. [...] Avec le recul, il reconnaît que ce séjour de cohésion l'a marqué : il a pris conscience des avantages et limites de la vie en collectivité. La cohabitation lui a semblé au départ un peu difficile, car elle exigeait de prendre sur soi et de faire ses compromis sur ses habitudes de vie. Elle s'est révélée au fil du temps très riche, lui permettant de rencontrer des jeunes ayant des parcours de vie différents du sien, de nouer des liens forts avec deux autres garçons de sa maisonnée et de découvrir l'entraide et la solidarité à l'échelle d'un petit groupe « *au début je pensais qu'il n'y aurait que des intellos, des premiers de classe. Mais en fait il y avait beaucoup de personnes différentes. [...] On vit en communauté donc forcément au début il faut prendre sur soi ça fait bizarre. Je me suis rendu compte que vivre à 200 c'était pas évident ... et puis il faut respecter les traditions de tout le monde.* »

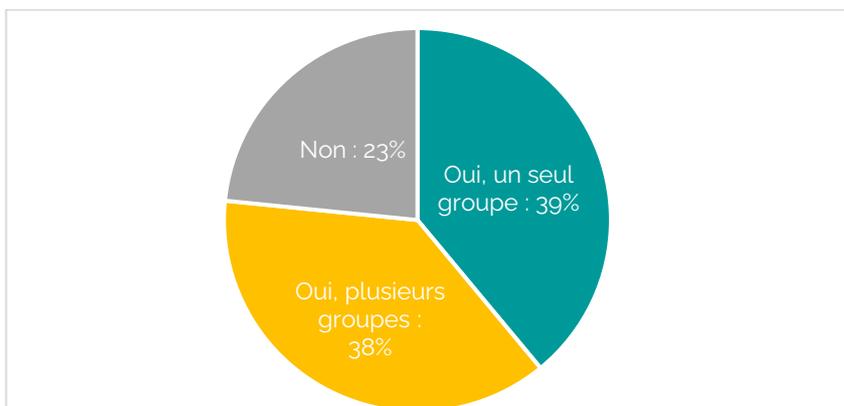
Illustration – M., participant de 17 ans, Morbihan

M. s'est porté volontaire pour le SNU afin de retrouver du lien social après des périodes de confinement particulièrement mal vécues, où il s'est peu à peu « coupé du monde ». Malgré quelques appréhensions au début, il a été surpris par la rapidité avec laquelle l'ensemble du groupe s'est mis à échanger. S'il est de nature plutôt réservé, il s'est senti en « confiance » et a pu s'exprimer et se questionner quant aux enjeux de société évoqués pendant le séjour. « *J'avais un peu d'appréhension sur comment ça se passait, car j'avais entendu beaucoup de trucs. J'imaginais le service militaire d'il y a longtemps, mais pas du tout. [...] Au début personne ne se connaissait, tout le monde était dans son coin. En une semaine tout le monde se parlait. [...] Les débats, ça m'a beaucoup marqué, car c'est sur les questions qu'on se pose aujourd'hui : la qualité sociale, comment ça se passe dans le monde, la sexualité, le racisme, l'islamophobie, les sensations fortes de maintenant... [...] Ça m'a fait gagner en maturité, débrouille, compréhension de certains problèmes comme le fait qu'il y ait beaucoup de personnes qui ont besoin d'aide.* »

1.1.3 Des amitiés qui ont perduré à l'issue du séjour et qui participent à ce retour enthousiaste

Le séjour en tant qu'espace de socialisation occupe une place importante dans le retour que les jeunes volontaires font de leur expérience. Les réseaux sociaux ont, à ce sujet, largement contribué à faire perdurer dans le temps des amitiés qui se sont nouées sur les différents sites. Dans l'enquête statistique « SNU, un an après », plus des trois quarts des participants déclarent ainsi participer à au moins un groupe en ligne composé d'anciens volontaires rencontrés pendant le séjour de cohésion (figure 3).

Figure 3. Participation à un ou plusieurs groupes d'anciens participants au séjour de cohésion sur un réseau social



Lecture : un an après, 39 % des jeunes participent à seul groupe sur un réseau social qui regroupe d'anciens volontaires rencontrés pendant le séjour de cohésion.

Source : INJEP, enquête « SNU, un an après » 2022.

Champ : participants aux séjours de cohésion de 2021.

Les groupes Snapchat, Instagram et WhatsApp sont ainsi régulièrement présentés en tant que « preuve » d'un collectif soudé qui s'est constitué dans le cadre du Service national universel. De plus, l'affectation infrarégionale des jeunes en 2021 a favorisé la proximité géographique des lieux de résidence des volontaires et les retrouvailles postséjour.



Illustration – A., participant de 17 ans, Drôme

A. se rappelle avoir été motivé à l'idée de « découvrir de nouvelles personnes » pendant le séjour de cohésion. L'expérience vécue a dépassé ses attentes. Il est aujourd'hui toujours en contact avec les autres volontaires et a même revu certains à plusieurs reprises. Des amitiés se sont créées et se consolident avec les opportunités de se revoir. « *'Séjour de cohésion', ça porte bien son nom. Il y a un côté camaraderie. Même si on ne peut pas s'entendre avec tout le monde il y a une bonne ambiance. [...] Le souvenir que je garde de cette expérience c'est les amis que j'ai pu me faire. On reste en contact, même si c'est un peu compliqué, on est tous super motivés pour se revoir. Comme tout le monde va être majeur, on voudrait faire du camping. [...] Avec certains on s'est revu plusieurs fois.* ».

Illustration – S., participante de 17 ans, Eure

S. se remémore avec beaucoup d'émotions le séjour de cohésion, qui a été sa « première expérience longue de vie en collectivité ». Elle ne s'attendait pas à « autant d'entraide » et à un groupe aussi « soudé ». S. s'est liée d'amitié avec d'autres volontaires avec qui il a été dur de se dire au revoir. « Heureusement », le groupe WhatsApp de sa compagnie a permis aux jeunes de maintenir le contact et d'envisager de se revoir. « *Avant de partir, on a beaucoup pleuré, il y a eu beaucoup de câlins. L'ambiance était triste dans le bus. [...] Avec le groupe WhatsApp, on est toujours en lien et on aimerait se revoir.* »

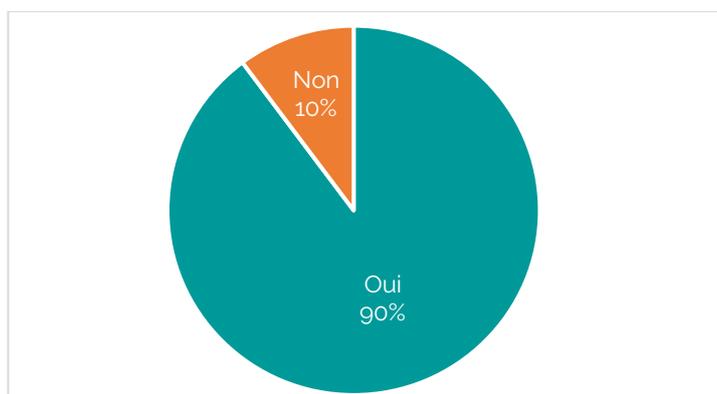
1.2 Une promotion du séjour surtout auprès des proches

Principaux ambassadeurs du Service national universel, les premiers volontaires de l'expérimentation ont un rôle clef à jouer dans la promotion et l'explication du dispositif. Cette promotion s'effectue le plus souvent de manière informelle, auprès des amis ou de la famille, mais trouve peu de relais institutionnels permettant aux jeunes de rendre compte de leur expérience.

1.2.1 Un retour informel auprès de l'entourage

L'enquête « SNU, un an après » permet d'établir que 90 % des participants aux séjours ont recommandé le SNU à un proche (ami ou famille) au cours des douze derniers mois (figure 4). Les entretiens approfondis conduits auprès de 68 jeunes ont également montré que **le retour d'expérience post-séjour se faisait très majoritairement de manière informelle auprès de l'entourage familial et amical**. Les volontaires évoquent la curiosité de leurs proches envers un dispositif qui reste méconnu et suscite tout autant l'intérêt que la mise à distance.

Figure 4. Part des participants du séjour de cohésion qui ont recommandé le SNU à un proche



Lecture : un an après, 90 % des participants ont recommandé le SNU à un proche (famille ou ami).

Source : INJEP, enquête « SNU, un an après » 2022.

Champ : participants aux séjours de cohésion de 2021.

Ils racontent avoir surtout mis l'accent sur le côté « sensationnel » du séjour en insistant sur les activités atypiques ayant vocation à impressionner leur entourage tels que : « la rencontre avec le GIGN », « les exercices avec les pompiers », « la simulation d'accidents et les premiers secours » ; « le bivouac » ; « la randonnée en montagne ».

Viennent ensuite **la vie en collectivité et ses atouts** : la rencontre avec d'autres jeunes de différents horizons, l'apprentissage de l'autonomie et la cohésion d'équipe, qui représentent le principal argument à un âge où la socialisation entre pairs est particulièrement importante.

Globalement le discours qu'ils portent à l'extérieur est positif et attractif y compris chez ceux qui ont une appréciation plus mitigée, traduisant la volonté de « garder la face » auprès de l'entourage.



Illustration – L., participante de 17 ans, Nord

« Jamais de la vie je le refais c'était trop dur de se lever tous les matins à 6h pour être au garde-à-vous je pensais aller en colonie moi, mais quand même j'ai dit à mes potes que c'était horrible, mais surtout bien marrant à faire une fois dans sa vie »

Le retour d'expérience des volontaires peut donc inciter la participation d'autres jeunes. E. a par exemple été convaincue par sa sœur qui avait déjà participé au SNU en 2019, S. sait que l'un de ses amis s'est inscrit quelques mois après lui et V. affirme avoir « motivé des secondes » dans son lycée.

1.2.2 Quelques initiatives, à la marge, de valorisation de l'expérience dans le cadre d'un projet scolaire ou professionnel

Un petit nombre des 68 jeunes interrogés lors d'entretiens approfondis affirment avoir partagé leur expérience du Service national universel dans un cadre « formel » (un sur six) que ce soit au lycée (90 % des cas de figure) ou une autre structure (établissement social, association sportive). Quatre types d'initiative sont ainsi recensés :

- Participation à la campagne d'affichage et de communication au sein de l'établissement scolaire [*cas de figure le plus fréquent*]
- Participation à une réunion d'information, en logique « témoignage » et retour d'expérience. [*Si de nombreux jeunes « devaient » participer à ce type de réunion, dans les faits très peu ont été réellement organisés*]
- Valorisation de l'expérience SNU dans le cadre d'un projet scolaire (exposé, atelier d'éducation civique et citoyenne...) [*1 cas sur 68*]
- Représentation du Service national universel dans le cadre d'un forum lycéen des associations et de l'engagement [*2 cas sur 68*]



Illustration – H., participant de 17 ans, Hauts-de-Seine

H est scolarisé en 1^{re} générale dans un lycée des Hauts-de-Seine et participe de manière volontaire à la promotion du SNU au sein de son établissement qui jusqu'à présent ne faisait aucune communication spécifique. Le proviseur ne connaissait d'ailleurs pas le dispositif jusqu'à ce qu'Hugo lui en parle. Il est en charge cette année de l'affichage dans le hall et de l'animation d'une réunion avec les CPE pour mettre en place des interventions de présentations aux 2^{dés}.

Illustration – A., participante de 17 ans, Val-d'Oise

A. est très engagée dans son lycée, et ce depuis la seconde. Elle est élue au conseil d'administration, déléguée de classe, membre du Conseil de vie lycéenne (CVL) et secrétaire de l'association Maison des lycéens (MDL). Après le séjour de cohésion, elle a souhaité qu'un maximum de jeunes puissent devenir volontaires SNU, car elle en garde un souvenir « incroyable ». Elle a donc profité de son engagement dans les instances de vie lycéenne pour faire connaître le SNU et même monter des projets « le séjour m'a donné des idées pour faire vivre la MDL ! »

Illustration – L. participante de 16 ans, Jura

L. se rappelle avoir été inscrite par sa mère en 2021 au SNU « sans vraiment avoir donné son accord ». Elle avait redoublé son année de seconde et avait peu de projets pour la fin de l'année scolaire. Quelques mois après sa rentrée en 1^{re}, le proviseur organise une session d'information sur le SNU pour tous les lycéens. L. propose d'intervenir en réaction à la présentation qui est faite « j'étais la seule à avoir fait le SNU et je voulais corriger des choses

qui avaient été dites et qui étaient fausses notamment sur l'encadrement militaire. Alors j'ai pris la parole devant tout le monde pour raconter ce que c'était vraiment ».

Illustration – C., participante de 17 ans, Seine-Saint-Denis

Le Lycée de C. demande aux élèves de première de réaliser au cours de l'été un stage ou une immersion dans un milieu professionnel de leur choix. Expérience qu'ils doivent ensuite restituer dans le cadre d'un « oral » à la rentrée. Le SNU était éligible, C. s'est donc inscrite sans nécessairement le relier à un projet professionnel particulier. Durant le séjour, elle a pris quelques notes qui lui ont permis de restituer son expérience dans le cadre d'un exercice un peu formel à la rentrée. Son jury (un enseignant) s'est montré très intéressé et lui a même proposé de venir parler du SNU aux lycéens de seconde et de première.

Parmi les volontaires qui n'ont pas forcément été sollicités pour partager leur expérience, on relève deux postures : ceux qui s'en accommodent parce qu'ils ne souhaitent pas forcément attirer l'attention sur leur engagement et ceux qui espéraient une plus grande reconnaissance à l'issue du séjour et de disent déçus.



Illustration – F., participante de 17 ans, Gers

F. est actuellement en 1^{re} dans un lycée professionnel. Elle s'est portée volontaire en 2021 sans vraiment en informer son établissement, car c'était un projet qu'elle qualifie de « personnel avant tout ». Elle a découvert à son retour de séjour de cohésion qu'une autre personne de son lycée avait également participé au SNU. Elle se dit très déçue de ne pas avoir eu l'occasion de pouvoir partager son expérience avec les secondes, ayant elle-même manqué d'informations avant de partir. Mais au sein du Lycée le SNU ne semble « pas vraiment une priorité, on a reçu un mail parmi d'autres et c'est tout ... »

À noter que dans une majorité de cas (2/3 des jeunes de la cohorte), **l'établissement scolaire n'est pas informé de leur participation au Service national universel**. Les inscriptions se sont généralement faites de manière autonome, en ligne et avec l'entourage familial.



Extraits d'entretien – Conseillers principaux d'éducation

« Très honnêtement je ne savais pas que T. s'était inscrit au SNU. On avait envoyé un mail d'information, mais rien de plus. C'est vrai qu'on n'a pas forcément investi le SNU au sein de l'établissement, on a considéré que cela relevait du choix personnel et que le lycée n'avait pas grand-chose à faire là-dedans. Et puis... l'équipe pédagogique n'est pas forcément favorable au SNU, je ne vous le cache pas ».

« On nous demande d'assurer l'information des élèves et de mobiliser les profils intéressés ce qui est déjà très chronophage... Et sans aucun retour derrière. On ne nous associe ni en amont pour coconstruire le dispositif et les éléments de communication ni en aval. Je ne sais pas qui participe au SNU de mon établissement, ce qu'ils en ont pensé et ce qu'ils font derrière. »

1.2.3 Une déception exprimée à plusieurs reprises chez les jeunes : le manque de visibilité du SNU et sa connotation encore très politisée dans l'opinion publique

Enfin, **une quinzaine de volontaires font part de leur étonnement quant à aux réactions suscitées par leur participation au SNU** dans leur entourage. Ils constatent la méconnaissance du Service national universel, la confusion persistante avec le service militaire et le maintien d'*a priori* « négatifs » sur le dispositif : « trop politisé », « trop tourné vers l'Armée », « trop insistant sur le côté République et ordre ». Un constat partagé par les équipes projets départementales du SNU et qui est également perceptible dans le retour de certains tuteurs ayant accueilli des MIG, et notamment issus des corps en uniforme...



Extraits d'entretien avec des référents MIG, tuteurs MIG et CPE

« Les associations sont vent debout dès qu'on aborde le SNU. C'est devenu un gros mot, on fait face à beaucoup d'opposition et sur certains évènements on nous demande même de ne pas en parler. On enverrait soi-disant les enfants en préparation militaire en prévision d'une guerre imminente... » (Référents MIG)

« Au SNU les jeunes veulent s'engager, ils sont intéressés par l'armée donc c'est normal qu'on s'y investisse, ce sont des potentielles futures recrues » (Tuteur MIG – Corps en uniforme)

« Sur la brochure qu'on reçoit au Lycée on a des jeunes en uniforme en couverture, assortie de termes très clairs qui parlent de renforcer l'esprit républicain, de défense... » (Conseiller principal d'éducation)



Illustration – C., participante de 17 ans, Haute-Garonne

C. est scolarisée en terminale dans un lycée de centre-ville du sud-ouest de la France. Bonne élève, elle s'est portée volontaire en 2021 « par défi », pour se confronter à un environnement militaire, mais aussi et surtout pour distinguer son profil sur Parcoursup car elle vise une filière particulièrement sélective. Un an plus tard, elle hésite à le mentionner dans son dossier, car elle a affronté à son retour de séjour « beaucoup de critiques ». Elle raconte avoir passé du temps à déconstruire dans son entourage l'image négative associée au SNU. Lors d'un forum organisé par son lycée sur l'orientation, elle tenait le stand SNU et a reçu à cette occasion des insultes de la part d'autres lycéens « c'est trop politisé, on m'a accusée d'extrémiste, de facho ... Je suis déçue de voir que personne ne sait vraiment ce que c'est en dehors des gens qui ont participé au séjour ».

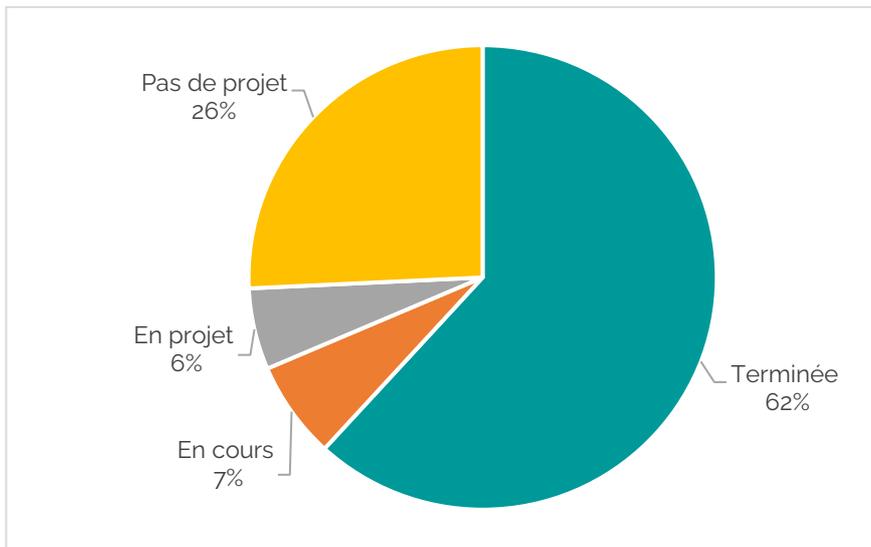
Chapitre II. La mission d'intérêt général, seconde étape du parcours d'engagement

Ce second chapitre est consacré à la mission d'intérêt général, sa construction et sa mise en œuvre, dans un contexte de montée en charge et de structuration du dispositif. Il croise le regard des volontaires avec celui de quelques structures ayant accueilli une ou plusieurs MIG qui ont accepté de partager leur expérience.

2.1 État des lieux et panorama de la MIG, un an après le séjour de cohésion

Près d'un an après leur séjour de cohésion, **69 % des participants du SNU 2021 avaient au moins commencé la mission d'intérêt général** (figure 5) : 62 % l'ont terminée et 7 % sont en train de l'effectuer. 32 % ne l'ont toutefois pas commencée (6 % ont une MIG planifiée qui n'a pas encore démarré, et 26 % n'ont pas de projet de MIG).

Figure 5. Avancement de la MIG au moment de l'interrogation par questionnaire



Lecture : un an après, 62 % des participants ont terminé la MIG.

Source : INJEP, enquête « SNU, un an après » 2022.

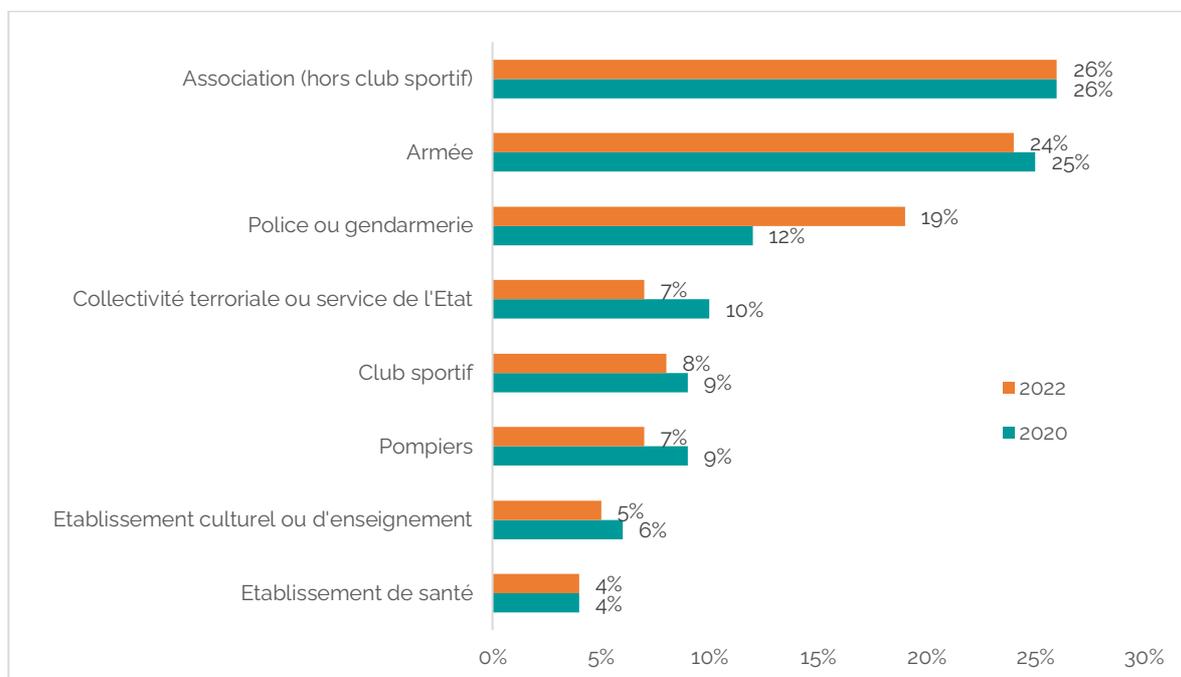
Champ : participants aux séjours de cohésion de 2021.

Parmi les 68 jeunes interrogés dans le cadre d'entretiens approfondis, **une majorité de volontaires a au moins commencé sa MIG (55)** et seul un petit nombre (7) est toujours à la recherche d'une opportunité. Enfin, 6 affirment qu'ils ne poursuivront par leur engagement jusqu'à la phase 2, pour des raisons explicitées *infra*.

Les volontaires qui se sont engagés vers la phase 2 ont à ce jour, et comme l'année précédente, privilégié des MIG relevant des « corps en uniforme » : d'après l'enquête statistique « SNU, un an après », près d'une

MIG sur deux a été réalisée auprès de ces métiers (24 % dans l'armée, 18 % dans la police ou la gendarmerie, et 7 % auprès des pompiers, figure 6). Les associations (dont les clubs sportifs) accueillent pour leur part plus du tiers (34 %) des missions. Ces résultats rejoignent largement ceux de l'enquête MIG 2020¹².

Figure 6. Organismes dans lesquels sont réalisées les MIG en 2022 et 2020



Lecture : 26 % des MIG réalisées à la suite des séjours de cohésion de 2020 et 2021 ont été accueillies par des associations non sportives.

Source : enquête « SNU, un an après », INJEP 2022 et 2020.

Champs : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

La majorité des MIG se sont déroulées sous la forme de missions perlées discontinues (66 %), le plus souvent pendant les vacances scolaires (81 %) et les week-ends (64 %).

Le cas spécifique des « multi-MIG » :

Pour atteindre les 84h, certains volontaires ont dû cumuler plusieurs MIG. Ce cas de figure ne représente que 14 % des jeunes. Il interpelle cependant sur l'adaptabilité du format de la mission et sur l'accompagnement des volontaires qui se retrouvent confrontés à la nécessité de trouver une seconde structure d'accueil. En effet, cette situation semble plutôt contrainte que choisie.



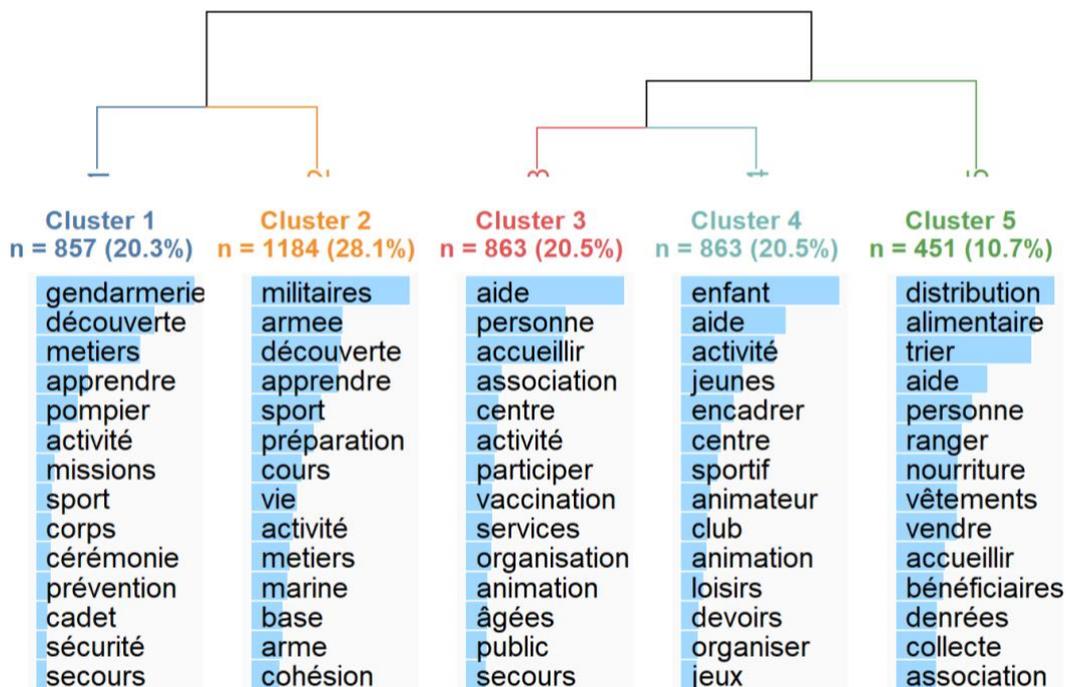
Illustration – S., participante de 17 ans, Eure

Ayant eu des difficultés à trouver une MIG dans une association solidaire, S. a s'est tournée vers son club de basket pour dynamiser l'association sportive et entraîner l'équipe des U11. Afin de s'assurer de faire les 84 heures requises, elle a également candidaté auprès d'un centre de vaccination qui proposait une semaine de volontariat pendant les vacances pour contribuer à l'accueil des patients. Cette MIG hybride lui a permis de découvrir deux secteurs très différents.

¹² Francou Q., James S., 2020, « Sous l'uniforme ou en association : deux manières de s'engager dans les missions d'intérêt général », INJEP Analyses & synthèses, n° 41.

Les mots qui reviennent le plus fréquemment pour qualifier les activités réalisées durant le MIG sont ceux qui évoquent l'« aide », la « découverte », suivies par les termes « militaires » et « gendarmerie ». Les discours sur les activités réalisées durant la MIG permettent de classer les missions en cinq types qui se distinguent clairement.

Figure 8. Dendrogramme de la classification de Reinert



Le premier (qui représente 28 % des MIG, cluster 2 sur la figure 8) correspond aux missions réalisées auprès de militaires durant lesquelles les participants sont invités à se familiariser avec la vie sur les bases, font du sport et manient des armes (type « militaire »).



Exemple de verbatims issus de l'enquête classés dans les MIG « militaires »

- « Découvertes de la Marine nationale, ses missions, ses équipements, ses capacités »
- « Apprendre la rigueur et la discipline militaire. Ainsi que de vivre en caserne. »
- « La MIG à laquelle j'ai participé s'est faite à l'Armée de Terre de Colmar sous le format d'une préparation militaire. Nous y avons fait du sport (dont le parcours d'obstacle) et découvert diverses activités telles que : la transmission radio, la cartographie (plus une course d'orientation au sein de la base), le maniement des armes et les postures à adopter... Nous avons aussi fait une après-midi de simulateur de tir. Nous étions un groupe de 20 jeunes, tous en uniforme militaire et le but était de créer un véritable esprit de groupe qui à la fin était bien présent ! »
- « J'ai appris à manœuvrer des FAMAS, j'ai appris pleins de choses auprès de l'armée de terre et du train j'ai dû faire preuve de cohésion c'était une préparation militaire. »
- « Vivre le quotidien d'un militaire. »
- « C'était une préparation militaire, en fait nous étions intégrés à la vie d'un militaire et faisons les mêmes activités (à peu près) que les novices de l'armée. Des activités avec arme, du sport, de la stratégie de défense sur terrain et en théorie pour comprendre

	<p>les enjeux des missions, du bivouac, et de la découverte du régiment où nous étions. On nous présentait aussi toutes les possibilités de métiers au sein de l'armée, et tous les débouchés peu connus que l'on pouvait avoir. C'était aussi la vie en équipe avec d'autres volontaires, etc. »</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Présentation du métier de militaire/ on a fait du terrain/ on a tiré à l'arme à feu, mais pas à balle réelle/ on a fait du sport/ on a fait du camouflage sur le terrain/ on a appris à faire des manœuvres pour avances sur le terrain/ On a appris les fondements les règles de sécurité pour manier des armes à feu/ on a appris à marcher au pas/ on a pu voir des véhicules militaires/ on a aussi mangé les rations de combats/ On a fait un tour de garde sur le camp avec des armes/ On a visité le bâtiment où ils reçoivent les personnes importantes et où il y a des événements. »
--	--

Le deuxième type de MIG regroupe les missions qui se sont déroulées auprès des autres corps en uniforme, en gendarmerie ou en caserne de pompiers (cluster 1 sur la figure 8, type « autres corps en uniforme »). Durant ces missions (qui représentent 20 % des réponses), les participants découvrent les métiers et les activités de la prévention et de la sécurité.

	<p>Exemple de verbatims issus de l'enquête classés dans les MIG « autres corps en uniforme »</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Découvrir le métier de gendarme et de poursuivre en demandant une affectation en tant que réserviste. » • « Assister les pompiers à leur mission dans leur caserne/CT. » • « Ils nous ont appris à faire des gestes de secours, ils nous ont fait Psc1 diplôme de secouriste et nous ont fait rentrer dans des centres près de chez nous pour apprendre le fonctionnement des machines et du métier c'est plus une découverte du métier et des gestes de secours. » • « Comprendre le métier de gendarme on a fait des visites officielles découvrir la garde républicaine et les métiers qu'elle propose et nous faire aimer l'engagement et le patrimoine/cérémonies officielles fanfares et beaucoup d'activités variées devoir et mémoire. » • « Découverte des valeurs de la gendarmerie et du métier de gendarme » • « Découvrir la gendarmerie nationale, ces différents métiers et leur déroulement » • « Découvrir quelques unités de la Gendarmerie telles que le PSIG ou la police scientifique. Recherche de personnes. Violences intrafamiliales. Cérémonies officielles telles que le 11 novembre. »
---	--

Un troisième type de MIG (type « animation ») concerne les missions relatives à l'encadrement d'enfants ou d'adolescents dans des cadres d'activités sportives ou de loisir (cluster 4 sur la figure 8). Cette catégorie regroupe 20 % des réponses.

	<p>Exemple de verbatims issus de l'enquête classés dans les MIG « animation »</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Je m'occupais et faisais de nombreuses activités avec les enfants. Je suis également partie cinq jours à la neige avec eux dans un chalet » • « Animation auprès des enfants sur différents temps de la journée » • « Je m'occupais des enfants de maternelle dans un centre aéré » • « J'étais dans un centre de loisirs et j'aidais les animateurs dans les activités, pour le repas, jouais avec les enfants... » • « Aide aux devoirs aux adolescents et accompagnement » • « Préparer des activités pour une compétition sportive » • « Préparer un entraînement de foot et gérer un petit groupe d'enfants »
---	---

Les missions qui portent sur des activités d'aide à la personne ou d'accueil dans les services publics ou les associations composent la quatrième catégorie (type « aide et accueil », cluster 3 sur la figure 8). 20 % des réponses sont regroupées dans cette catégorie.



Exemple de verbatims issus de l'enquête classés dans les MIG de type « aide et accueil »

- « Accueil dans un cinéma »
- « Je faisais de l'HRDA cela consiste à passer une après-midi avec les personnes qui sont atteintes de la première phase de l'Alzheimer et également de l'alphabétisation pour apprendre le français aux personnes qui ne le parle pas ou peu »
- « Renseigner et aider les usagers de la structure pour effectuer des démarches administratives »
- « Je m'occupais de l'accueil de personne au commissariat de police »
- « Accueillir et aider sur les ordinateurs accueillir des gens en centre de vaccination »
- « Préparations et accueil des personnes lors d'un festival ainsi que prévention Covid-19. »

Enfin, le cinquième type de MIG repose sur les missions réalisées auprès d'associations visant à lutter contre la pauvreté et consistant à collecter, trier et distribuer de la nourriture ou des vêtements (type « caritatif », cluster 5 sur la figure 8) et qui regroupe 11 % des réponses.



Exemple de verbatims issus de l'enquête classés dans les MIG de type caritatif

- « Gérer un stock alimentaire, venir en aide aux personnes dans le besoin alimentaire en leurs donnant des portions de nourriture en fonction du nombre de personnes par famille, remplir un stock, parler avec les personnes qui le souhaitent, les aider à porter leurs sacs si cela est trop lourd, demander aux bénéficiaires ce qu'ils préféreraient prendre lorsqu'ils avaient le choix, parler un peu anglais ou espagnol lorsqu'eux-mêmes ne parlaient pas français ou comprenais pas la langue. Être solidaire et sociable avec les bénévoles, et en étant respectueux envers tout le monde. »
- « Collecter de la nourriture non utilisée / non vendue pour la redistribuer »
- « Collecter, préparer et distribuer de l'alimentation au sein des restos du cœur. »
- « Trier fruits et légumes, placer les aliments sur les étagères, et distribuer les aliments. »
- « À la banque alimentaire- tournée auprès des partenaires, récupération des produits- tri et classement des produits »
- « Ranger la boutique puis apporter des colis alimentaires »

2.1.2 Les MIG dans les corps en uniforme plus souvent collectives et trouvées via la plateforme SNU

Les résultats de l'enquête dessinent une distinction claire entre deux « formats » de MIG. D'une part, les MIG dans les corps en uniforme (militaires, gendarmerie ou pompiers) qui sont très majoritairement trouvées via la plateforme SNU (84 % des MIG « militaires » et 82 % des « autres corps en uniforme », contre 67 % en moyenne) et réalisées en compagnie d'autres volontaires SNU (plus de 88 % de ces missions se déroulent avec d'autres participants, contre 66 % des MIG). Les MIG entamées dans les corps en uniforme sont très souvent terminées au moment de l'enquête (97 % des MIG entamées dans l'armée sont terminées, contre 91 % de l'ensemble des missions démarrées).

D'autre part, les MIG du *care*¹⁴ (de type caritatif, aide et accueil ou animation jeunesse) sont plus souvent en cours de réalisation au moment de l'enquête (11 % des MIG réalisées dans l'aide ou le caritatif, contre 7 % de l'ensemble des MIG), ont des taux d'abandon ou d'interruption légèrement plus élevés (3 à 4 % contre 2 %), font plus souvent l'objet de MIG multiples (18 % pour le type « aide et accueil » et 17 % pour le type « caritatif », contre 13 %). Ces missions sont très majoritairement réalisées à proximité du domicile : 83 % des missions d'« animation », 80 % des missions « caritatives » et 76 % des missions d'« aide et accueil » sont réalisées à moins de 20 km du domicile, contre 63 % de l'ensemble des MIG). Cette configuration peut s'expliquer par le fait que les bases militaires, les casernes de pompiers, les gendarmeries soient moins nombreuses à proximité du domicile du jeune que des structures de type associatives. Ce sont également les MIG du *care* dans ces missions que les participants déclarent le plus avoir eu des rôles actifs (69 % des missions du secteur « caritatif », 56 % dans l'« animation », 46 % dans l'« aide et accueil » contre 33 % en général).

Tableau 1. Mode de réalisation selon le type de MIG

	Care/associatif			Corps en uniforme		Ensemble
	Aide et accueil	Caritatif	Animation	Gendarmerie / Pompier	Militaire	
	20,5 %	10,7 %	20,5 %	20,3 %	28,1 %	
Part des MIG terminées	86%	85%	90%	93%	97%	91%
Part des MIG abandonnées / interrompues	3%	4%	2%	2%	1%	2%
Part des MIG en cours	11%	11%	8%	6%	2%	7%
Part de MIG multiples	18%	18%	14%	9%	10%	13%
Part de MIG réalisées à moins de 20km du domicile	76%	80%	83%	56%	36%	63%
Part des MIG réalisées avec d'autres participants	48%	55%	37%	89%	88%	66%

Lecture : 86 % des MIG de type « aide et accueil » sont terminées au moment de l'enquête, contre 97 % des missions de type « militaire ».

Source : Enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champ : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

¹⁴ « Le terme, sans équivalent en français, caractérise une relation d'aide, familiale ou professionnelle ; il désigne tout à la fois l'activité de soin à une personne qui en dépend et le souci de la réception de ce soin, sa singularité résidant dans cette combinaison affûtée de compétences techniques et émotionnelles. » (Benelli N., Modak M., 2010, « Analyser un objet invisible : le travail de *care* », *Revue française de sociologie*, 51-1, p. 39-60.)

2.1.3 Focus sur le quart des jeunes n'ayant pas de projet de MIG un an après leur séjour de cohésion

L'enquête statistique permet d'établir qu'un an après leur séjour, 26 % des participants n'ont toujours pas de projet de MIG. Près de la moitié d'entre eux déclare ne pas avoir eu le temps de la réaliser et 44 % ne pas avoir trouvé une MIG correspondant à leurs attentes. Toutefois, les deux tiers (65 %) affirment vouloir réaliser une MIG.

Les personnes qui n'ont pas de projet de MIG ont des profils assez distincts des pratiquants dont la MIG est terminée, en cours de réalisation ou en projet. Ainsi, 30 % des garçons n'ont pas de projet de MIG, contre 22 % des filles. La filière et le niveau scolaire influent également fortement la réalisation de la MIG. 38 % des jeunes scolarisés en voie professionnelle n'ont pas de projet de MIG, contre 23 % des élèves des voies générale et technologique. 36 % des élèves qui déclarent avoir de mauvais résultats scolaires n'ont pas de MIG, contre 22 % de ceux qui déclarent avoir de bons ou d'excellents résultats. 32 % des participants dont la mère est inactive n'ont pas de MIG en projet, contre 24 % de ceux dont la mère est en activité. 29 % des participants dont la mère est employée, ouvrière, agricultrice ou commerçante n'ont pas de projet de MIG, contre 21 % de ceux dont la mère occupe une fonction de cadre ou une profession intermédiaire. Le récit des volontaires interrogés dans le cadre de la cohorte montre qu'une partie d'entre eux bénéficie du soutien d'un parent (majoritairement la mère) qui accompagne la recherche de la MIG soit en mobilisant son réseau professionnel/personnel soit en conseillant le jeune sur sa candidature : relecture de la lettre de motivation, préparation des entretiens, etc. Un facteur qui pourrait expliquer en partie ce résultat de l'enquête. En outre, les jeunes rencontrés, lorsqu'ils ont bénéficié d'un appui de l'un de leurs parents, évoquent des facilités dans leur recherche de MIG vis-à-vis de leurs pairs.

En outre, les problèmes de santé semblent également réduire les chances de réalisation de la MIG : 39 % des participants qui déclarent avoir un problème de santé qui limite beaucoup leurs activités quotidiennes n'ont pas de MIG, contre 23 % de ceux qui ne déclarent aucune limitation.

Enfin, avoir eu des informations sur la MIG durant le séjour réduit la probabilité de ne pas faire la MIG. 29 % des participants qui disent ne pas avoir été informés sur la MIG au cours de leur séjour de cohésion n'ont pas de MIG en projet, contre 25 % de ceux qui disent avoir été informés (tableau 2).

Tableau 2. Principaux déterminants de la non-réalisation de la MIG

	Taux brut de « Pas de projet de MIG »	Écart brut à la modalité de référence	Écart net à la modalité de référence (toutes choses égales par ailleurs)
Sexe			
Fille	22	Réf.	Réf.
Garçon	30	+8	+6***
Situation			
Voie générale et technologique	23	Réf.	Réf.
Voie professionnelle	38	+15	+11***
Autre	37	+14	+11***
Résultats scolaires déclarés			
Excellents / Bons	22	Réf.	Réf.
Moyens	28	+6	+3*
Mauvais / Pas très bons	36	+14	+11***
Problème de santé limitant les activités quotidiennes			
Non pas limité du tout	23	Réf.	Réf.
Oui fortement limité	39	+16	+18***
Oui limité, mais pas fortement	30	+7	+5*
Activité mère			
Oui	24	Réf.	Réf.
Non	32	+8	+8***
Ne sait pas	31	+7	+6
PCS Mère			
Cadre et profession intermédiaire	21	Réf.	Réf.
Ouvrière et employée	29	+8	+4**
Agricultrice, artisan, commerçante, cheffe d'entreprise	29	+8	+6*
Information sur la MIG pendant le séjour			
Non	29	Réf.	Réf.
Oui	25	-4	-5***

***, **, * indiquent si les effets sont significatifs respectivement à 1 %, 5 %, ou 10 %. Autres variables prises en compte pour l'analyse : membre de la famille dans un corps en uniforme, résidence en QPV, activité et PCS du père (voir tableau complet en annexes).

Lecture : 22 % des filles déclarent ne pas avoir de projet de MIG, contre 30 % des garçons (colonne « taux bruts ») : 8 points les séparent (colonne écarts bruts). Si les participants filles et garçons partageaient les mêmes caractéristiques (hormis le sexe), cet écart serait de 6 points (colonne écarts nets). Les écarts nets sont estimés par un modèle de régression logistique.

Champ : participants au séjour SNU en 2021.

Ces grands déterminants peuvent être complétés et affinés par les apports de l'enquête qualitative auprès de 68 jeunes, qui fait ressortir quatre cas de figure.

Facteur de non-réalisation n°1 : l'absence d'information sur la seconde étape ou l'absence de réponse positive à des candidatures (sur la plateforme SNU, mais également hors plateforme).

Illustration – K., participant de 17 ans, Saint-Saint-Denis

K. a pour projet de faire une préparation militaire afin de valider sa MIG. La plateforme SNU propose de nombreuses offres près de chez lui et il a « candidaté à presque toutes ». Il a cependant été refusé sur plusieurs de ses demandes via la plateforme en ligne du SNU sans avoir d'explication sur les raisons de ces refus. Toujours en attente d'une réponse positive, il ne se décourage pas même s'il souhaiterait pouvoir rapidement vivre cette expérience et confirmer ainsi son projet de rentrer dans l'armée.

Facteur de non-réalisation n°2 : interruption de la MIG, sur décision du volontaire et/ou de la structure d'accueil qui ne permet pas de valider la seconde phase, car les 84h de sont pas atteintes.

Illustration – G., participant de 16 ans, Aisne

Après une recherche de MIG difficile due à l'absence d'offres correspondant à ses centres d'intérêt, G. s'est engagé dans la préparation de la journée d'un événement sportif dans sa ville. Il s'est rendu deux heures dans les locaux de la structure d'accueil et a ensuite travaillé directement chez lui sur le projet. Après avoir fait plusieurs relances, il est resté sans nouvelle de son tuteur, responsable de l'organisation de l'événement. G. considère que sa MIG est terminée puisque l'événement est passé et regrette ce manque d'organisation de la structure d'accueil.

Facteur de non-réalisation n°3 : abandon d'une MIG prévue pour des contraintes logiques et matérielles (transport, priorités scolaires) ou parce que la structure d'accueil rencontre des difficultés internes ne permettant finalement pas l'encadrement du volontaire.

Illustration – K. participante de 17 ans, Hautes-Alpes

Ne trouvant pas de MIG à proximité de chez elle, K. a décidé de se renseigner auprès du maire de son village. C'est elle qui a porté à la connaissance de la mairie l'existence du SNU. Elle explique avoir même fait le lien avec le référent départemental. Ayant pour souhait de réaliser sa MIG dans le secteur culturel, elle a accepté de s'engager dans la bibliothèque municipale. Puisqu'elle est interne dans son lycée, elle n'a que très peu de temps disponible dans son village d'origine et n'a donc finalement pas pu commencer sa MIG. « *J'ai accepté de faire ma MIG à la bibliothèque de V., mais je n'ai pas pu, car je suis en internat et j'ai plus de travail et d'engagement cette année. C'est dommage, car j'aurais voulu découvrir l'univers des livres, je suis passionnée de lecture* ».

Le retour d'expérience d'un tuteur MIG – Association

« Au début on ne souhaitait pas faire d'entretien, on considérait que tous les jeunes avaient le droit de s'engager avec nous quelques heures. Mais on a eu des situations de jeunes qui ne sont pas venus ou qui ont abandonné très vite et ça nous a interrogés. Donc maintenant on échange même quelques minutes avec le volontaire pour s'assurer de sa motivation et de la faisabilité logistique ».

Facteur de non-réalisation n°4 : refus volontaire de poursuivre le parcours d'engagement SNU, notamment parce que l'inscription a initialement été motivée par l'entourage familial.

Illustration – L., participant de 17 ans, Finistère

Pas franchement motivé pour le séjour de cohésion, L. reconnaît que ce sont ses parents qui ont insisté pour qu'il participe au SNU. Il aimerait plus tard travailler dans le secteur artistique. Il a bien jeté un œil sur la plateforme SNU, mais « très vite fait » et n'a pas relevé de MIG qui pouvait potentiellement l'intéresser. Il affirme que sa priorité est ailleurs et qu'il ne voit pas vraiment l'intérêt d'aller faire des heures de bénévolat alors que ça ne l'intéresse pas du tout.

Le retour d'expérience d'un Conseiller principal d'éducation

« Dans notre établissement, l'argument qui fonctionne bien c'est celui du séjour de cohésion et des 10 jours tous frais payés en dehors de son département. Parmi les jeunes qui se sont portés volontaires, je ne serais pas étonnée de constater qu'ils n'ont pas forcément poursuivi au-delà du séjour. En plus on est sur des années assez intenses, avec beaucoup de travail donc à mon avis la priorité est ailleurs ».

2.2. Une deuxième phase du SNU qui se structure progressivement dans les territoires

2.2.1 Un développement territorial des MIG confié aux équipes projet départementales, avec des moyens humains jugés insuffisants

Depuis le second semestre 2021 – et de façon plus marquée sur le début de l'année 2022 – la majorité des équipes projet départementales a vu ses rangs grossir, avec l'intégration de référents « MIG » en charge du déploiement territorial des missions d'intérêt général. Avec les chefs de projet SNU, les référents MIG composent le tandem « socle » de l'équipe projet SNU.

Cependant, l'ensemble des équipes rencontrées dans le cadre de cette étude partagent le constat d'une **mission de développement des MIG qui aura rarement été prioritaire, dans le contexte d'une montée en charge du dispositif sur l'année 2022 (organisation de deux à trois séjours au premier semestre selon les territoires)**. Cette démultiplication des séjours s'est **accompagnée d'enjeux accrus au niveau des territoires, en termes de (1) promotion du SNU et de recrutement des jeunes volontaires**, avec des objectifs cibles en termes d'effectifs bien plus élevés qu'en 2021 ; (2) de consolidation des recrutements et de formation des équipes de direction et d'encadrement des séjours ; (3) de préparation et d'organisation logistique des séjours. **Ces objectifs ont très largement pris l'ascendant sur le développement des MIG**, avec des référents MIG globalement associés aux missions de promotion et d'organisation des séjours aux côtés du reste des équipes projet.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« Les séjours de cohésion sont chronophages, ça embolise l'activité des services. À quelques mois de leur organisation, tout s'arrête et la priorité est à la promotion et au recrutement, et à l'organisation à proprement parler du séjour. La MIG ne vient qu'après. »

« On est déjà tous sur le qui-vive, à attendre les dates des séjours qui arrivent généralement du jour au lendemain, et qu'on va devoir fabriquer avec du scotch et un

bout de trombone. Alors que les MIG demandent un travail important, de développement de partenariat, on n'a pas le temps de le mener à la hauteur des besoins quantitatifs. »

« On parle de parcours d'engagement, mais le cœur de l'engagement c'est la phase 2 et la MIG qui l'enclenche. Il y a besoin de remettre la priorité politique sur cette phase, plutôt que sur les séjours de cohésion qui sont aujourd'hui au-devant de la scène. »

« Le séjour de cohésion coûte un bras, si on veut de la qualité sur les MIG, il faut couper le deuxième bras. On n'y arrivera pas sans cela. »

Si l'organisation des séjours de cohésion pèse sur la capacité des équipes projet et leur disponibilité pour le plein investissement dans le développement des MIG, il ne s'agit pas de l'unique difficulté auxquelles se confrontent les référents MIG. **La montée en charge du dispositif en termes de jeunes volontaires entrés en parcours impacte mécaniquement les ambitions et le développement des MIG.** Aussi, dès mars 2022, aux 15 000 jeunes volontaires de 2021 à accompagner en termes de construction et de réalisation des MIG, s'ajoutent les 3 000 volontaires des séjours de février 2022, puis progressivement, ceux de juin et juillet 2022 (environ 29 000). Les référents MIG rencontrés considèrent que l'enjeu de maillage et de développement d'une offre qui prend une envergure à ce point importante en volume reste difficile à porter par une seule personne.

D'autant que les référents MIG sont rarement dédiés à 100 % à la conduite de ce chantier. La majorité d'entre eux ne disposent que d'un temps partiel mobilisé sur cette mission spécifique, souvent couplée à d'autres missions sur des dispositifs proches soutenant l'accueil de mineurs ou l'engagement des jeunes.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« Aujourd'hui j'occupe les deux fonctions de chef de projet et de référent MIG. On a ponctuellement un support administratif tourné vers l'organisation des séjours. Il y a un décalage entre les moyens alloués et les objectifs, comme partout. La masse des volontaires ne permet de travailler comme on le devrait, avec un accompagnement au sens du travail individualisé autour du projet de chaque jeune. »

« Je suis référent.e MIG, mais j'occupe aussi d'autres fonctions autour des Accueils collectifs de mineurs, et chargée de mission sur d'autres dispositifs « engagement », comme le service civique, la réserve citoyenne... Tout ça représente une charge trop importante pour une seule personne. »

« J'ai moins de 70 % de mon temps de travail sur les MIG, c'est évidemment insuffisant pour développer et proposer des missions à la fois en nombre et en diversité. »

« Pour moi, la MIG représente 15/ 20 % de mes missions. On n'a pas le temps de développer comme il le faudrait. »

« Pour 2022, j'ai 950 jeunes volontaires sur le département et autant de missions à créer. C'est un travail de titan, il faut prendre son bâton de pèlerin, et multiplier les entretiens pour souvent développer une mission à l'issue d'un rendez-vous. ça paraît très compliqué de répondre à l'objectif avec si peu de moyens. »

« C'est un travail de fourmis. On ne manque pas d'idées, mais on peine à y arriver avec les moyens actuels. »

« Clairement, on ne tiendra pas la cadence de la montée en charge. »

On notera cependant un effet levier de cette double casquette souvent offerte aux référents MIG. Couplée à la structuration et à l'animation d'un réseau autour de l'offre de missions d'engagement sur

les territoires, la mission MIG peut, dans certains cas, bénéficier des réseaux existants et les prolonger pour construire une offre qui peut parfois s'apparenter à un « sas » vers les missions d'engagement plus récurrentes ou structurantes telles que celles mobilisées dans le cadre du service civique notamment. Cette double mission de développement territorial mutualisée au sein d'une unique fonction a ainsi pu faciliter la mobilisation locale des structures accueillant des MIG.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« Je porte une mission de développement d'une offre d'engagement au sens large : le SNU, mais aussi le service civique, la réserve citoyenne... quand je vais voir un EPCI [Établissement public de coopération intercommunale], je présente un parcours d'engagement qui peut s'appuyer sur l'un ou l'autre des trois dispositifs. Cette vision consolidée pour les élus est importante, après on construit en détail la réponse. »

« On a ouvert la possibilité aux associations qui déposent sur la réserve civique, de l'ouvrir aussi la mission sur le SNU. On essaie de doubler les missions de services civiques aussi, on en a 3 000 sur le département, c'est une opportunité. »

« On a rapprochement intéressant entre la plateforme SNU et le site de la réserve civique. »

« On a vrai levier d'argumentation : le jeune en MIG est le service civique de demain ! »

2.2.2 L'élaboration d'une offre de proximité, diversifiée et de qualité, qui réponde aux objectifs quantitatifs : principal défi de la phase 2 du SNU

Une image militaro-centrée et un effet concurrence qui complexifie le développement des MIG

Premier jalon qui a accompagné la prise de fonction des référents MIG, **le développement d'une offre de missions d'intérêt général s'est confronté (et continue de se confronter) à un certain nombre d'enjeux partagés à l'échelle de l'ensemble des territoires qui ont été exprimés par plusieurs interlocuteurs rencontrés dans le cadre des présents travaux.**

D'abord, la réception de l'opportunité des MIG par de potentiels partenaires locaux reste variable. Cela tient à plusieurs raisons.

En premier lieu, la construction et le déploiement du Service national universel ont été accompagnés de nombreux débats au niveau national comme local, dans les réseaux d'éducation populaire notamment. Qualifiant le SNU de dispositif éminemment politique, ou de dispositif à prégnance « militaire », **les détracteurs du SNU restent nombreux trois ans après la préfiguration du dispositif en 2019.** Aussi, le développement des MIG qui invite à « aller vers » les potentielles structures d'accueil (associations, collectivités, services publics, club sportif,) continue de souffrir d'**une image dégradée du SNU, qui ne favorise pas le développement de partenariat au niveau des territoires.**



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« On a encore des réticences importantes sur le SNU, ce n'est pas simple de convaincre. On fait partie de l'Éducation nationale, mais ça reste parfois difficile de faire adhérer. On a eu des séances de sensibilisation et d'information avec les associations sportives avec l'UNSS, et d'autres associations d'éducation populaire, mais elles restent vent debout »

contre le dispositif. On navigue face à des partenaires importants, et surtout, le dialogue n'a pas lieu, c'est ça que je regrette le plus. »

« On a eu une réception mitigée au sein des structures... mais ça commence à bouger. On a surtout décidé de commencer avec des partenaires qui adhèrent et de voir après pour convaincre les autres. »

« On a le sentiment d'un SNU dont l'image qu'on véhicule n'est pas adaptée. Les partenaires sont échaudés et les discours politiques n'aident pas en connotant à ce point sur le versant militaire... »

De façon concomitante, **la communication autour des MIG peine à se faire « massivement »**. Des outils ont été développés au niveau national (plaquette d'information ; vidéos - témoignages ; guide repère sur la MIG ; référentiel du tuteur, etc.), mais restent insuffisants du point de vue des professionnels en charge du développement territorial. Également, **la communication plus globale sur le dispositif tend à conforter les idées mises en avant par les détracteurs du SNU, en véhiculant l'engagement militaire de manière plus importante que les autres volets**, dans le cadre des séjours de cohésion comme dans la réalisation des MIG. En parallèle, on relève également une relative mécompréhension de la MIG par certaines structures d'accueil potentielles, qui peut aussi être rattachée aux enjeux de communication.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« ça fait 3 ans qu'on fait face à des réticences... qu'il faut convaincre ! C'est un travail de longue haleine. Et il faut être honnête, la com bleu, blanc, rouge ne facilite pas l'adhésion de l'éducation populaire. »

« On a une réception mitigée chez les acteurs associatifs, il faut continuellement déconstruire cette image de service national, militaire, ça fait perdre du temps... il manque un soutien du national à ce niveau. C'est connoté... alors même que ça représente qu'une petite partie de ce qu'est le SNU. On met le paquet sur la com liée à d'autres dimensions, il faut qu'on valorise mieux l'ensemble de ce que ça représente. »

Enfin, et cela rejoint les éléments mis en exergue ci-avant, **le Service national universel s'inscrit dans un paysage étoffé de dispositifs visant à soutenir l'engagement des jeunes, avec parfois pour conséquence un effet de concurrence entre dispositifs sur les territoires**, et un effet de « sur-sollicitation » décrits au sein de certaines structures.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« On a déjà du mal à développer l'offre sur d'autres dispositifs (stages de 3^e, services civiques), quand on rajoute le SNU, ça ne facilite pas les choses. »

« Concrètement, on porte une double mission de développement du service civique et de la MIG. À ce stade, deux associations ont évoqué leur intérêt pour une offre groupée. Mais attention, sur le territoire, on est aussi en retard sur le service civique, et des structures mettent en avant qu'elles ne peuvent se permettre d'aller sur les deux. Il faut faire attention à l'équilibre global. »

La diversité et l'équité territoriale de l'offre « MIG » en question

Parmi les autres enjeux repérés, la difficile couverture de l'ensemble du territoire constitue un défi de taille auquel les équipes projet départementales, peinent à répondre en termes de développement de l'offre MIG.

Parmi les motifs identifiés, on relève (1) **la forte concentration de l'offre autour des villes centres**, et en parallèle, **des zones blanches avec une absence ou une faible volumétrie d'offres proposées** ; (2) **un manque de diversité dans l'offre de missions proposées**, qui tient à la capacité à mobiliser un panel varié de partenaires, et ne permet pas toujours de satisfaire la demande, et de répondre au projet des jeunes volontaires.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« On a près de 200 offres non pourvues, c'est parfois une question de calendrier, mais surtout, une question de choix thématiques et de localisation... L'offre est très concentrée autour de [la ville centre] alors qu'en moyenne, les volontaires sont très excentrés. Beaucoup de jeunes sont issus de milieux ruraux, et il n'y a pas toujours la possibilité de faire rencontrer l'offre et la demande. »

« On a travaillé une cartographie du maillage des MIG en septembre [2022]. On a seulement 1/3 du département qui est partiellement couvert. 60 % des offres sont faites sur [la ville centre]. On a un travail important à faire, commune par commune, pour développer des MIG. »

Ces enjeux croisent d'autres, liés à la mobilité des jeunes issus de zones rurales ou, tout du moins éloignés des villes centres où se concentre l'essentiel de l'offre. Aujourd'hui le dispositif ne prévoit pas de défraiement des déplacements, laissés à la charge des volontaires et de leur famille, et cela peut être un frein pour des jeunes résidents dans des zones très excentrées. À la marge, certaines structures ont pu assumer une prise en charge des frais de déplacement voire d'hébergement, mais ce concerne qu'une poignée d'entre eux, et principalement l'institution militaire à travers les préparations militaires.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

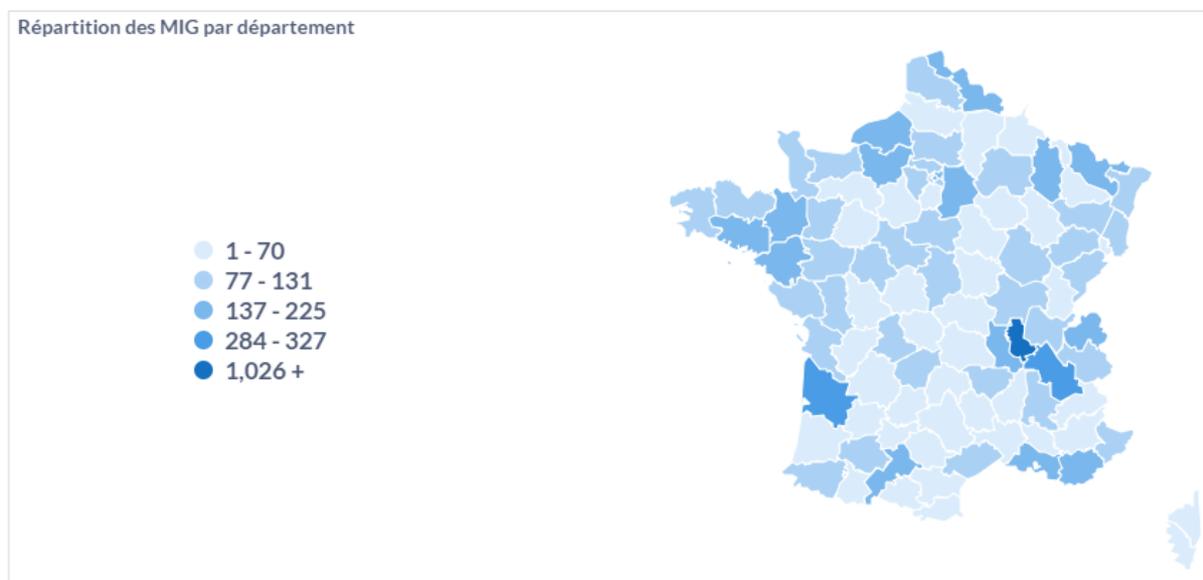
« On a des familles qui nous appellent, car elles n'ont pas moyens de payer les frais de déplacement, ni l'hébergement des jeunes. Il y a certains aspects de l'offre qui doivent être questionnés pour favoriser la réalisation des MIG par tous les jeunes, y compris les jeunes issus de zones rurales. »

« On a des freins multifactoriels. La mobilité, la nature de la MIG... »

« Souvent, pour les jeunes issus de zones rurales, la prise en charge des transports voire de l'hébergement est un enjeu. Sur les prépa militaires, la pension complète et l'hébergement sont proposés, c'est un moteur de réalisation de ce type de MIG. »

Ainsi, **la répartition géographique des MIG montre des disparités territoriales** (carte 2) qui reflètent à la fois l'inégale répartition géographique des volontaires initialement inscrits (par exemple en 2021 l'Auvergne-Rhône-Alpes concentrait 18 % des volontaires inscrits et la Nouvelle-Aquitaine 12 %) ainsi que celle du nombre d'offres publiées à proximité du lieu de résidence sur la plateforme SNU. En effet, le département du Rhône est celui qui a enregistré le plus de propositions de MIG, suivi par l'Isère et la Gironde).

Carte 2. Répartition géographique des MIG



Source : Système d'information SD-SNU (Métabase OSC), octobre 2022.

Note de lecture : Entre 77 et 131 MIG ont été réalisées en 2022 sur le département de l'Ain.

Un équilibre à trouver entre nombre de missions et qualité des contenus

Le développement d'une offre MIG croissante ne doit pas faire oublier l'objectif que recouvre cette seconde phase du Service national universel. Les référents MIG pointent l'enjeu d'**un équilibre à maintenir entre développement massif de l'offre et respect de la qualité des contenus de missions proposées.**

Pour s'assurer d'une bonne compréhension des attendus du dispositif et des MIG par les partenaires, **certaines équipes projet départementales ont développé un outillage complémentaire aux ressources mises à disposition au niveau national.** Celui-ci a vocation à guider et à servir de garde-fou.

« On est passé de près de 200 à 450 MIG cette année, et déjà on a des contenus qui interrogent et des missions qui sont retoquées. On a développé un référentiel "MIG" pour aiguiller les structures dans la construction des futures missions. »

« Ranger les papiers d'un commissariat, faire de l'archivage en mairie, on se questionne parfois sur les contenus des missions. La quantité ne doit pas faire oublier la qualité et la vocation des missions d'intérêt général. (Extraits d'entretiens avec un panel de référents MIG.)

Des départements se sentant parfois « seuls à la manœuvre »

L'échelon régional (DRAJES) reste peu mobilisé pour le développement des missions d'intérêt général, faute de ressources. Pour les équipes projet départementales, les DRAJES se sont surtout focalisées sur l'organisation des séjours.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« On a un portage plus marqué sur la dernière année par le régional, mais essentiellement sur les séjours. Les MIG restent à la main des départements, sans mutualisation ni support vraiment marqué. »

Pour nuancer le propos, dans certaines régions, un appui de têtes de réseaux de l'éducation populaire, mandatées par la DRAJES, a été mis en place, pour activer le tissu partenarial sur les territoires. Cet appui est tourné en premier lieu vers les séjours et la mobilisation des intervenants, ces dernières ayant vocation à se prolonger dans le cadre des MIG.

En parallèle, le soutien national se décline à travers un outillage ressource (voire section suivante) notamment la communication vers certains profils de structures partenaires, salué au niveau local. Au-delà des plaquettes existantes centrées sur les collectivités territoriales, **les territoires soulignent le besoin de compléter cet outillage par des supports d'animation et de promotion des MIG au niveau des structures associatives**, ou encore, par **la construction de partenariats nationaux qui pourraient nourrir une offre socle et homogène sur les territoires**. À noter enfin que les temps collectifs inter-référents animés par le national, s'ils offrent un espace de dialogue important, sont fortement occupés par la préparation des séjours de cohésion.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« Les webinaires nationaux qui réunissent les référents MIG sont des temps clés, mais où il est question de beaucoup de choses sauf du développement des MIG ! On parle de gestion, on parle des séjours, mais pas suffisamment des sujets de fonds liés aux MIG. Au national comme au niveau local, une seule personne est dédiée aux MIG à la SD SNU (la structure nationale en charge du pilotage du dispositif)... On pourrait attendre le développement de partenariats nationaux qui générerait une offre en local, mais on n'arrive pas à aller sur ça non plus. Ils font ce qu'ils peuvent avec les moyens qui sont les leurs, comme nous. »

« Les partenariats nationaux peuvent s'enrichir. Aujourd'hui il n'y a pas suffisamment d'impulsion du national. C'est aux territoires de se débrouiller. »

À ce stade, l'offre est jugée ainsi insuffisante par les référents pour répondre à l'ensemble des envies et besoins des volontaires, que ce soit sur le plan quantitatif (nombre de missions proposées) ou qualitatif (type de missions, secteurs représentés...). Les opportunités de MIG pour les jeunes résidant hors des villes centres relèvent davantage du réseau personnel du jeune (ou du référent MIG départemental) avec quelques fois la difficulté à trouver la vocation « d'intérêt général ». Néanmoins, les équipes projet identifient des appuis et se montrent inventives et actives pour consolider une offre de qualité.

Des leviers repérés qui facilitent le développement territorial des MIG

Parmi les leviers ayant facilité le développement des MIG, on relève notamment **l'installation d'une gouvernance associant un tour de table suffisamment ouvert, pour conforter une véritable dynamique partenariale autour de l'animation du SNU**. Ce réseau « SNU » ainsi constitué se révèle un allié de taille pour convaincre, porter et faire résonner l'objectif de développement des MIG au niveau local.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« Sur [notre département] on a un vrai pilotage tripartite (préfet, recteur, collectivités) et des groupes de travail SNU qui associent les corps en uniformes, mais aussi les réseaux d'éducation populaire. Ça a permis de mobiliser vite et en nombre les MIG. »

La participation des intervenants externes aux séjours de cohésion est également repérée comme le levier d'une adhésion au dispositif pour des acteurs locaux réticents à être associés. Cette adhésion peut être motrice ensuite dans le développement d'une offre de MIG.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« C'est un travail de longue haleine [l'adhésion des structures réticentes], mais progressivement on y arrive avec les intervenants des séjours qui progressivement changent de perception. On a cassé des barrières, même s'il en reste d'autres. »

Aussi, les référents MIG soulignent l'effet réseau et « coup double » recherché, en essayant de mobiliser des fédérations et réseaux susceptibles de proposer une diversité de missions sur le territoire.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« On travaille sur des partenariats avec des acteurs nationaux, comme le Rotary Club, la Croix-Rouge française... des acteurs dont on sait qu'ils ont des antennes et de relais locaux et vont être pourvoyeurs de plusieurs MIG. »

« On a envoyé un courrier aux EPCI, au président des maires ruraux, on a des perspectives d'échange avec des associations importantes qui peuvent permettre de développer une offre conséquente. »

Des perspectives en émergence ou gestation, à soutenir

Sur certains territoires, **des réflexions sont en cours pour mobiliser des structures relais, de manière à faire rayonner la promotion et le développement des MIG de manière localisée et intégrée** à des réseaux pré existants.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« Pour le développement des services civiques, on s'est beaucoup appuyé sur des structures relais – des structures d'éducation populaire – pour développer et relayer. Ces structures on aimerait les faire évoluer et les transformer en « structures de l'engagement. C'est une construction de réseau à l'étude, qui inviterait à des financements dédiés côté État pour porter cette ambition. »

L'Éducation nationale est également identifiée comme un lieu de promotion et de recrutement des volontaires, comme un lieu de relai et d'accompagnement des volontaires pendant leur parcours, voire comme un lieu de réalisation de la MIG. Or aujourd'hui, faute de ressources dédiées, la communauté éducative et les directions des établissements scolaires restent relativement en marge des différentes dimensions (à l'exception de la promotion du dispositif, qui implique souvent des relais dans les établissements). Un enjeu est ainsi identifié pour faire de l'Éducation nationale et des établissements scolaires des lieux relais et ressources dans la promotion, dans l'accompagnement voire dans la construction d'une offre de MIG.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« On a ouvert une réflexion sur des missions d'intérêt général en lycée (ou en inter lycée) piloté par des services civiques. Les référents en établissements scolaires restent une recommandation et à ce stade, pas d'obligation, ça se fait peu. Et en même temps, on ose pas trop en demander aux lycées qui sont déjà fortement sollicités. »

Des ambitions à questionner ?

En septembre 2022, l'annonce d'une extension de la période de réalisation des MIG à deux ans pour la cohorte de jeunes de 2021 est venue percuter les missions des référents dédiés et équipes projet départementales. Porté à 2 ans (contre 1 an jusqu'alors), ce nouveau cadre offre, d'une part, une plus grande latitude aux jeunes pour réaliser effectivement leur mission d'intérêt général, mais va, d'autre part, contraindre les référents à un suivi d'un nombre de plus en plus important de jeunes, issus de cohortes qui se chevaucheront.

Ces perspectives interrogent directement la question des moyens et de leur adéquation vis-à-vis des objectifs notamment quantitatifs de réalisation des MIG. Et d'aucuns plaident pour un nivellement par le bas, des objectifs tant que la montée en charge ne sera pas accompagnée de plus de moyens.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« On vient d'apprendre l'extension de la période de réalisation des MIG à 2 ans. Ça détend un peu le calendrier pour les jeunes, mais pour les référents MIG ça veut dire qu'on a des cohortes qui vont se chevaucher. »

Extraits d'entretiens avec un panel de référents MIG

« Si les moyens n'évoluent pas, il faut qu'on acte ensemble et collectivement des objectifs adaptés au moyens. Viser 100 % ne paraît pas réaliste. Il faut viser 30 ou 50 % et là on pourra l'atteindre. »

2.2.3 Un outillage qui facilite le suivi et la mise en œuvre, un accompagnement plus individualisé difficile à garantir

Une plateforme SNU ressource, mais un rôle pivot du référent MIG dans l'accompagnement des volontaires

Le développement des MIG a été accompagné d'un outillage important. En son cœur, la plateforme SNU guide le jeune aux différentes étapes de son parcours d'engagement et en particulier dans sa recherche de MIG (sur les usages de la plateforme par les participants, cf *infra* 2.3.2).

La plateforme SNU - qui a en outre connu des adaptations récentes et qui s'est encore améliorée dans son offre - est plébiscitée et décrite par les équipes projet comme une réelle ressource. Cet outil ne peut toutefois pas répondre à lui seul aux enjeux rencontrés par les jeunes dans la construction de leur projet et l'identification des opportunités d'offres au niveau des territoires de résidence.

Le besoin d'accompagnement des jeunes volontaires est d'autant plus important, dans certains territoires (en particulier les Départements et Régions d'Outre-mer) **où les jeunes sont décrits comme plus volatiles par les référents MIG** et où les taux de réalisation des MIG sont se situent en deçà des résultats de Métropole.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« Pendant les derniers séjours de cohésion, j'ai rencontré 190 jeunes, dans le cadre des forums des métiers. Au total, 10 ou 20 jeunes m'ont effectivement ressolicité à l'issue du séjour. Les jeunes sont très volatiles sur le territoire plus qu'ailleurs en France, et pour

certain, il faut aller les chercher pour développer des MIG. On ne peut imaginer qu'ils vont s'y mettre tout seuls.»

De manière plus générale, **les jeunes volontaires faisant face à de fortes déconvenues ou difficultés pour identifier leur MIG** sont nombreux. Une proportion importante de jeunes aspire à réaliser leur mission dans un corps en uniforme (gendarmerie, police nationale, service départemental d'incendie et de secours (SDIS), préparation militaire), mais l'offre est très largement insuffisante par rapport à la demande. D'autres se confrontent à une difficile adéquation entre l'offre et la demande au niveau de leur territoire de résidence. Dans les deux scénarios, le risque de démobilitation des jeunes est élevé.



Extrait d'entretien avec un panel de référents MIG

« On a adressé un questionnaire aux jeunes volontaires en fin d'année 2021, pour savoir pourquoi ils n'avaient pas réalisé leurs MIG. Pour la majorité, c'est une question d'inadéquation entre attente et offre. »

« Une fois qu'on a passé la frustration des jeunes qui ne peuvent pas être là où ils veulent (principalement dans les corps en uniforme où l'offre est insuffisante), reste 30 % des jeunes. »

Face aux besoins d'appui et de remobilisation, **les référents MIG jouent un rôle déterminant de point focal. Mais ils se confrontent néanmoins à certaines difficultés pour mener à bien cette mission. La question des moyens, eu égard au nombre de jeunes à suivre et accompagner, est évidemment au cœur des enjeux, mais elle n'est pas la seule.**

La question du repérage des référents MIG par les jeunes constitue également un enjeu. Car si l'intervention des équipes projet est aujourd'hui systématique dans les séjours de cohésion, ces dernières ne rencontrent pas les jeunes de leur territoire de référence, qui, selon les partis pris de l'organisation de la phase 1, sont invités à une mobilité infra régionale et, de fait, à la réalisation du séjour dans un autre département que celui de leur résidence.

Aussi, la mobilisation des volontaires dans l'activation et la réalisation de leur mission d'intérêt général constitue-t-elle un enjeu de taille pour les équipes projet, à l'issue de la phase 1.

Des initiatives portées par les équipes projet départementales pour mobiliser les jeunes autour du projet de MIG

Pour relever le défi de cette mobilisation et de l'accompagnement des jeunes dans la construction et de la recherche de leurs MIG, les départements ont expérimenté différentes démarches. Certaines ont travaillé sur la passerelle du séjour de cohésion vers les MIG, directement dans le temps du séjour (cf. illustration département #1 ci-dessous), d'autres ont systématisé des temps d'information rapidement à l'issue des séjours (cf. illustration département #2 ci-dessous). Tous aspirent à construire la réponse la plus adaptée pour ne pas « perdre » les jeunes, et favoriser leur autonomie de recherche, voie la plus adaptée d'identification d'une MIG en proximité des lieux de résidence.



Illustration – Bonne pratique

Dans le département #1, le travail autour du projet de MIG est travaillé dès le séjour de cohésion. Une plaquette est remise à l'intention des jeunes et porte sur « comment trouver une MIG ? ». Elle donne notamment les coordonnées du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de proximité. Également, pendant le séjour, un forum de l'engagement est organisé pour

développer le champ des possibles pour les jeunes en dehors des corps en uniforme, dont l'offre est connue et sur sollicitée. Enfin, un travail filé et tutoré est mené pendant le séjour, sous la supervision des encadrants, pour accompagner l'émergence de projets de MIG, et l'identification de structures à contacter dès leur retour du séjour, pour développer un projet de MIG au retour du séjour.

Illustration – Bonne pratique

Dans le département #2, après les séjours, un email est envoyé à tous les jeunes, ainsi qu'un outillage ressources : annuaires, documents utiles. Une visio est également rapidement organisée sous un format questions/réponses pour donner des informations, aux parents et aux jeunes. Dans un second temps, à la fin de l'été, une autre rencontre est organisée avec une centaine de volontaires (qui n'avaient pas assisté à la première) et des jeunes qui ont déjà réalisé leur MIG. L'objectif étant de favoriser l'échange d'information entre pairs.

En outre, **pour accompagner ces enjeux, des attentes sont remontées par les équipes projet départementales pour un appui plus important de l'échelon régional – à travers les DRAJES- et ce, de manière à garantir des approches homogènes entre les territoires d'une même région.**

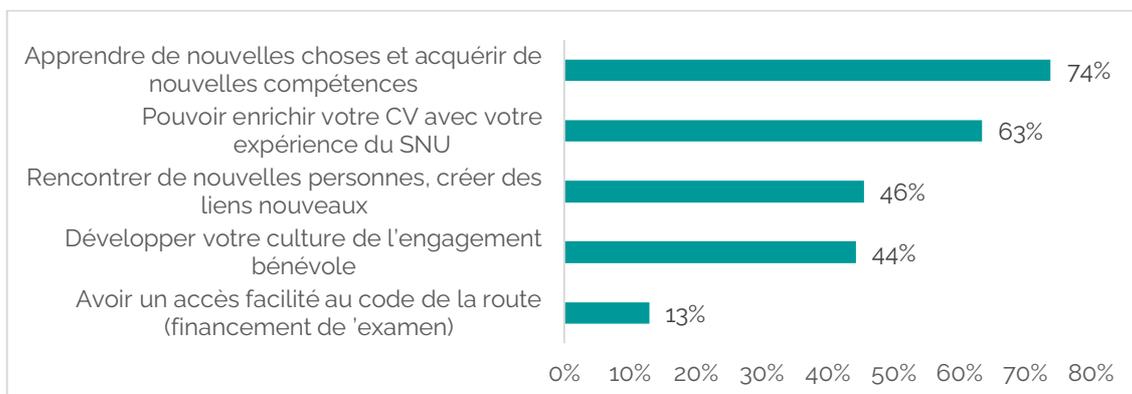
2.3 Réalisation de la MIG : du projet au retour d'expérience, le regard des volontaires

2.3.1 Une motivation des volontaires réitérée pour la phase 2

Une poursuite de l'engagement motivée par plusieurs facteurs

À l'issue du séjour de cohésion, les résultats de l'enquête statistique « SNU un an après » permettent d'établir que les volontaires s'orientent vers la phase 2 du Service national universel avec différentes attentes : vivre une immersion dans un environnement professionnel et acquérir des compétences, valider un parcours donnant droit à des avantages et une reconnaissance valorisable sur un CV, mettre à profit du temps libre pour soutenir une cause (ou un projet) qui leur tient à cœur, ou expérimenter plus concrètement la notion d'engagement et la découverte de métiers, amorcées à travers la phase 1 (figure 9).

Figure 9. Aspects qui ont incité à participer à la MIG



Lecture : 74 % des participants à la MIG ont été motivés par le fait d'apprendre de nouvelles choses et acquérir de nouvelles compétences.

Source : Enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champ : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

Continuité de la logique d'engagement du SNU après le séjour de cohésion, la MIG vient compléter et valider un parcours en deux étapes qui donne accès à certains avantages, notamment **le financement d'une partie du Code de la route**, et **la reconnaissance sur Parcoursup**. Au sein de la cohorte étudiée, quasi tous les participants (près de 8 sur 10) citent ces atouts et les identifient comme attractifs.



Illustration –A., participante de 17 ans Haute-Vienne

L'engagement au SNU était l'occasion pour A. d'avoir une première approche avec monde professionnel à « valoriser dans son CV pour parcoursup ». Après avoir découvert différents secteurs de métier pendant le séjour de cohésion, elle a réalisé sa MIG « un peu par hasard » chez les pompiers. C'est une expérience qu'elle a beaucoup appréciée et trouvée complémentaire avec le séjour notamment par le port de l'uniforme qui rappelle l'engagement SNU. « *C'est complémentaire avec le séjour de cohésion parce que là-bas on voit des métiers et là on est dans un métier et avec la tenue, c'est la continuité* ».

Illustration –M., participante de 17 ans, Deux-Sèvres

M. avait pour projet initialement de s'engager dans un projet sur le droit des femmes davantage en adéquation avec ses centres d'intérêt, mais elle s'est organisée trop tardivement. M. a réalisé finalement sa MIG dans une épicerie solidaire qu'elle a trouvée grâce à son entourage. Elle n'a pas pris plaisir à réaliser cette mission, car elle l'a trouvée éloignée de la cause solidaire qui la motivait, n'étant que dans l'arrière-boutique et donc sans contact avec les bénéficiaires. Cependant, elle trouve cette étape intéressante dans la poursuite de l'engagement SNU. C'est également un moyen de bénéficier d'une aide pour le code non négligeable. « *Ce n'est pas spécialement la mission la plus intéressante. Ce qui m'intéressait c'était le droit des femmes, mais je m'y suis prise trop tard. C'est compliqué avec le bac de français et le code en même temps. C'est quand même cool d'offrir le code !* ».

La MIG a pu également, pour certains volontaires, **motiver l'inscription initiale**. Ces derniers (moins d'une dizaine dans la cohorte étudiée) affirmaient dès le séjour de cohésion être impatients vis-à-vis de cette seconde étape qu'ils anticipent comme un **engagement plus concret que le séjour** dans le sens où ils participent directement aux activités d'une structure qui sert l'intérêt général et défend une cause qui leur tient à cœur.



Illustration – C., participante de 17 ans, Haute-Garonne

Lorsqu'elle s'inscrit au SNU à la fin de son année de seconde, C. souhaite se rendre utile et faire quelque chose de différent. Son souhait de départ était de ne réaliser que la MIG, avant de comprendre que le séjour de cohésion était indispensable. Sans idée précise du secteur dans lequel elle souhaite réaliser cet engagement, C. se dit néanmoins intéressée par le milieu de la solidarité et de la culture. Elle constate que le nombre d'opportunités à proximité de chez elle reste limité et s'oriente finalement vers une association qui propose de l'aide aux devoirs.

Autre principal facteur de motivation : **la valorisation professionnelle de l'expérience**. Cette seconde étape est en effet une opportunité qui peut tout à fait être mise en avant dans un CV / une candidature, en complément du stage de troisième qui, pour une majorité de jeunes, n'est pas toujours choisi, mais surtout dépendant du réseau familial. La MIG est alors plébiscitée pour l'apprentissage et la montée en compétences qu'elle peut offrir. D'après l'enquête statistique « SNU un an après », 74 % des jeunes dont la MIG est en cours ou terminée ont ainsi cité le fait d'apprendre de nouvelles choses et d'acquérir de nouvelles compétences dans les facteurs incitatifs et 63 % le fait de pouvoir enrichir son CV (figure 9). Au sein de la cohorte, ce sont deux jeunes sur trois qui relient leur engagement avec un projet d'orientation.



Illustration – L., participante de 17 ans, Haute-Vienne

L. a souhaité poursuivre son engagement SNU dans le « milieu du service à la personne » qui l'intéressait avant même de s'engager dans le SNU. C'est comme cela qu'elle a trouvé une mission dans un EHPAD. Elle est entrée en lien facilement avec le directeur de l'établissement qui, après l'avoir appelée, lui a proposé de la rencontrer. Elle garde un souvenir très positif de cette expérience qui lui a permis de découvrir un secteur qui jusque-là l'attirait et de confirmer ainsi ses projets professionnels. Elle a en effet décidé depuis juin de s'engager dans un service civique auprès de la même structure et de passer en parallèle le CPJEPS (certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Ponctuellement, **la MIG peut également s'inscrire dans le cadre d'un projet scolaire** : les jeunes vont alors faire reconnaître la MIG comme équivalent d'un stage/une immersion professionnelle exigée en première. Une situation qui reste minoritaire, très peu saisie par les établissements scolaires et les équipes. Ces dernières **perçoivent d'ailleurs difficilement l'articulation entre le projet pédagogique qu'ils mettent en œuvre dans le cadre scolaire et celui porté par le Service national universel.**



Illustration – A., participante de 17 ans, Val-d'Oise

A. s'est engagée au sein de la MDL (maison des lycées) de son lycée, avant même son séjour de cohésion. Dans ce cadre, elle a contribué au lancement d'un projet de collecte solidaire. Ayant eu des difficultés à trouver une MIG, cet engagement a finalement pu être requalifié comme tel, l'occasion pour A. d'être une véritable ambassadrice du SNU au sein de son établissement lors des événements organisés et via une communication accrue sur les réseaux sociaux. « *Pendant les collectes, on portait notre tenue, on leur a fait beaucoup de pub !* ».

Illustration – Le retour d'expérience d'un conseiller principal d'éducation

« On entend dire que le SNU va améliorer la mixité sociale et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. C'est compliqué de porter ce discours quand, en tant qu'équipe pédagogique on accompagne les jeunes tous les jours, on fait un travail au quotidien pour lequel les ressources sont déjà insuffisantes. On n'a même pas d'assistante sociale au lycée. Nous, les problématiques des jeunes, on les connaît »

« Les jeunes ont des projets, ils ont envie de s'engager, mais ça s'apprend sur le long terme. Monter une action, rechercher des subventions, nouer des partenariats, se confronter à la vraie vie, aux contraintes, travailler en équipe. [...] On fait déjà beaucoup de choses, en lien avec l'éducation populaire. Pourquoi rajouter encore un dispositif ? ».

Enfin **l'incitation familiale** (ou celle d'un référent social) reste pour les « non-volontaires » le principal moteur de cet engagement « contraint » qui concerne 4 jeunes au sein de la cohorte de l'étude.



Illustration – L. participant de 17 ans, Yvelines

L. n'était pas franchement convaincue par le SNU. On lui avait très rapidement parlé du dispositif, mais elle n'avait pas imaginé s'inscrire jusqu'à ce que son père l'y oblige, ayant entendu parler du SNU « par des collègues ». Mal à l'aise avec les jeunes de son âge la perspective d'un séjour en collectivité lui « faisait horreur ». Mais elle a dû s'y résoudre « pour acheter la paix sociale » avec son père. Ce dernier pensait que ça lui ferait du bien, L. n'ayant pas mis un pied au lycée depuis des mois. Elle a d'abord négocié de faire uniquement la première phase, le séjour de cohésion, qui s'est révélé « un peu plus sympa que prévu ». Pour la seconde phase, elle envisage de réaliser sa MIG dans un centre spécialisé pour les jeunes, mais elle n'a pas encore eu de réponse. Là encore, c'est sous la pression familiale qu'elle s'est décidée à chercher une MIG.

On observe ainsi deux « stratégies » : **d'un côté, les volontaires qui vont chercher à faire coïncider la MIG avec un projet professionnel** et, de l'autre, ceux qui vont plutôt **privilégier une thématique qui leur tient à cœur** et leur permette de vivre une expérience sociale et citoyenne, sans être directement liée à des aspirations de formation et d'insertion.

Un enjeu d'anticipation dès le séjour de cohésion pour articuler les deux étapes

Au-delà des motivations, **la préparation de la MIG est une étape qui mérite d'être anticipée pour répondre aux besoins et attentes des jeunes.**

Les entretiens menés auprès de la cohorte **confortent l'intérêt d'une mission dont la construction doit être amorcée dès le séjour de cohésion.** C'est en effet un temps propice pour poser les bases d'un projet personnel, structurer la phase prospective (en identifiant le panorama des structures d'accueil), s'appuyer sur des personnes ressources à même d'expliquer la MIG et assurer une articulation entre les deux étapes du parcours SNU. Nous l'avons vu précédemment, le fait d'avoir été informé lors des séjours de cohésion sur les MIG augmente légèrement la probabilité d'en réaliser une (tableau 2). C'est également un prérequis pour construire des parcours d'engagement cohérents et complémentaires. Les jeunes cherchent en effet dans la MIG un écho du séjour que ce soit à travers les thématiques abordées, les échanges avec les professionnels ou l'esprit collectif.



Extraits d'entretien avec les tuteurs MIG

« On a apprécié que les jeunes qui postulent chez nous parlent de ce qu'ils avaient appris durant le séjour, ce qu'ils avaient fait par exemple les mises en situation, les activités sportives. Oui clairement ça joue dans notre décision d'accueillir des jeunes SNU parce que ce sont des jeunes qui ont expérimenté la hiérarchie, les exercices militaires. »

« Je vois une différence avec les candidatures d'autres jeunes qu'on peut recevoir c'est qu'ils parlent beaucoup d'engagement et veulent se mettre au service des autres. Je trouve ça chouette parce que ce n'est pas un état d'esprit qu'on retrouve souvent. »

L'enquête « SNU un an après » permet de constater que 68 % des jeunes s'estimaient suffisamment bien informés sur les MIG pendant le séjour ce qui est en progression (53 % en 2020). En parallèle, le suivi qualitatif permet de voir que les jeunes qui ne se sentent pas bien informés décrivent une **certaine désorientation à leur retour de séjour** : ils ont parfois du mal à identifier sur le territoire les contacts clefs et ressources à leur disposition pour les accompagner dans la construction de leur MIG. De plus ils ne repèrent pas toujours l'étendue des opportunités qu'ils peuvent saisir et se concentrent bien souvent sur les corps en uniforme ou les clubs et associations sportives qu'ils connaissent.



Illustration – Bonne pratique

À C. comme sur beaucoup de territoires, se tient à chaque séjour de cohésion le forum de l'engagement national SNU. Différents corps de métiers sont représentés à cette occasion (police, Armée de terre et de l'air, fonctionnaires territoriaux, associations de jeunesse, structures sociales...) pour échanger avec les volontaires et leur présenter différentes formes d'engagement qui participent à l'intérêt général. L'objectif est de « nourrir leur réflexion sur la future MIG et de leur donner des idées ». À l'issue de ce forum, ils sont incités à repérer les structures équivalentes ou proches présentes sur leur propre département.



Illustration – M., participante de 17 ans, Haute-Vienne

Cela fait un an que M. cherche une MIG via la plateforme SNU. Elle affirme ne rien trouver à moins de 100km de chez elle, ce qui est inenvisageable. Craignant d'avoir dépassé les délais, elle prend attache avec la référente départementale qui la rassure et lui propose de solliciter directement certaines structures. Elles discutent ensemble et évoquent la mairie qui intéresserait beaucoup M. Cette dernière va prendre donc contact avec la mairesse de son village et après plusieurs échanges et une rencontre, il sera décidé de créer une MIG dans l'école. Un projet qui tombe bien puisque M. envisage de devenir sage-femme ou institutrice.

Une des limites identifiées non seulement par les référents MIG, mais aussi par les partenaires et les volontaires eux-mêmes, reste **l'affectation des jeunes sur un séjour de cohésion hors de leur département de résidence** qui ne permet pas de réellement inscrire un accompagnement personnalisé dans le temps.



Extrait d'entretien avec un tuteur MIG (association)

« On intervient volontiers durant le séjour pour échanger avec les jeunes et leur montrer notre activité, mais comme ce sont des jeunes d'autres départements c'est vrai que c'est assez limitant. Est-ce que ça se passe comme ça sur les autres séjours ? Comment est-ce les jeunes de notre département peuvent nous trouver ensuite, est-ce qu'ils l'info ? Tout ça ce sont des éléments sur lesquels nous n'avons aucune prise ».

2.3.2 Du projet à la concrétisation : un parcours pas toujours linéaire qui exige une certaine autonomie et proactivité des jeunes

Lors des entretiens, **près de 2 jeunes sur 3 estiment que la recherche d'une MIG a été difficile, voire très difficile**, rallongeant la durée de réalisation de la seconde phase. Plusieurs facteurs expliquent cette appréciation qui s'inscrit, rappelons-le, dans un contexte de montée en charge, de structuration des équipes départementales et de développement local de la seconde phase.

La plateforme SNU : interface essentielle, mais dont l'offre se construit progressivement avec des disparités importantes selon les secteurs thématiques et géographiques

De manière générale, **les volontaires font preuve d'une grande autonomie dans la recherche et réalisation de la MIG. La plateforme SNU contribue en grande partie à cette responsabilisation : en effet**, l'enquête réalisée par questionnaire montre que 66 % des participants dont la MIG est terminée ou en cours affirment avoir utilisé cet outil pour trouver leur MIG (figure 10).

Les entretiens qualitatifs viennent préciser, en miroir, l'usage que font les volontaires de la plateforme. Cette dernière est tout d'abord bien repérée en tant que « portée d'entrée » et de « validation » des MIG agréées. **Tous les volontaires – du moins ceux qui ont souhaité s'engager sur la phase 2 – se sont ainsi connectés après le séjour de cohésion pour prendre connaissance de l'offre disponible.** Les plus réactifs ont identifié une mission qui suscitait leur intérêt et ont pu candidater dans la foulée. D'autres ont d'abord pris attache avec le contact référent de la structure pour échanger sur le format et le contenu de la MIG avant de se décider.



Illustration – Structure ayant accueilli un jeune en MIG en 2022

L'association de R. ne connaissait pas vraiment le SNU avant qu'un volontaire ne lui en parle. Ravie de cette première expérience elle publie régulièrement sur la plateforme une proposition pour accueillir des jeunes qui souhaitent réaliser leur mission dans le champ de la solidarité. Ces derniers se relaient à chaque vacance scolaire, elle reçoit généralement plusieurs demandes par mois.

Illustration – S., participant de 18 ans, Finistère

S. souhaite intégrer la Marine. Son objectif était donc clair dès le début : sa MIG serait une prépa militaire. Il a postulé à plusieurs offres dans un rayon de 200km avant d'être accepté dans une, sur B. Toutes ses démarches ont été réalisées à partir de la plateforme SNU.

Illustration – M., participant de 18 ans, Haute-Garonne

M. n'avait pas vraiment d'idée précise sur ce qu'il voulait faire pour sa MIG. Il a suivi de très près les annonces publiées sur la plateforme, mais s'est dit « *assez déçu des missions proposées qui étaient peu diversifiées, si on ne veut pas faire l'armée il n'y avait pas grand-chose* ». Il a finalement choisi une MIG dans une troupe de théâtre, un défi pour lui : « *J'avais toujours eu envie de me lancer, mais l'occasion ne s'était pas présentée. Là j'avais une opportunité pour découvrir le fonctionnement d'une troupe et les aider comme je pouvais ça m'a plu.* » Avant de se décider, M. a toutefois pris contact avec la référente de la structure pour échanger sur le contenu et les missions proposées au volontaire,

Ce schéma prévu par les préfigureurs du SNU s'avère être en réalité moins fréquent qu'il n'y paraît. Les entretiens menés avec les volontaires de la cohorte ont montré que **de nombreux jeunes ont eu du mal à se saisir de l'offre disponible pour plusieurs raisons :**

- La **forte attractivité des missions auprès des corps en uniforme qui a entraîné une sélectivité importante** et des déceptions chez les jeunes C'est notamment le cas des préparations militaires et du nombre de missions proposées en nombre limité au sein de la police, de la gendarmerie et du service départemental d'incendie et de secours (SDIS). L'enquête par questionnaire révèle à ce propos que 58 % des participants qui n'ont pas réalisé leur MIG souhaitaient la faire dans un corps en uniforme (32 % dans l'armée, 16 % dans la police et la gendarmerie et 10 % chez les pompiers). Cette situation doit être analysée à l'aune du profil et des aspirations des jeunes qui se sont portés volontaires en 2021 et qui avaient une appétence marquée pour les corps en uniforme⁴⁵. Elle soulève néanmoins des interrogations sur des critères de sélections et l'universalité du dispositif.



Illustration – Structure ayant accueilli un jeune en MIG en 2022

La gendarmerie de S. a ouvert en 2022 ses portes à une vingtaine de volontaires pour expérimenter la MIG. Une initiative qui s'est révélée attractive puisque le colonel de gendarmerie en charge du dispositif a reçu pas moins de 40 candidatures, l'obligeant à opérer un recrutement en bonne et due forme. « *On a d'abord testé leurs motivations puis on leur a fait passer un entretien pour voir comment ils s'exprimaient, comment ils étaient en groupe, ce qu'ils voulaient faire plus tard, etc. Sur cette base, on a fait quelques exercices physiques puis on a sélectionné les 20.* »

Illustration – Structure ayant accueilli un jeune en MIG en 2022

Le centre social de N. publie tous les semestres sur la plateforme SNU une proposition d'accueil pour 2 jeunes en MIG. Il reçoit à chaque fois un grand nombre de candidatures « ce qui est plutôt encourageant et démontre l'envie des jeunes de cette génération de se bouger », mais qui exige un processus de recrutement formalisé pour sélectionner les 2 profils retenus. Plusieurs critères sont ainsi posés :

⁴⁵ Defasy A. Desjonqueres T. Hervieu N. Leplaideur M. 2022, Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français en 2021. Enseignements de l'évaluation des séjours de cohésion, avec les contributions de l'INJEP (Anne-Sophie Cousteaux et Samuel James) et des équipes des cabinets Pluricité et Itinere Conseil, INJEP, Notes & Rapports.

- L'ordre de préférence : « on va prendre des gens qui ont envie de faire de l'animation et qui ont mis la MJC dans leurs premiers choix »
 - Le lieu de résidence « on fait attention à ce qu'il n'y ait pas beaucoup de transport, déjà parce que la proximité est intéressante pour fidéliser les équipes et parce que trop de transport est souvent facteur d'abandon... »
 - L'âge : « on privilégie les jeunes de 17 ans, 15 c'est un peu trop jeune pour faire de l'animation »
 - La motivation qui est perçue lors de l'entretien « je demande toujours à les rencontrer d'abord ».

Illustration – L., participante de 17 ans, Morbihan

L. n'a pas pu réaliser sa MIG. À l'issue du séjour de cohésion, elle n'avait pas bien compris comment ça allait se passer et a mis du temps à se familiariser avec la plateforme SNU. Elle avait une préférence : la caserne de pompiers. Mais ses 5 candidatures ont été refusées pour différents motifs (stage complet, absence de transports en commun à proximité, incompatibilité avec un agenda scolaire). Elle a même passé des entretiens qui n'ont pas donné suite ... Sans qu'elle comprenne bien pourquoi. Très déçue elle a renoncé à la seconde phase « *je pensais pas que ce serait aussi dur, pour moi on devrait pouvoir faire sa MIG où on veut sans passer de sélection* ».

- **L'hétérogénéité territoriale de l'offre proposée** avec de vrais enjeux de mobilité, en particulier pour les jeunes résidents en milieu rural (actuellement aucun défraiement n'est prévu).
- La **diversité des missions proposées** et l'inadéquation de l'offre avec les aspirations de tous les jeunes. C'est d'autant plus vrai pour ceux qui cherchaient des missions dans le secteur de l'environnement et de la défense des droits. Dans les entretiens, les jeunes concernés ont regretté la faible mobilisation des acteurs associatifs en dehors de quelques grandes organisations nationales (Restos du Cœur, Secours populaire...) et de centres sociaux de proximité.



Illustration – T., participant de 16 ans, Seine-et-Marne

T. n'a à ce jour pas réalisé sa MIG et reconnaît avoir « abandonné les recherches ». Il aurait bien aimé pouvoir s'engager dans une association environnementale, mais il n'y avait aucune offre sur la plateforme dans le domaine à proximité de chez lui. Il a bien tenté de contacter une ou deux associations, mais n'a pas obtenu de réponse. Personne ne connaissait la MIG et le SNU.

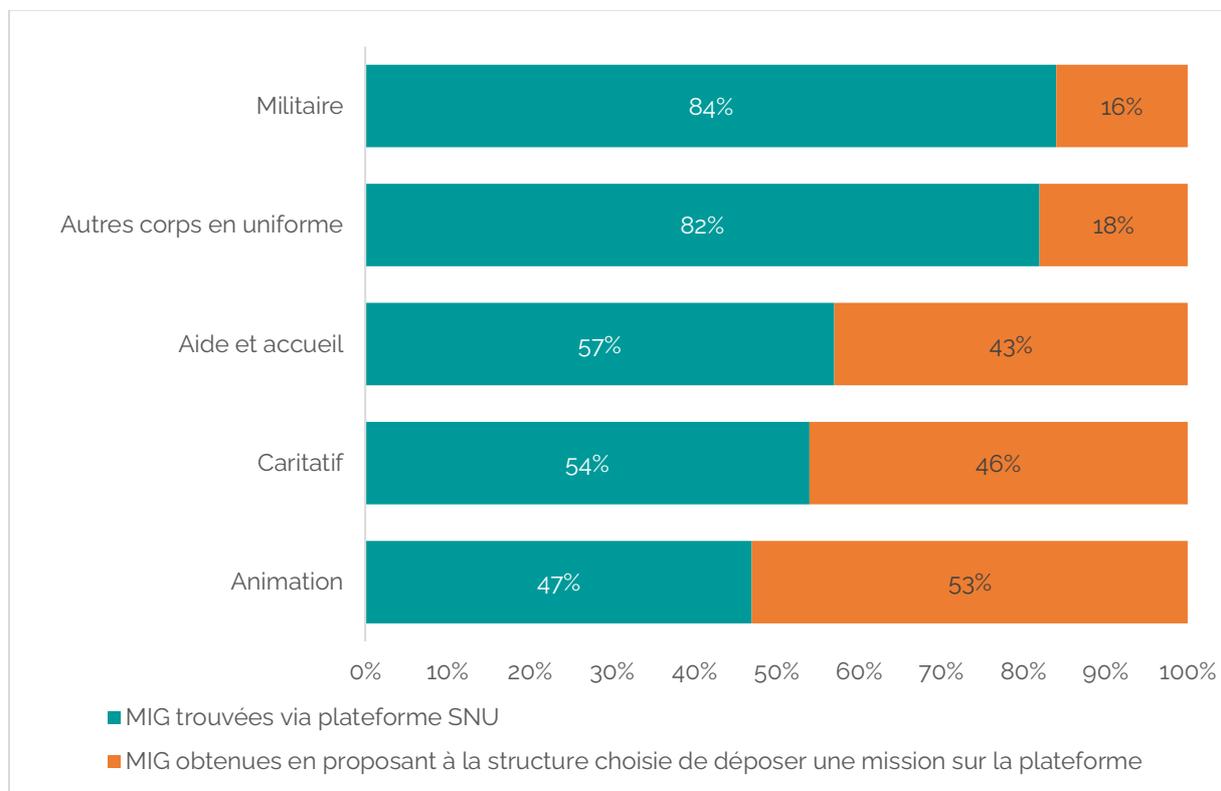
Illustration – G., participant de 17 ans, Nord

G. a mis beaucoup de temps à trouver une MIG. Il cherchait à aider pour l'organisation d'événements sportifs, mais personne ne connaissait le SNU et on lui proposait des services civiques ou d'autres contrats qui ne correspondaient pas. Il a finalement pu faire quelques heures au sein d'une collectivité qui organisait une compétition régionale. Mais il n'a pas pu terminer sa MIG, car on ne l'a jamais recontacté à la suite de la première journée « j'ai relancé plusieurs fois, mais pour eux c'était une journée ils ne comprenaient pas bien de quoi je parlais ».

Des candidatures autonomes et proactives pour certains jeunes

Selon le type de missions, l'usage de la plateforme diffère assez fortement : les MIG réalisées dans les corps en uniforme sont beaucoup plus fréquemment trouvées sur la plateforme que les missions du *care* (figure 10). D'une manière générale, les MIG réalisées en associations ont mobilisé des structures qui n'avaient pas forcément déposé d'offre de MIG spontanément sur la plateforme SNU. Ainsi, 53 % des MIG d'« animation », 46 % des missions « caritatives » et 43 % des MIG « aide et accueil » ont été obtenues en proposant à la structure choisie de déposer une mission sur la plateforme, contre 33 % de l'ensemble des MIG.

Figure 10. Part des participants qui ont trouvé leur MIG directement sur la plateforme SNU, selon le type de mission



Lecture : 84 % dans les MIG de type « Militaires » ont été obtenues par le biais de la plateforme SNU, contre 47 % des MIG « Animation ».

Source : Enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champs : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

Parmi les 68 jeunes interrogés via des entretiens approfondis, c'est plus d'un jeune sur trois qui a prospecté dans son entourage et sa commune pour repérer des structures susceptibles de l'accueillir en MIG. C'est également le cas de certains volontaires qui avaient une idée bien précise des structures d'accueil visées, souvent associatives et non référencées sur la plateforme.

Dans ce cas de figure, les jeunes ont pris directement contact avec un représentant de la structure afin de présenter leur engagement SNU et la MIG et ont tenté de construire une mission qui réponde aux critères et à leurs attentes. Cette démarche a été fortement encouragée par les équipes projet départementales qui ont souligné la nécessaire autonomie des jeunes dans un contexte de développement progressif de l'offre locale.

Illustration – L., participante de 17 ans, Seine-Maritime



À la rentrée 2022, L. a une idée assez précise de là où elle veut faire sa MIG : ce sera le commissariat à côté de chez elle (10 minutes à pied). Sa maman connaît l'ancienne commissaire et la contacte. Mais entre l'idée et la concrétisation, plusieurs mois passent. Le commissariat ne connaît pas bien le SNU et des démarches sont nécessaires pour inscrire la MIG sur la plateforme, organiser la mission, etc. Lors de sa rencontre avec sa future « tutrice » elle a dû expliquer ce que c'était le SNU, pourquoi elle s'était portée volontaire ce qu'elle avait fait pendant le séjour, ce qui lui avait plu, etc. Le commissariat s'est montré très intéressé. Elle a activé des contacts personnels, car elle s'est rendu

compte que sur la plateforme il n'y avait pas beaucoup d'offres à proximité dans le secteur qu'elle recherchait.

Illustration – K., participant de 17 ans, Bouches-du-Rhône

K. avait du mal à trouver une MIG. Il affirme que les offres sur la plateforme étaient assez limitées à proximité de chez lui. Il a donc sollicité le référent départemental pour demander si les clubs sportifs étaient éligibles. Son club organisait en effet une semaine de sensibilisation au sport et il s'est dit que ça pouvait être intéressant. Ayant obtenu la confirmation « de l'équipe SNU », il a donc inscrit son club sur la plateforme et a pu réaliser sa mission pendant les vacances de Pâques.

Illustration – O., participante de 16 ans, Moselle

O. a envoyé de nombreuses demandes pour travailler dans deux associations de renommée. Sans réponse de leur part, elle a demandé un coup de main à ses parents qui lui ont conseillé de se tourner vers la mairie. Réceptive, cette dernière a regardé dans les différentes structures publiques quelles équipes seraient susceptibles d'accueillir des volontaires. C'est finalement la bibliothèque municipale qui a proposé une mission à O. Habituellement, elle accueille plutôt des stagiaires et s'est déclarée intéressée pour faire découvrir aux jeunes le métier.

Des MIG de « second choix » ?

Parmi les 68 jeunes interrogés via des entretiens approfondis, une part importante affirme avoir réalisé sa MIG dans une structure qui n'était pas sa cible initialement. Pour une majorité d'entre eux, le secteur reste proche néanmoins certains ont dû retravailler leur projet en cours de route pour privilégier un choix plus accessible géographiquement. Pour autant ces nouveaux projets ne sont pas forcément source de déception.

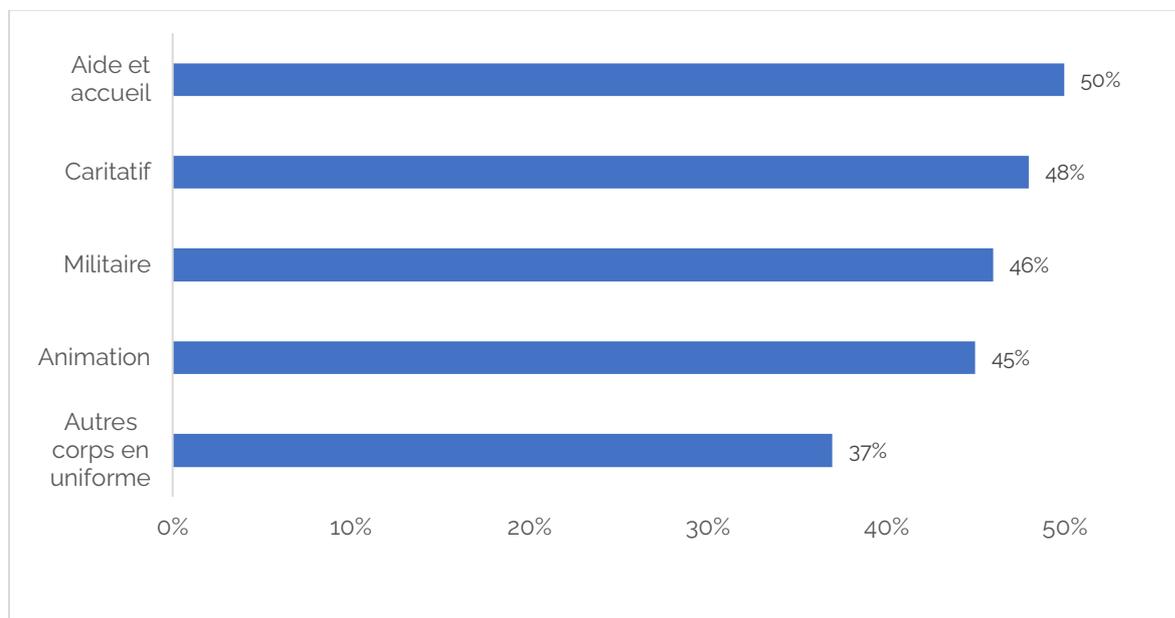


Illustration – C., participante de 17 ans, Seine-Saint-Denis

Dès le début, C. avait une idée en tête : être bénévole pour les Restos du Cœur. Un choix justifié par son appétence pour le secteur social ... mais aussi par l'offre disponible à proximité. Sur ce point elle évoque sa déception en consultant la plateforme SNU : si la MIG est bien expliquée, le nombre d'offres à proximité de son lieu de résidence reste très limité. « Sur le site il y a très peu d'offres et elles sont prises direct. Je connais une seule fille qui a eu sa MIG via la plateforme et elle a postulé en août dès qu'on est rentrés du séjour. Sinon tous les autres galèrent. ». Elle a donc sollicité directement les Restos du Cœur, de son propre chef. Au départ, le président des Restos du département se montre enthousiaste : il souhaite mobiliser davantage de jeunes parmi les bénévoles. Mais il ne connaît pas le SNU et se trouve confronté à une difficulté de taille : il ne peut en théorie pas accueillir de bénévoles mineurs... C. a donc tenté de contacter le référent MIG de son département de résidence, mais n'a eu aucun retour... Consciente des difficultés, elle décide d'abandonner ce premier vœu et se tourne vers son club d'handball, au sein duquel elle est investie depuis plusieurs années. Eux non plus ne connaissent pas le SNU et la MIG, mais se disent très intéressés. Le projet finit par aboutir et elle réalise donc sa seconde phase dans un club sportif, avec une amie elle aussi volontaire SNU en 2021 qui n'avait pas non plus, jusqu'ici, réussi à trouver de MIG

Le volet quantitatif de cette évaluation permet d'établir que les participants aux MIG de type « caritatif » ou « aide et accueil » sont plus souvent concernés par le fait de s'être vu refuser une candidature auparavant (figure 11). Dans ces types de missions, les participants déclarent également moins souvent que la structure et la thématique correspondent tout à fait à leurs attentes. Ces éléments viennent appuyer le fait que ces missions peuvent être, pour une partie des jeunes, des MIG par défaut.

Figure 11. Part des participants dont au moins une candidature n'a pas été retenue, selon le type de mission finalement effectuée

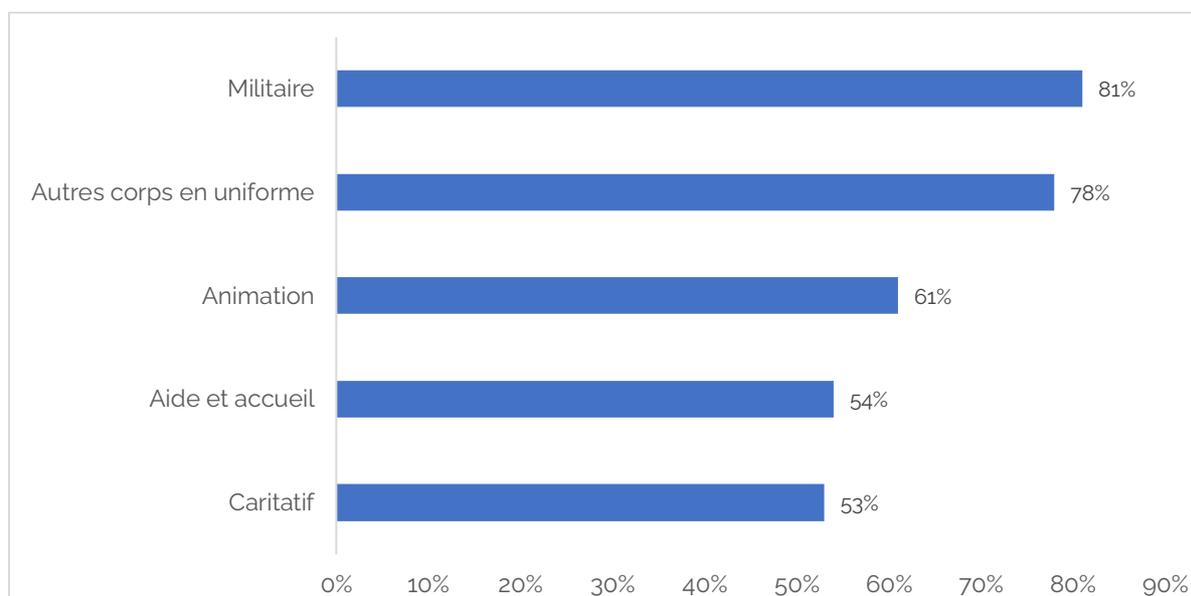


Lecture : 50 % des participants aux MIG de type « Aide et accueil » ont candidaté sur au moins une offre pour laquelle leur candidature n'a pas été retenue.

Source : Enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champs : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

Figure 12. Part des participants qui déclarent que l'organisme et la thématique de la MIG correspondent tout à fait à leurs attentes, selon le type de mission



Lecture : 81 % des participants aux MIG de type « Militaire » estiment que l'organisme et la thématique correspondent tout à fait à leurs attentes.

Source : enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champ : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

Des MIG influencées par le contexte familial, le genre et la scolarité

Comme vu précédemment la probabilité de réaliser la MIG est fortement influencée par la situation scolaire (tableau 2). Par ailleurs, le contexte familial influence également le choix de la MIG : les participants dont un membre de la famille occupe un emploi dans un corps en uniforme ont plus de chance de réaliser leur MIG en uniforme (de type « militaire » ou « autres corps en uniforme ») que vers une MIG du *care* (de type « aide et accueil », « caritatif » ou « animation »). 51 % des participants issus de famille dont au moins un membre travaille dans un corps en uniforme se dirigent vers une MIG en uniforme, contre 46 % des familles dont aucun membre ne travaille dans ces métiers (tableau 3).

Ces écarts peuvent en partie s'expliquer par l'implication des parents, certes très variable d'un jeune à l'autre, mais avec un effet parfois décisif sur la réalisation de la MIG. Les précédentes évaluations avaient déjà démontré le poids de l'incitation familiale dans la décision du jeune à se porter volontaire. Cette influence est également perceptible sur la seconde phase. Les référents départementaux constatent ainsi être régulièrement sollicités par un parent de jeune cherchant à obtenir des informations complémentaires ou exprimant un besoin d'accompagnement pour leur enfant. Les témoignages des volontaires interrogés révèlent par ailleurs le soutien protéiforme que peuvent apporter certains parents :

- sur l'orientation vers des structures susceptibles d'accueillir une MIG (mobilisation du réseau personnel et professionnel) ;
- sur la préparation d'une candidature (CV, lettre de motivation, préparation de l'entretien le cas échéant) ;
- Sur la réalisation de la MIG (accompagnement du jeune ou mise à disposition d'un véhicule).

Tableau 3. Les principaux déterminants de la réalisation d'une MIG en uniforme

Caractéristique	% MIG en uniforme brut	Écart brut MIG en uniforme	Écart net MIG en uniforme
Sexe			
Fille	43	Réf.	Réf.
Garçon	57	+14	+12***
Quartier prioritaire de la ville (QPV)			
Pas QPV	49	Réf.	Réf.
QPV	45	-4	-7*
Situation			
Voie générale et technologique	47	Réf.	Réf.
Voie professionnelle	58	+11	+7**
Autre (non scolarisé)	53	+6	+1
Résultats scolaires déclarés			
Excellents / Bons	47	Réf.	Réf.
Moyens	51	+4	+3
Mauvais / Pas très bons	55	+8	+9**
Activité Père			
Oui	48	Réf.	Réf.
Non	49	+1	-1
PCS Père			
Cadre et profession intermédiaire	46	Réf.	Réf.
Ouvrier et employé	50	+4	+3
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	52	+6	+6**
Activité Mère			
Oui	48	Réf.	Réf.
Non	55	+7	+6*
PCS Mère			
Cadre et profession intermédiaire	48	Réf.	Réf.
Ouvrière et employée	49	+1	0
Agricultrice, artisan, commerçante, cheffe d'entreprise	48	0	-2
Corps en uniformes dans la famille			
Non	46	Réf.	Réf.
Oui	51	+5	+5***

***, **, * indiquent si les effets sont significatifs respectivement à 1 %, 5 %, ou 10 %. Autres variables prises en compte dans le modèle : problème de santé limitant les activités quotidiennes, informations sur les MIG durant les séjours de cohésion. Tableau complet des résultats en annexe.

Lecture : 43 % des filles se dirigent des MIG en uniforme, contre 57 % des garçons (colonne « taux bruts ») : 14 points les séparent (colonne écarts bruts). Si les participants filles et garçons partageaient les mêmes caractéristiques (hormis le sexe), cet écart serait de 12 points (colonne écarts nets). Les écarts nets sont estimés par un modèle de régression logistique.

Source : Enquête « SNU, un an après », INJEP 2022

Champ : participants au séjour SNU en 2021 dont la MIG est terminée ou en cours.

Le genre semble lui aussi jouer un rôle important sur la réalisation de la MIG et le secteur d'intervention. Les jeunes filles ont en effet été plus nombreuses à poursuivre leur engagement durant la seconde phase. 30 % des garçons qui ont réalisé leur séjour de cohésion en 2021 n'ont pas de projet de MIG un an plus tard, contre 22 % des filles. Parmi les facteurs explicatifs avancés par les volontaires

qui ont abandonné leur parcours en cours de route, on relève chez les garçons de la cohorte en particulier un désintérêt pour certains types de mission notamment celles qui s'inscrivent dans le champ de l'enfance et de l'animation.

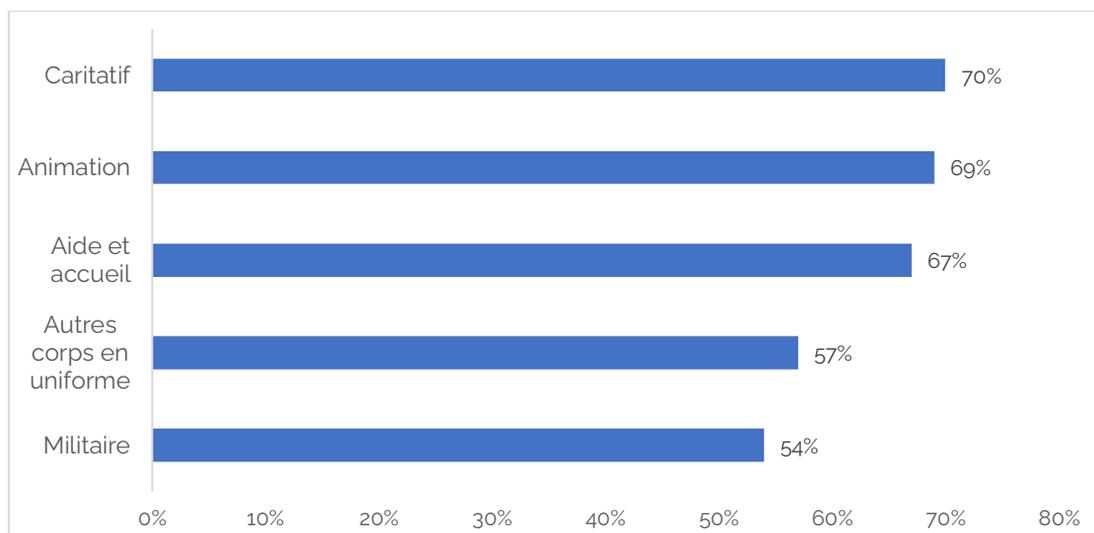


Illustration – S., participant de 17 ans, Gironde

S. n'a finalement pas réalisé sa MIG. Il voulait la faire chez les pompiers, éventuellement la gendarmerie en second choix, mais le nombre de places était très limité et il s'y est pris « trop tard ». Il se dit déçu des missions proposées sur la plateforme « *beaucoup dans le social avec les enfants moi c'est pas du tout mon truc. Je ne sais pas, j'allais pas faire ma MIG en crèche je veux être pompier moi* ».

Par ailleurs, les filles (62 % des MIG réalisées ou en cours) sont sous-représentées dans les MIG de type « Militaires » et « autres corps en uniforme » (y représentant respectivement 54 % et 57 % des participants) et largement surreprésentées dans les MIG de type « caritatif » (70 %), « animation » (69 %), et « aide et accueil » (67 %, figure 13).

Figure 13. Part des filles parmi les participants, selon le type de mission



Lecture : Le type « caritatif » regroupe 70 % de filles tandis qu'elles ne représentent que 54 % des participants des MIG du type « militaire ».

Source : Enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champs : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

Enfin la scolarité joue un rôle notable dans le choix de la MIG : 58 % des participants scolarisés en voie professionnelle réalisent des MIG en uniforme, contre 47 % des élèves des voies générales ou technologiques. 55 % des élèves qui déclarent avoir de mauvais résultats scolaires réalisent une MIG en uniforme, contre 47 % de ceux qui déclarent avoir de bons ou d'excellents résultats.

Des contraintes matérielles et juridiques qui n'ont pas permis d'aller au bout de certains projets de MIG

La non-réalisation de la MIG chez les volontaires de 2021 peut être choisie ou subie. Ainsi, dans l'enquête statistique « SNU un an après », les deux tiers de ceux qui n'ont pas de MIG en projet déclarent tout de même souhaiter réaliser une MIG. Dans le second cas, les projets individuels sont abandonnés soit parce que le jeune n'a trouvé aucune offre intéressante de son point de vue (56 % des

participants sans MIG affirment ne pas avoir trouvé de mission correspondant à leurs attentes, cf. 2.1.2), soit parce que le jeune s'est heurté à des contraintes que les entretiens approfondis auprès des jeunes permettent d'identifier :

- **Scolaires** : Incompatibilité avec un emploi du temps scolaire décrit comme « chargé » et une priorisation des examens de fin d'année. La moitié des participants sans projet de MIG disent ainsi que le manque de temps les a empêchés de valider la phase 2 du SNU.
- **Pratiques** : la mobilité s'est posée comme un vrai frein pour des jeunes en particulier des territoires ruraux (« *je devais trouver une MIG dans mon village parce que je n'ai pas le permis et que mes parents ne pouvaient pas faire des allers-retours, mais il n'y avait rien...* »)
- **Juridiques** : des associations ont refusé d'accueillir des MIG estimant que le cadre actuel n'offrait pas suffisamment de garanties quant à l'accueil de mineurs.



Illustration – M., participante de 17 ans, Deux-Sèvres

Lorsque M. s'imagine sa MIG, elle souhaite la réaliser dans une association de défense des droits des femmes. Néanmoins, elle s'y prend tardivement et cela n'est plus possible de participer au projet porté par l'association de ce secteur proche de chez elle. Elle réalise donc sa MIG dans une épicerie solidaire, à raison de 3h tous les samedis matin. Elle évoque des difficultés pour organiser ces temps, entre le passage de son code ainsi que de la conduite accompagnée et du bac français, tout cela durant la même année. M. évoque avoir trouvé que les 84h étaient passées lentement.

Illustration – A., participante de 17 ans, Val-de-Marne

A. cherche une MIG depuis plus de huit mois. Elle a tout d'abord candidaté au sein de structures qui proposaient l'accueil et la garde de jeunes enfants, mais la MIG a finalement été refusée, car elle était mineure. Elle s'est ensuite tournée vers la gendarmerie, mais on lui a demandé de constituer un dossier incluant un certificat de nage de 50 mètres qu'elle n'a pas ainsi que « plein d'autres documents » qu'elle n'a pas su trouver. La plupart des MIG proposent des missions sur les vacances scolaires or ses parents travaillent dans un centre de vacances et ne peuvent assurer les transports sur la période...

L'accompagnement proposé par les équipes départementales : une vraie plus-value, mais qui se fait au cas par cas selon les départements

Au cours de leurs recherches et candidatures, les volontaires (et leurs parents) ont pour certains, pris directement contact avec le référent MIG départemental dont le contact est mentionné sur la plateforme SNU. Les sollicitations portaient sur différents enjeux : l'absence de réponse suite à une candidature sur le site, la « validation » d'une MIG créée par une structure non référencée, une demande d'appui dans la recherche d'une mission sur un territoire donné, le cadre réglementaire de la MIG, etc. Ces échanges de gré à gré exigent une disponibilité importante du référent qui devra être anticipée dans la perspective de la généralisation. De plus, quelques jeunes ont déploré l'absence de retour à leurs mails/appels téléphoniques, allant parfois jusqu'à abandonner le projet.



Illustration – E. participante de 16 ans, Morbihan

La recherche d'une MIG a été assez compliquée pour E. qui vit dans une petite ville dans le Morbihan. Elle souhaitait s'engager pour une cause scientifique et environnementale, mais n'a rien trouvé sur la plateforme, ou alors à plus de 2h de route de chez elle ce qui n'était pas vraiment envisageable... la majorité des missions proposées relèvent de l'animation, ce qui ne l'intéresse absolument pas et sont de plus éloignées des réseaux de bus et transports en commun. E. finit par contacter le référent SNU qui va réussir à

mobiliser l'Observatoire du plancton, organisme au sein duquel elle réalisera sa MIG. Tous les jours, elle aura plus d'une heure de trajet pour s'y rendre en bus puis en bateau.

Illustration – E. participant de 17 ans, Val-de-Marne

Bien informée, E ; consulte dès septembre le site du SNU pour s'inscrire à une MIG. Son choix se porte sur un stage militaire, organisé pendant les vacances de Toussaint. Elle remplit le dossier de candidature (papiers d'identité, lettre de motivation ...) et attend une réponse qui ne vient pas ... Elle apprend deux semaines avant le début que son dossier est incomplet. On lui demande une attestation d'aptitude physique pour faire du sport qu'elle n'avait pas vu dans la liste de tous les documents à fournir. Elle tente alors d'envoyer *in extremis* tous les documents requis, mais se voit refuser le stage ... Une grosse déception pour elle [...] Elle regrette de ne pas avoir été davantage accompagnée et constate que sur la phase 2, les volontaires sont livrés à eux-mêmes. Elle a par la suite candidaté à une dizaine de MIG sans retour ... Stressée elle contacte le référent départemental dont le contact est indiqué sur le site SNU, mais à chaque mail le même retour « je ne suis pas la personne compétente et ne peux pas vous aider ». Désespérée en janvier, E. décide d'aller frapper à la porte de la MJC de N, une des seules structures à proximité de chez elle qui propose des MIG sur la plateforme SNU : *« J'ai vu qu'ils avaient organisé une semaine en décembre pour des volontaires SNU donc je suis allée à la MJC et j'ai demandé s'ils allaient refaire une semaine et si je pouvais m'inscrire. Ils m'ont dit oui très rapidement. J'étais soulagée je pensais que je n'allais pas pouvoir valider mon SNU, ça me stressait cette histoire ! Je trouve ça vraiment dur d'être autant seule alors qu'on voudrait bien faire notre MIG, mais personne ne nous répond. »*

La prise en compte des jeunes à besoins spécifiques

Concernant les 8 % de jeunes étant limités (fortement ou non) à cause d'un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement, 35 % d'entre eux déclarent avoir été limités dans le choix de la MIG et 44 % déclarent que leur problème n'a pas ou plutôt pas été pris en compte lors de la réalisation de la MIG, lorsqu'ils ont été interrogés pour l'enquête « SNU un an après ».

Illustration – A., participant de 18 ans, Côte d'Or



A. est scolarisé dans un IME et se forme à la menuiserie et au conditionnement pour pouvoir travailler ensuite en milieu protégé du travail. Il avait découvert le SNU par lui-même en 2021, sur YouTube et avait souhaité y participer ayant une « passion pour l'armée de terre ». Il garde du séjour un souvenir « mémorable » même s'il rappelle que toutes les activités n'étaient pas franchement adaptées (en particulier les activités qui exigeaient de savoir lire/ écrire). À l'issue du séjour, le directeur du site lui a proposé de l'aider pour la phase 2 et lui a proposé une MIG dans une association caritative à côté de l'internat : *« J'ai accepté cette proposition parce que je pense que je n'aurai pas eu trop le choix ... J'étais déjà content de pouvoir faire le SNU un peu plus longtemps [...] Mon rêve, ça aurait été de pouvoir aller chez les pompiers, je crois. »*

L'enquête permet d'établir que 26 % des jeunes qui déclarent avoir un problème de santé qui les limite dans leurs activités quotidiennes ont dû renoncer à une mission pour laquelle ils avaient été retenus à cause de leur état de santé. Leurs missions sont également marquées par des taux d'interruption et d'abandon plus élevés (5 %, contre 3 % en moyenne), le plus souvent à cause d'un problème de santé (à l'origine de 66 % des missions abandonnées, contre 10 % en moyenne).

Toutes choses égales par ailleurs, les personnes qui déclarent avoir des problèmes de santé limitant les activités quotidiennes ont plus de chances de ne pas avoir de projet de MIG un an après les séjours : ils

sont 39 % à ne pas avoir de projet de MIG, contre 23 % de ceux qui ne déclarent aucune limitation (soit un écart de 16 points, Tableau 2, page p33).

2.4 Une expérience jugée globalement positive et satisfaisante par les volontaires

2.4.1 Une implication étroite des volontaires dans le fonctionnement de la structure d'accueil

Des entretiens approfondis avec sept tuteurs ont été menés au sein d'organismes qui ont expérimenté l'accueil de jeunes en MIG en 2022. Leur retour d'expérience se révèle très **encourageant**. **Les tuteurs apprécient la démarche volontaire et motivée des jeunes** qui, dans la majorité des cas, se répercute sur leur posture et attitude : à l'écoute, curieux et enthousiaste.

L'intérêt de la MIG est perçu par les structures d'accueil à plusieurs niveaux :

- Une opportunité pour faire connaître le secteur associatif et favoriser l'engagement bénévole des jeunes.
- Un levier intéressant pour familiariser les jeunes avec le service public comprendre les enjeux de l'action publique locale, sensibiliser autour des instances participatives.
- Une initiative pertinente pour découvrir des métiers, codes professionnels et nourrir un projet professionnel.
- Une occasion de s'impliquer dans une équipe et de développer des apprentissages, davantage que sur un stage d'observation de 3^e du fait du volume horaire conséquent.
- Un levier pour déconstruire les idées reçues sur la jeunesse.



Illustration – H., participant de 17 ans, Hauts-de-Seine

H. a réalisé sa mission au sein des cadets de la gendarmerie. Avec ses coéquipiers ils ont été mobilisés lors de journées entières pendant le week-end et les vacances scolaires. Il a apprécié ce rythme qui permet une immersion en profondeur dans les activités de la Gendarmerie. Les cadets sont déployés dans la rue et dans certaines réserves naturelles et vont à la rencontre des gens, se présentent, donnent des prospectus, et expliquent pourquoi ils sont présents. Ils portent leur uniforme et en profite pour faire de la pub pour le SNU. H. a particulièrement apprécié échanger avec les gens et rapporte que plusieurs d'entre eux sont agréablement surpris de les voir porter un uniforme. Il a pu réaliser des missions dans des secteurs très variés (*cybersécurité, harcèlement dans les transports, prévention contre le gaspillage et le jet de déchets sur la voie publique, protection environnementale, découverte des brigades spécialisées, etc.*).

Illustration – Général de brigade, encadrant MIG

Dans la caserne de P. les volontaires « SNU » sont mélangés avec des jeunes hors SNU. Ils participent à la même semaine de préparation militaire qui propose une découverte des métiers, des activités sportives et physiques, un appui aux devoirs et mises en situation avec les équipements spécialisés de la caserne.

Illustration – E. participante de 16 ans, Côte d'Or

E. a réalisé sa MIG dans un centre de loisirs où ses missions revêtaient à la fois une dimension éducative et culturelle. Elle était chargée de l'animation, de l'accompagnement des enfants et du lien avec les parents. Elle a ainsi pris part à de

nombreuses activités de la structure. C'est une expérience qui lui a « donné un coup de pouce » sur sa « timidité » et l'a confortée dans son envie de devenir professeure des écoles.

Illustration – H., participante de 17 ans, Morbihan

H. a réalisé sa MIG dans un centre de distribution alimentaire. Elle est venue appuyer l'équipe de bénévoles plusieurs samedis dans l'année et a pu participer à différentes missions de l'association : réception et rangement des denrées, distribution des colis alimentaires, accueil des personnes et orientation vers les différents services proposés, discussion autour d'un café avec les personnes accueillies et participation aux réunions internes.

Illustration – O., participante de 16 ans, Moselle

La MIG d'O. se déroule au sein d'une bibliothèque municipale. Elle accueille et renseigne les personnes qui se présentent à la bibliothèque, enregistre et range les livres, participe aux activités proposées le mercredi.

Le format des 84 heures semble adapté aux responsables des structures d'accueil, même s'il est parfois compliqué à mettre en place au regard des contraintes matérielles citées précédemment. Les participants vont, de fait, souvent **privilégier une MIG sur les vacances scolaires** (environ la moitié des jeunes de la cohorte étudiée et 81 % des jeunes répondants de l'enquête quantitative dont la MIG est terminée ou en cours ont réalisé leur mission pendant les vacances scolaires). Les « prépas militaires » rencontrent un grand succès, car elles rappellent le format du séjour de cohésion et lèvent certains freins pour les jeunes éloignés géographiquement (prise en charge de l'hébergement et de la restauration).



Extraits d'entretien avec les tuteurs MIG

« Ce que je propose maintenant c'est quelques mercredis puis une semaine avec nous pendant les vacances scolaires. Comme ça le jeune SNU a le temps de rencontrer l'équipe d'être un peu autonome savoir où chercher les fournitures, où aller, etc. Et quand il arrive pour la semaine, il est plongé directement dedans ! »

« On propose quelques heures tous les mercredis pendant 3 mois. Je trouve que ça permet de garder un rythme et un lien avec le jeune, de construire quelque chose et puis, d'une semaine à l'autre, il vient avec des questions, l'ambiance est différente dans la caserne ».

« Nous on préfère les prendre sur les vacances scolaires c'est plus facile. 80h ça permet quand même de découvrir de nombreux aspects du métier, ce n'est pas comme un stagiaire de 3^e qui reste sur une chaise toute la journée ».



Illustration – A., participant de 18 ans, Savoie

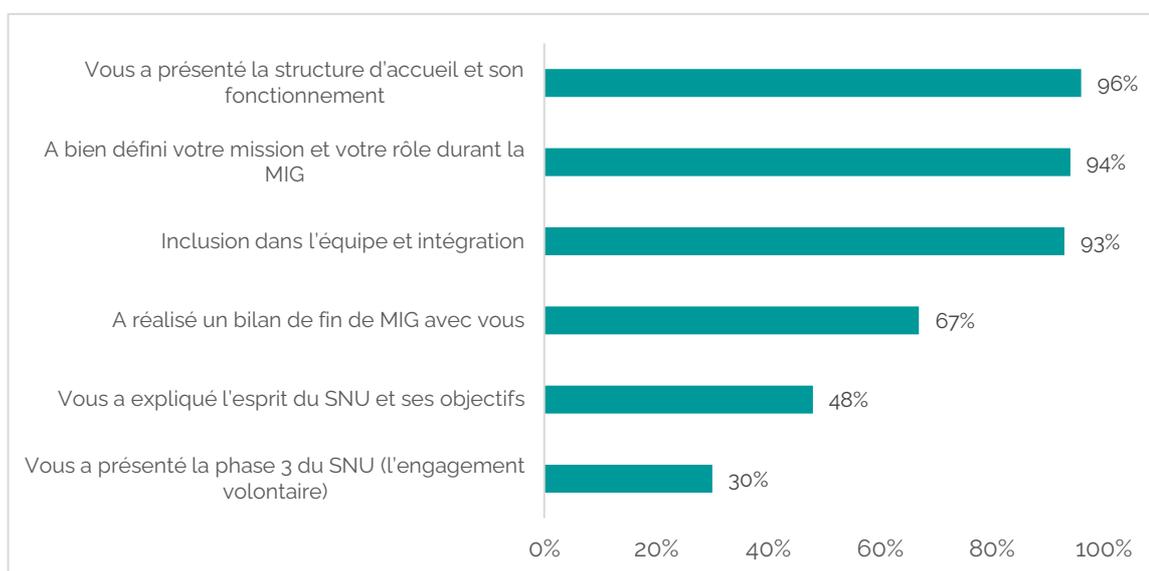
A. se passionne depuis qu'il est tout petit pour l'armée. Il s'est d'ailleurs inscrit au SNU en pensant que ce serait une première expérience militaire, n'ayant aucun proche dans son entourage qui ait pu lui raconter comment cela se passait. Pour sa MIG il ciblait donc l'armée. Il a rapidement trouvé des offres sur la plateforme SNU et a choisi la prépa militaire avec les chasseurs alpins qui présentait un double avantage : une immersion complète et une possibilité de dormir sur place, à la caserne, lui évitant des aller-retour quotidiens que ses parents ne pouvaient pas forcément assurer.

Certaines interrogations liées à la généralisation sont néanmoins soulevées par les acteurs et portent principalement sur **la capacité d'accueil et d'encadrement** des structures locales, qui restent limitées. Quelques structures, principalement parmi les corps en uniforme ont d'ailleurs déjà mis en place des processus de sélection, parfois exigeants (tests, lettre de motivation, entretien, épreuve physique...).

2.4.2 Un niveau d'encadrement variable, une fonction de tuteur à construire

D'après l'enquête statistique « SNU un an après », au cours de leurs missions, 77 % des participants déclarent avoir eu un tuteur. Le niveau d'encadrement proposé pour la mission est cependant hétérogène d'un volontaire à l'autre. La quasi-totalité des tuteurs a eu un rôle de présentation de la structure, de définition de la mission et d'inclusion dans l'équipe (figure 14). Toutefois, sur les aspects plus spécifiques du SNU, les tuteurs semblent avoir été beaucoup moins présents de manière systématique. Ainsi, les jeunes volontaires déclarent que seuls 30 % de leurs tuteurs ont présenté la troisième phase du dispositif (l'engagement volontaire), et moins de la moitié a expliqué l'esprit du SNU et ses objectifs lors de la MIG.

Figure 14. Rôle occupé par le tuteur de la MIG (lorsque le participant en avait un)



Lecture : 30 % des tuteurs ont présenté la phase 3 du SNU au participant de la MIG qu'ils encadraient.

Source : enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champ : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours qui ont déclaré avoir un tuteur durant la MIG.

Cette variabilité du rôle du tuteur s'explique par de nombreux facteurs mis en lumière à travers les entretiens qualitatifs tels que :

- Le **poste du tuteur au sein de la structure** (*membre de la direction, salarié ou bénévole*) : en fonction du statut de ce dernier, le temps disponible à consacrer au volontaire semble être plus ou moins variable. Il est ressorti qu'un salarié avait davantage un rôle administratif que d'encadrement dédié, à la différence des bénévoles, pour la majorité à la retraite qui prenaient plaisir à proposer un encadrement plus qualitatif.
- Le **niveau de connaissance** du Service national universel et de la MIG : les tuteurs ayant le plus souvent une connaissance plutôt approximative du SNU et des enjeux liés à la réalisation de la MIG rencontraient parfois des difficultés à proposer une mission correspondante aux attentes du parcours d'engagement et donc éloignée des idées que se faisaient les jeunes de cette expérience.
- **L'expérience d'encadrement** : les tuteurs ayant l'habitude d'encadrer des équipes et des jeunes semblaient plus familiers avec le rôle de tuteur et la manière de l'articuler en étroite collaboration avec le jeune.

- **Le type de structure** : dans le secteur associatif, le manque de ressources humaines s'est parfois fait sentir. Dans un contexte national où les associations éprouvent des difficultés liées au recrutement et à la fidélisation des bénévoles, ces contraintes ne permettent pas toujours aux tuteurs de pleinement investir cette fonction, aux dépens des jeunes volontaires. Malgré cela, les jeunes mentionnent très souvent avoir eu des tuteurs accueillants, et qui se rendent disponibles lorsque cela est nécessaire.
- La **relation tuteur / volontaire** : dans les petites structures, les jeunes évoquent plus souvent une relation privilégiée avec le tuteur encadrant, du fait qu'ils croisaient plus facilement leur tuteur durant leurs missions quotidiennes.
- **L'organisation logistique** de la mission (une mission perlée sur plusieurs semaines / mois ou pendant une durée courte) : les missions perlées sur une longue période ont eu tendance à diminuer l'intérêt des jeunes pour la mission ; *a contrario* une mission sur une période courte et « intensive » permettait de renforcer le sentiment d'utilité des jeunes. Durant ces courts laps de temps, les tuteurs sont pleinement détachés pour cette tâche.
- **Le format de la MIG** : certaines MIG réalisées dans le secteur de la sécurité et de la défense ont été organisées lors d'une semaine complète (en l'occurrence lors des vacances scolaires). Les jeunes évoquent une expérience privilégiée, très bien encadrée et organisée, leur permettant de découvrir de nombreux aspects des métiers de l'uniforme et de vivre des expériences significatives qu'ils n'auraient vécues. En outre, ce rythme permet une immersion approfondie auprès de professionnels du secteur qui dédient exclusivement leur temps aux jeunes volontaires.

Autant de facteurs qui peuvent directement influencer la manière dont les jeunes volontaires ont pu être accompagnés et guidés au sein équipes et organismes d'accueil.



Illustration – G., participant de 17 ans, Aisne

G. a réalisé sa MIG pour la municipalité dans laquelle il réside. Ses missions consistaient en l'appui à l'organisation de projets pour le territoire, à l'image de la journée olympique par exemple. Durant son engagement, l'encadrement semble inexistant, et cela malgré des relances de G. et ses parents à son tuteur. G. évoque une forte déception au regard de son expérience, qu'il aurait souhaité plus apprenante et formatrice. Cette absence de cadre défini ne lui a pas permis de réaliser l'ensemble des heures nécessaires et lui laisse un sentiment d'inachevé et d'inutilité.

Illustration – V., participant de 18 ans, Charente

Lorsque V. comment à rechercher sa MIG, il souhaite réaliser cette dernière dans le secteur militaire, en lien avec ce qu'il avait principalement retenu du séjour de cohésion. Il surveille alors quotidiennement les opportunités, sans résultats satisfaisants, il réalise alors cette seconde étape en tant que chargé d'entraînement dans un club d'athlétisme. Durant sa mission, l'ambiance dans le club n'est pas au beau fixe, il n'y a pas de cohésion, pas d'esprit de groupe et des conflits récurrents entre certaines personnes. Il se trouve alors très isolé dans sa mission, personne ne prenait de ses nouvelles, y compris sa référente qui a une unique fois cherché à savoir si tout se passait bien sans aller plus loin.

2.4.3 Des déceptions souvent liées à une méconnaissance par la structure des objectifs et enjeux du SNU

Les critiques formulées à l'égard de l'encadrement participent de manière plus générale à l'appréciation mitigée, voire négative, que certains volontaires portent sur leur MIG. Parmi les jeunes interrogés par entretien, un certain nombre émet des réserves vis-à-vis de leur expérience (12 sur 68). En cause principalement : une méconnaissance ou incompréhension du Service national universel par les

structures d'accueil et une MIG qui s'apparente davantage à un stage d'observation durant lequel le volontaire se voit confier des tâches à faible valeur ajoutée. Les jeunes évoquent alors un « ennui » et un désintérêt rapide pour une mission dont ils perçoivent difficilement la dimension « intérêt général ». Cette situation est d'ailleurs plus fréquente au sein du secteur associatif et des collectivités locales qu'au sein des corps en uniforme, plus familiers du dispositif.



Illustration – M. participante de 17 ans, Deux-Sèvres

Lorsque M. propose à l'épicerie solidaire de son village de réaliser sa MIG dans leur structure, cette dernière ne connaît pas le SNU et la possibilité d'accueillir des volontaires dans ce cadre. [...] M. raconte qu'elle n'aimait pas particulièrement s'y rendre, que ça n'était pas réellement un plaisir. Elle avait ciblé cette épicerie pour son engagement « solidaire », or elle a principalement fait de la mise en rayon à l'arrière du magasin et n'a pas vraiment fait le lien entre l'engagement et son activité... Elle se dit déçue, car cette mission s'est révélée bien éloignée de ses aspirations initiales.

Illustration – V. participant de 17 ans, Charente

La MIG de V. s'est révélée décevante de son point de vue, car elle s'est révélée très éloignée de ses attentes initiales. Attiré par le côté « militaire » du SNU, il espérait pouvoir faire sa seconde phase au sein de l'armée, mais il n'a trouvé aucune offre accessible « pourtant j'actualisais souvent le site du SNU ! ». Il a fini par rejoindre un club d'athlétisme au sein duquel il a été chargé d'entraînement pour les plus jeunes. Une mission qui s'apparentait davantage à un « petit boulot », « bien loin de ce qu'on avait vu pendant le séjour de cohésion ».

En synthèse. L'appréciation de la MIG : principaux facteurs de satisfaction dans les entretiens

Thématique / Structures	Les MIG réalisées dans le secteur de la Sécurité et de la Défense recueillent exclusivement des avis positifs de la part des volontaires. Les retours sont plus partagés dans les autres champs d'activité, en particulier pour le sport et la solidarité. Le défaut d'encadrement est le premier motif d'insatisfaction, suivi du contenu de la mission jugé peu intéressant.
Encadrement	La satisfaction des volontaires repose sur plusieurs aspects de l'encadrement : proximité, accompagnement au quotidien et retour d'expérience. Trois facteurs qui créent un climat serein, favorable à l'apprentissage.
Contenu	Les volontaires apprécient tout particulièrement la diversité des missions confiées et l'implication sur certaines activités en tant que membre de l'équipe (y compris dans une posture d'observation participante). Les volontaires recherchent avant tout la dimension « utile » de leur mission et les échanges avec les professionnels / bénévoles / publics accueillis.
Logistique	La logistique nécessaire pour organiser la mission tient une place importante dans l'appréciation que font les jeunes de la MIG, que ce soit en termes de déplacement (<i>mission proche de chez eux ou facilement accessible en transport en communs</i>) ou de format (les MIG en continu semblent davantage appréciées).
Apprentissages	L'appréciation vis-à-vis de la MIG est d'autant plus positive que les volontaires ont pu la valoriser par la suite dans le cadre scolaire ou professionnel. Ils estiment également qu'une MIG « réussie » est une MIG à travers laquelle ils ont le sentiment d'avoir acquis des connaissances sur une thématique ou des compétences professionnelles et personnelles.

Ces grands critères issus du volet qualitatif apparaissent également dans les résultats de l'enquête quantitative. Ainsi, la satisfaction au regard de la MIG ne semble pas être très fortement liée aux

caractéristiques des participants : le sexe, l'origine sociale, la scolarité ont des effets très faibles sur la probabilité de se déclarer très satisfait de la MIG.

Par contre, **le fait d'avoir réalisé la MIG en groupe, avec d'autres volontaires SNU, tend à faire augmenter le niveau de satisfaction**. De même, la réalisation de MIG en continu mène à des taux de satisfaction plus élevés que les MIG perlées. Les participants qui doivent réaliser des MIG multiples pour valider leur phase 2 ont tendance à être moins satisfaits que ceux qui réalisent une seule mission. Les missions au cours desquelles les participants ont des rôles uniquement actifs sont associées à des niveaux de satisfaction plus faibles.

Surtout, les niveaux de satisfactions sont logiquement les plus élevés pour les missions dont la thématique et l'organisme de réalisation correspondent aux attentes des participants, et au cours desquelles ces derniers ont l'impression de faire quelque chose d'utile aux autres, d'apprendre et de découvrir de nouvelles choses, et de faire partie d'une équipe (tableau 4).

Tableau 4. Les principaux déterminants de la satisfaction vis-à-vis de la MIG

	Taux brut de « Très satisfait »	Écart brut	Écart net
Sexe			
Femme	63%	Réf.	Réf.
Homme	60%	-3%	0%
La MIG a été réalisée en compagnie d'autres participants au SNU			
Non	59%	Réf.	Réf.
Oui	63%	4%	5%*
Forme de la MIG			
Continue	64%	Réf.	Réf.
Perlée	61%	-3%	-7%***
Rôle pendant la mission			
Actif	59%	Réf.	Réf.
Les deux	64%	5%	6%*
Observation	61%	-3%	2%*
Réalisation de plusieurs MIG pour valider la phase 2			
Non	62%	Réf.	Réf.
Oui	60%	-2%	-6%*
Présence d'un tuteur pendant la MIG			
Non	55%	Réf.	Réf.
Oui	64%	9%	-1%
Impression de faire quelque chose d'utile aux autres			
Jamais / Parfois	46%	Réf.	Réf.
Souvent / Toujours	66%	20%	26%***
Impression d'apprendre et de découvrir de nouvelles choses			
Jamais / Parfois	41%	Réf.	Réf.
Souvent / Toujours	65%	24%	35%***
Ennui			
Jamais / Parfois	64%	Réf.	Réf.
Souvent / Toujours	29%	-35%	-37%***
Impression de faire partie d'une équipe			
Jamais / Parfois	40%	Réf.	Réf.
Souvent / Toujours	65%	25%	33%***
Organisme et thématique de la MIG correspondent aux attentes			
Non	40%	Réf.	Réf.
Oui	63%	23%	44%***

***, **, * indiquent si les effets sont significatifs respectivement à 1 %, 5 %, ou 10 %. Autres variables prises en compte dans le modèle : PCS des parents, membre de la famille dans un corps en uniforme, QPV, niveau scolaire. Cf. tableau des résultats complets en annexe.

Lecture : 63 % des filles se disent très satisfaites de leur MIG, contre 60 % des garçons (colonne "taux bruts") : 3 points les séparent (colonne écarts bruts). Si les participants filles et garçons partageaient les mêmes caractéristiques (hormis le sexe), cet écart serait réduit à 0 point (colonne écarts nets).

Source : enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champ : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

Chapitre III. Effets du SNU et projections des participants

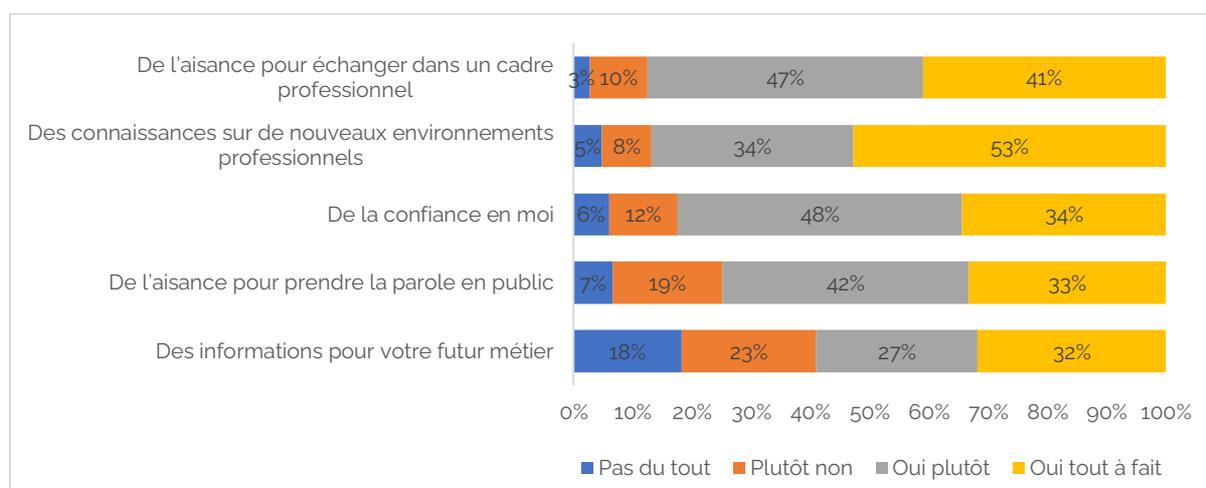
Ciblant les 15-17 ans, le Service national universel ambitionne de **développer une culture de l'engagement** chez les jeunes citoyens et **d'accompagner leur insertion sociale et professionnelle** en renforçant leur autonomie et leur responsabilisation. Dans cette perspective, la MIG prolonge la découverte de l'engagement initiée à travers le séjour de cohésion, par l'implication concrète des volontaires sur des actions en faveur de l'intérêt général et au sein de structures qui les portent au quotidien. Même s'il est encore trop tôt pour faire apparaître des effets du SNU sur les participants et leurs trajectoires, ces derniers font tout de même état de certains types d'apprentissages et d'expériences spécifiques au dispositif.

3.1 Les effets ressentis par les jeunes sur leurs compétences et savoir-être

3.1.1 De nombreux volontaires déclarent que la MIG leur a permis de développer certains savoir-être

Lorsque l'on interroge les jeunes (dont la MIG est terminée ou en cours) sur les acquis de cette seconde phase dans l'enquête « SNU un an après », une grande majorité d'entre eux affirme avoir gagné en aisance pour échanger dans un cadre professionnel (88 %) ou prendre la parole en public (75 %), développé une plus grande confiance en eux (82 %) et acquis des connaissances sur de nouveaux environnements professionnels (87 %) (figure 15).

Figure 15. Acquisition au cours de votre MIG



Lecture : 41 % des participants aux MIG estiment tout à fait avoir acquis de l'aisance pour échanger dans un cadre professionnel.

Source : Enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champ : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

Effets sur le comportement individuel, les savoir-être	Principaux éléments partagés dans le cadre de l'étude qualitative Gain en maturité et confiance en soi Assurance vis-à-vis des adultes, capacité à s'affirmer dans un groupe Autonomie et responsabilisation (organisation personnelle pour réaliser la MIG, ponctualité, prise en charge de certaines tâches au sein de la structure...) Développement personnel, estime de soi Moindre appréhension du collectif, sociabilité Aisance à l'oral
---	---

Les 68 jeunes interrogés lors d'entretiens approfondis font également état des apports de la MIG, en particulier pour tout ce qui relève des **aptitudes et savoir-être**. Si le format de la MIG (84h) reste modeste pour développer une réelle technicité, il est cependant favorable au développement de *soft skills* parmi lesquelles l'autonomie, la ponctualité, la confiance en soi, la prise d'initiative et la sociabilité qui sont les compétences les plus citées par les volontaires interrogés.



Illustration – S., participante de 17 ans, Finistère

À la rentrée, S. va découvrir la vie d'interne pour son année de terminale. Elle qui n'avait jamais vécu en collectivité avant le SNU se dit « rassurée » depuis qu'elle a participé au séjour de cohésion et qu'elle a réalisé sa MIG dans une préparation militaire. Elle a appris à s'organiser et à apprécier la vie d'équipe au quotidien. Elle se sent également moins timide avec les autres jeunes de son âge et plus sûre d'elle. Des aptitudes clefs pour son avenir professionnel puisqu'elle envisage de devenir institutrice. Le choix de la prépa militaire a pu étonner dans son entourage, mais elle affirme avoir eu envie de se lancer un défi.

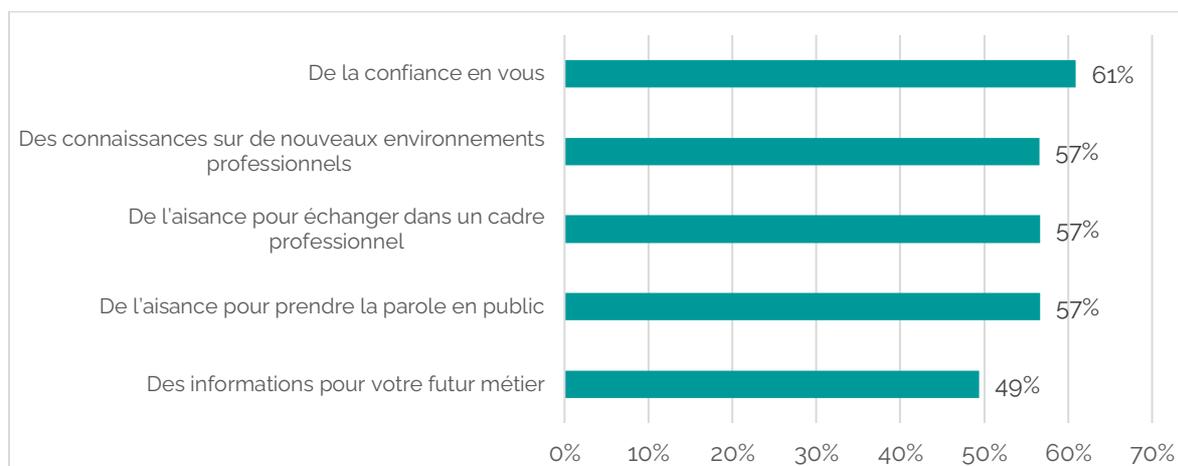
Illustration – C. participante de 18 ans, Corrèze

C. affirme que depuis le SNU elle est devenue « plus organisée ». Le fait d'être partie seule, d'avoir dû se débrouiller pendant le séjour puis pendant sa MIG l'a responsabilisée. Elle qui était connue pour son désordre reconnaît que cette expérience lui a permis de gagner en autonomie.

L'expérience proposée dans le cadre de la MIG semble donc trouver une résonance particulière avec les aspirations et attentes de certains jeunes sur la dimension professionnalisante. Les volontaires font souvent un parallèle entre la MIG et le stage de troisième qu'ils ont pu réaliser quelque temps auparavant. Cette dernière expérience, souvent déterminée par le réseau familial, est le plus souvent circonscrite à de l'observation alors que **la MIG offre 1) davantage d'opportunités, indépendamment de la profession et situation des parents, et 2) une occasion de participer activement aux activités d'une structure choisie**. En ce sens les jeunes interrogés présentent la MIG comme un projet « plus personnel » et « plus concret » par leur implication au sein d'une équipe et la responsabilisation sur des tâches précises confiées durant la mission.

Ainsi, l'enquête statistique « SNU un an après » permet d'établir que 61 % des participants dont la MIG est terminée ou en cours déclarent avoir acquis une plus grande confiance en eux durant la MIG que pendant le stage de 3^e (figure 16). 57 % déclarent avoir acquis plus de connaissances sur de nouveaux environnements professionnels, plus d'aisance pour échanger dans un cadre professionnel et prendre la parole en public durant la MIG qu'au cours du stage de troisième.

Figure 16. La MIG vous a permis de développer, plus que le stage de troisième



Lecture : 61 % des participants aux MIG estiment avoir acquis plus de confiance en eux durant la MIG que durant le stage de troisième.

Source : Enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champs : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

Ces déclarations peuvent toutefois varier assez fortement selon le type de MIG qui a été réalisé. Ainsi, les participants des MIG en uniforme déclarent beaucoup plus souvent avoir eu l'impression d'apprendre de nouvelles choses au cours de leur MIG (95 %, contre 72 % des missions de type caritatif ou 76 % du type animation, tableau 5). Les missions réalisées dans l'armée sont marquées par une très forte tendance à déclarer valoriser la dimension « cohésion » de la MIG : 94 % des participants à ces missions déclarent avoir toujours ou souvent ressenti l'impression de faire partie d'une équipe durant la MIG, contre 87 % toutes missions confondues. De la même façon, c'est dans les MIG de type militaire que la part des participants qui déclarent le plus avoir gagné de confiance en soi est la plus élevée : 40 % contre 24 % des MIG de type caritatif.

Tableau 5. Différents types d'acquisitions selon le type de missions réalisées

	Type de MIG					Ensemble
	Aide et accueil	Caritatif	Animation	Autres corps en uniforme	Militaire	
Part des participants qui ont toujours ou souvent eu l'impression d'apprendre ou de découvrir de nouvelles choses durant la MIG	80%	72%	76%	95%	95%	86%
Part des participants qui ont toujours ou souvent eu l'impression de faire partie d'une équipe durant la MIG	79%	80%	85%	89%	94%	87%
Part des participants qui déclarent avoir eu l'impression de gagner en confiance en eux grâce à la MIG (oui, tout à fait)	29%	24%	34%	37%	40%	34%

Lecture : 80 % des participants aux MIG de type « aide et accueil » ont déclaré avoir toujours ou souvent l'impression d'apprendre ou de découvrir de nouvelles choses durant la MIG.

Source : enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champ : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

3.1.2 Des effets déclarés par les jeunes sur leurs centres d'intérêt et leur ouverture d'esprit

Effets sur les centres d'intérêt	Principaux éléments partagés dans le cadre de l'étude Changement de regard sur les métiers de l'uniforme Devenir plus attentifs aux autres Plus grande ouverture d'esprit vis-à-vis de sujets contemporains (écologie, rôle des métiers de l'uniforme, gestion de son argent, etc.)
---	---

Les volontaires s'accordent également sur le fait que l'expérience SNU favorise **leur ouverture d'esprit** sur un grand nombre d'enjeux contemporains. Un constat déjà mis en évidence durant les séjours de cohésion, et qui se poursuit à travers la MIG : plusieurs jeunes rencontrés font état d'un changement de regard sur les métiers dans les corps en uniforme, de l'intérêt d'une confrontation avec d'autres jeunes / adultes ayant des parcours de vie et cultures différentes ainsi que d'une sensibilisation à des causes sociales et environnementales. Ainsi, d'après l'enquête « SNU un an après », 59 % des participants dont la MIG est terminée ou en cours déclarent avoir une meilleure maîtrise des problèmes sociaux et environnementaux grâce à la MIG.

Enfin de manière générale, **les volontaires se disent davantage informés des différents dispositifs et contrats d'engagement réservés aux jeunes** : les deux tiers des participants dont la mission est terminée ou en cours estiment que la MIG leur a permis de gagner en connaissance sur les dispositifs destinés aux jeunes.



Illustration – L., participante de 18 ans, Haute-Savoie

L. reconnaît que ce sont ses parents qui l'ont poussé à s'inscrire au SNU. Elle se présente comme quelqu'un d'assez réservé, qui n'est jamais parti bien loin de chez elle. Participer au séjour de cohésion était déjà une épreuve en soi : vivre avec des inconnus, tenir un rythme dense, être éloigné de ses proches plus d'une semaine, ... Une expérience qui l'a particulièrement marquée et lui a donné envie de « se bouger ». Rapidement après le séjour elle s'est mise en quête d'une MIG dans le champ de la solidarité. *« Honnêtement je n'aurais jamais fait de bénévolat si je n'avais pas été poussée par le SNU. J'ai énormément gagné en maturité et en ouverture d'esprit grâce à cette expérience [...] ça m'a remis les pieds sur terre. Être confrontée à des personnes qui vivent dans la rue, prendre le temps de les rencontrer. On ne se rend pas compte on est dans nos trucs. Ça ouvre les yeux une MIG comme ça ».*

Illustration – Y. participante de 17 ans, Guadeloupe

Y. affirme que le séjour de cohésion puis la MIG lui ont permis de s'ouvrir à certains sujets en particulier internationaux. Elle constate qu'elle connaissait finalement peu les enjeux liés aux conflits dans le monde et reconnaît que cette expérience a eu un impact sur sa conscience politique « je me suis rendu compte que c'était important de s'intéresser à ce qui se passait autour de nous que c'était bien d'avoir une certaine ouverture ».

3.1.3 Peu d'effets ressentis par les jeunes volontaires sur leur scolarité, mais l'espoir que leur expérience SNU sera valorisée sur Parcoursup

Effets sur la scolarité	Principaux éléments partagés dans le cadre de l'étude Attractivité du dossier scolaire Aisance à l'oral Valorisation de son engagement dans le cadre d'un projet scolaire Gain de concentration
--------------------------------	--

Une grande majorité des volontaires ne perçoivent pas d'impact de la MIG sur leur scolarité. L'enquête « SNU un an après » montre que 71 % des participants dont la MIG est achevée ou en cours de réalisation déclarent que le SNU n'a eu d'impact ni sur leurs résultats scolaires ni sur leur comportement en classe. La très grande majorité d'entre eux estiment que **leur engagement est un investissement à moyen terme qui pourra avoir un effet décisif au moment de l'orientation et des candidatures sur Parcoursup**. Ils espèrent en effet que le Service national universel distinguera leur profil dans un contexte où les cursus de formation postbac semblent plus sélectifs. À plus court terme et à la marge, quelques volontaires décrivent une plus grande confiance en eux qui leur permet d'être **plus à l'aise à l'oral en classe et une valorisation « scolaire » de leur expérience**, dans le cadre d'un exposé ou d'un projet spécifique.



Extrait d'entretiens – Participants de 17 (Gironde) et 18 ans (Moselle)

« Comme je veux faire l'armée, je dirai que j'ai fait le SNU quand je passerai les sélections [...]. Au lycée ils veulent qu'on ait le bac le reste ça ne les touche pas trop ».

« Je mettrai le SNU sur Parcoursup, mais au lycée je ne vois pas trop ce que ça va m'apporter. Les professeurs ne savent pas que j'ai fait le SNU. »

3.1.4 L'impression d'acquérir des compétences et des savoir-être fortement liés à la satisfaction de la MIG

La MIG n'a pas toujours été bien vécue : l'enquête par questionnaire montre que près de 2 % des participants dont la mission est en cours ou terminée n'en sont pas du tout satisfaits et 4,5 % se disent « plutôt pas satisfait ». Ces retours mitigés s'expliquent notamment par l'inactivité du jeune durant sa mission (peu de tâches confiées, pas d'implication dans l'équipe), le défaut d'encadrement et le désintérêt pour la thématique ou la structure.



Illustration – V., participant de 18, Charente

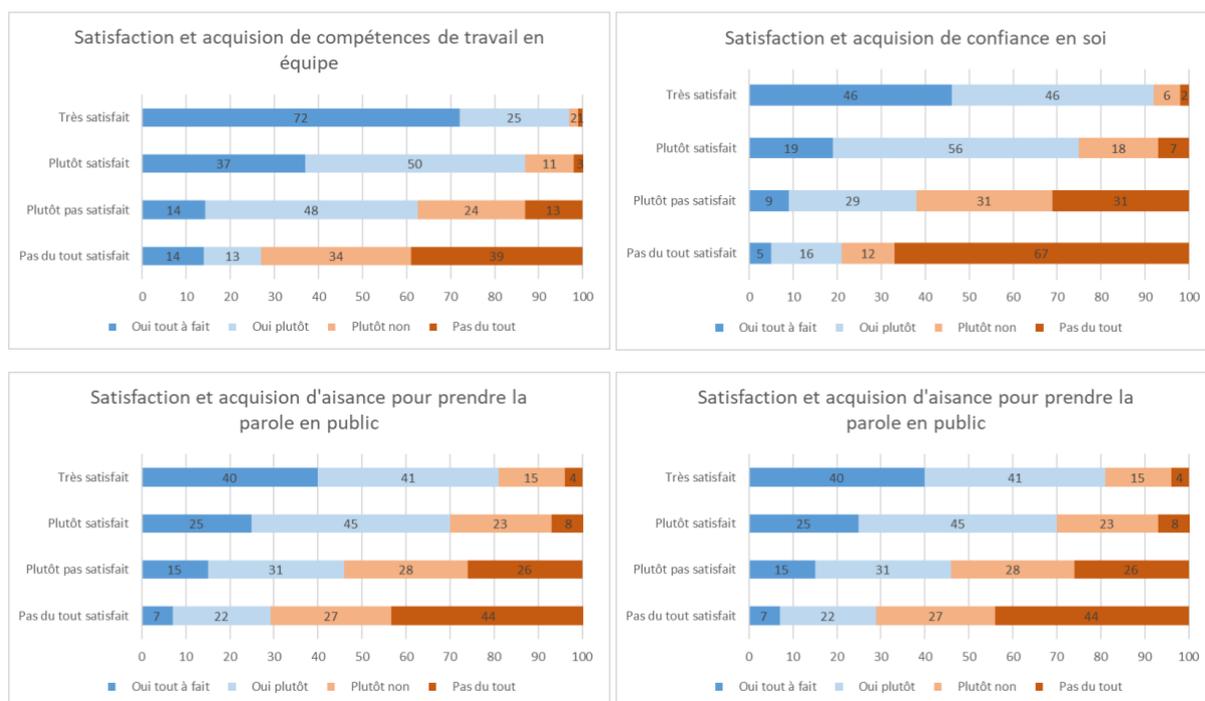
V. se dit très déçu de sa MIG, car il n'a pas eu le sentiment de « *s'engager réellement pour une cause ou pour la société* ». Il était chargé d'entraînement pour un club sportif, un choix par défaut : « *Il n'y avait que des propositions pour des clubs sportifs ou des associations alors que je cherchais quelque chose de plutôt militaire pour rappeler le séjour de cohésion.* » V. considère que sa MIG était très éloignée de ce qu'il avait pu vivre pendant le séjour de cohésion. Il aurait aimé retrouver un « *esprit SNU* » qu'il définit comme « *quelque chose de cadré avec des militaires qui nous apprennent des choses et où on est en équipe, en collectif* ». En réalité, il a surtout prêté main-forte aux entraîneurs, sans encadrement ni missions claires. Il n'a de fait pas vraiment le sentiment d'avoir acquis des compétences ou connaissances.

Illustration – S., participante de 18 ans, Seine-Saint-Denis

S. ne cache pas son retour très mitigé vis-à-vis de sa MIG. Elle s'attendait à « être utile » dans la structure socioculturelle qui l'a accueillie : « *Je voulais aider les autres, enfin les gens qui en ont besoin qui peuvent venir au centre.* » Au lieu de quoi elle a surtout participé à des tâches administratives et quelques animations auprès d'enfants en période scolaire. Un rôle assez éloigné de ses attentes : « *Je ne vois pas trop en quoi c'est utile ce genre de mission, j'ai pas appris grand-chose en allant là-bas.* »

L'appréciation des effets et l'impact de la MIG jouent très fortement sur le niveau de satisfaction. Ainsi, d'après l'enquête « SNU un an après », 72 % des participants dont la MIG est terminée ou en cours et qui sont très satisfaits de leur mission déclarent avoir « tout à fait » acquis des compétences de travail en équipe au cours de la mission (figure 17). À l'inverse, 39 % des « pas du tout satisfait » déclarent ne « pas du tout » avoir acquis ce type de compétences. De la même façon la part des participants qui disent avoir le plus acquis de confiance en soi ou d'aisance pour échanger dans un cadre professionnel et prendre la parole en public varie très fortement selon le niveau satisfaction.

Figure 17. Satisfaction et acquisition au cours de la MIG



Lecture : 72 % des participants « très satisfaits » de leur MIG déclarent avoir « tout à fait » acquis des compétences de travail en équipe au cours de la mission.

Source : enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champ : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

3.2 Après le séjour de cohésion et la MIG : projections des volontaires dans leur parcours d'engagement et leur trajectoire d'études

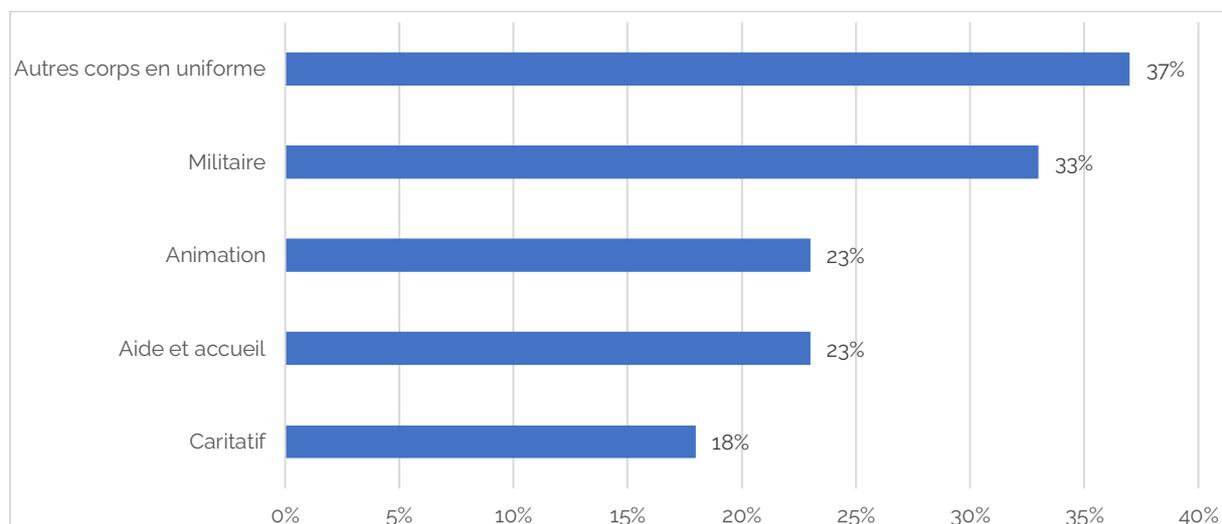
3.2.1 Vers la phase 3 (engagement volontaire) : une perspective encore très peu connue et envisagée par les jeunes volontaires

Rappelons tout d'abord que l'engagement volontaire, phase 3 du SNU, constitue une étape facultative, à effectuer par les jeunes jusqu'à leurs 25 ans. Il prend la forme d'un engagement civique ou militaire de 3 mois à un an, pouvant être effectué dans des dispositifs existants (par exemple le service civique ou les cadets de la gendarmerie) ou nouveaux, proposés par des partenaires labellisés (par exemple du bénévolat au sein d'une association).

L'engagement volontaire facultatif dans le cadre du SNU (phase 3) a peu rencontré l'adhésion des jeunes : un an après leur séjour de cohésion, 38 % des jeunes ne souhaitent pas l'effectuer et 37 % ne savent pas. Un désintérêt qui s'exprime également au sein des 68 jeunes interrogés lors d'entretiens approfondis, les volontaires invoquant moins de temps disponible sur une année scolaire de terminale, cruciale pour leur orientation.

Seule exception : les jeunes qui se prédestinent à une carrière militaire et pour qui cette troisième phase représente une étape dans un parcours de formation mûrement réfléchi.

Figure 18. Part des participants qui souhaitent réaliser la phase 3 du SNU, selon le type de MIG



Lecture : 18 % des jeunes ayant réalisé une MIG du type « caritatif » souhaitent réaliser la phase 3.

Source : enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champ : participants dont la mission est en cours ou terminée.

La « phase 3 » étant une continuité de la trajectoire d'engagement qu'ambitionne d'impulser le SNU, il est assez logique de trouver une cohérence entre la thématique de la MIG et les souhaits exprimés vis-à-vis de la phase 3. Ainsi, les participants aux MIG dans les corps en uniforme sont plus nombreux à vouloir réaliser leur phase 3 (figure 18) via les réserves des armées (46 % des jeunes du type « armée »

contre 18 % du type « animation »¹⁶) ou de la gendarmerie, ou le service militaire volontaire. Les participants aux MIG du *care* déclarent pour leur part vouloir plutôt réaliser la phase 3 dans les secteurs de la santé, de la solidarité, de la culture, des loisirs ou de l'éducation via le service civique ou le bénévolat associatif (tableau 6).

Tableau 6. Souhait de réalisation de la phase 3 selon le type de MIG (plusieurs réponses possibles)

	Type de MIG				
	Aide et accueil	Caritatif	Animation	Autres corps en uniforme	Militaire
Dans le domaine de la santé	31%	23%	21%	14%	9%
Dans la solidarité aux personnes en difficulté sociale	23%	40%	22%	9%	10%
Dans la solidarité aux personnes handicapées	17%	16%	19%	7%	7%
Dans le domaine de la culture ou des loisirs	16%	19%	22%	7%	10%
Dans le domaine de l'éducation	18%	15%	26%	7%	8%
En service civique	21%	29%	33%	14%	11%
Dans la réserve de l'armée	21%	25%	18%	22%	46%
Dans la réserve de la gendarmerie	16%	21%	10%	51%	22%
Par du bénévolat associatif	25%	33%	33%	6%	9%
Par le service militaire volontaire	16%	20%	15%	14%	26%

Lecture : 31 % des participants aux MIG de type « aide et accueil » déclarent vouloir réaliser leur phase 3 dans le domaine de la santé. Plusieurs réponses étaient possibles, le total dépense donc 100 %.

Source : enquête « SNU, un an après », INJEP 2022

Champ : participants dont la mission est en cours ou terminée.

3.2.2 Un timide effet d'ouverture vers d'autres formes d'engagement

Effets sur l'engagement	Principaux éléments partagés dans le cadre de l'étude
	Meilleure appréhension de l'engagement Initiation aux différents formats que peut prendre l'engagement Intention de s'engager à moyen et long terme

L'engagement est une thématique « fil rouge » du parcours du Service national universel, appréhendée à travers différents registres (l'engagement citoyen, l'engagement professionnel, l'engagement individuel / collectif, etc.) et thématiques (solidarité, sécurité, environnement, culture, sport, éducation, défense). Les participants interrogés expriment le sentiment **d'avoir concrétisé des notions et valeurs qui jusqu'alors pouvaient leur sembler assez abstraites, voire circonscrites à certaines professions**. La MIG est un pas supplémentaire, qui permet de se mettre effectivement au service d'une cause et de se sentir utile.

¹⁶ Malgré la prise en compte de participants dont la MIG ne correspond pas entièrement aux attentes initiales, ces taux sont robustes au sens où ils varient très peu si l'on ne fait porter l'analyse que sur les participants qui déclarent que la thématique et l'organisme de leur mission correspond à leurs souhaits.



Illustration – L., participante de 17 ans, Val-d'Oise)

L. affirme qu'avant le séjour de cohésion et la MIG elle associait l'engagement aux institutions militaires « *pour moi s'engager c'était partir à l'armée pour servir son pays* ». C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle s'était inscrite au SNU, encouragée par des membres de son entourage anciens militaires. Pendant le séjour elle a rencontré d'autres professionnels qui lui ont parlé de leur métier, de ce qu'ils faisaient au quotidien et de leur « *rôle dans la société* ». Des échanges qui ont fait évoluer sa vision de l'engagement. Elle s'est finalement orientée vers une MIG dans le secteur de la santé : « *Je me suis rendu compte qu'on pouvait faire beaucoup de choses pour aider les autres sans être militaire.* »

Certains volontaires envisagent la possibilité de poursuivre leur engagement, de manière ponctuelle ou plus régulière. En premier lieu, beaucoup de jeunes, et en particulier ceux qui ont eu l'occasion de réaliser leur MIG au sein d'une association, expriment **l'envie de poursuivre leur engagement bénévole.**

O. va par exemple davantage s'impliquer dans son club sportif, S. a décidé de revenir pendant les vacances scolaires dans le centre des Restos du Cœur pour donner un coup de main et L. a souhaité se mobiliser sur un projet de gestion des déchets au lycée pour sensibiliser les jeunes de son âge. Mais cet engagement reste contraint par le manque de temps disponible au lycée. Les associations rencontrées se disent particulièrement intéressées par cet effet levier, elles qui rencontrent de plus en plus de difficulté à mobiliser des bénévoles pour mener à bien les activités. L'envie de s'engager en tant que bénévole reste toutefois énoncée par les jeunes, mais rarement appliquée, car conditionnée par le temps disponible qu'ils pourront mettre à profit en parallèle de leurs études.

« Pour nous, accueillir des jeunes SNU c'est aussi renouveler un peu nos bénévoles et donner envie aux jeunes de pousser la porte de nos associations. On a vraiment beaucoup de mal à mobiliser, le bénévolat est en pleine mutation. » Extrait d'entretien avec un tuteur MIG – ONG

Pour d'autres, l'engagement se fera à travers l'animation et l'encadrement de mineurs, en passant le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), pour exercer des fonctions d'animateurs dans différents cadres : centres sociaux, colonies de vacances, séjours de cohésion, etc. La MIG peut d'ailleurs représenter une opportunité pour construire un projet et une formation BAFA.

« On a accueilli un jeune SNU ultra motivé cet été, à fond avec les enfants, avec une posture adaptée. Ça s'est tellement bien passé qu'il s'est renseigné pour faire son stage BAFA chez nous, on le reprend à la Toussaint. » (Extrait d'entretien avec un tuteur MIG, Centre social.)



Illustration – C. participante de 18 ans, Corrèze

C. a tellement apprécié son expérience SNU qu'elle a décidé de « revivre le séjour, mais cette fois en tant que tutrice ! ». Elle a en effet discuté avec des encadrants qui lui ont parlé du BAFA. C. s'est inscrite quelques mois plus tard, elle est actuellement en train de valider ses stages théoriques et pratiques. Par contre, elle n'a pas pu réaliser sa MIG, faute de temps... « c'était soit l'un soit l'autre ».

Illustration – C. participante de 17 ans, Seine-Saint-Denis

C. a réalisé sa MIG dans le club de handball au sein duquel elle est investie depuis plusieurs années. Au-delà des entraînements elle donne un coup de main le week-end lors des compétitions pour tenir la buvette, être arbitre, prêter main forte sur le rangement du matériel. Elle craignait au début de ne pas percevoir beaucoup de différences entre la MIG et son engagement bénévole, mais le président du club a très bien appréhendé l'objectif de la mission et lui a proposé d'accompagner l'équipe en charge de faire découvrir le hand dans des centres sociaux et des structures d'accueil de jeunes. Sur une semaine pendant les vacances scolaires elle a pu aller à la rencontre des partenaires du territoire pour faire découvrir son sport et échanger

avec des jeunes de « tous horizons ». C. porte un regard très positif sur cette expérience. Elle a pu concilier une mission « sociale » avec sa passion pour le handball. Elle qui n'était pas forcément très à l'aise avec les enfants a rapidement pris confiance en elle et envisage même de passer son BAFA. Elle a commencé les démarches pour s'inscrire sur le prochain stage.

La poursuite de l'engagement peut également se concrétiser au sein des corps en uniforme à travers une préparation militaire, l'inscription dans la réserve ou encore dans les jeunes sapeurs-pompiers qui sont des projets énoncés par quelques volontaires, ayant pour ambition à terme de rejoindre l'armée, la police, la gendarmerie ou les pompiers.



Illustration – F. participante de 17 ans, Gers

À la suite de sa MIG au sein de la gendarmerie, F. a exprimé l'envie de devenir réserviste. Dans la gendarmerie de son secteur, il faut être majeur pour intégrer l'équipe. Elle attendra donc l'année prochaine elle fera « *tout ce qu'il faut pour devenir réserviste* ». Un projet qui a du sens pour elle, car il s'inscrit en continuité de son expérience SNU et en cohérence avec son projet professionnel « *j'ai envie de m'engager plus tard, je pense que c'est important de pouvoir le faire dès maintenant* »

Illustration – W., participant de 17 ans, Guadeloupe

W. a décidé de devenir réserviste à l'issue de sa MIG au centre SMA (Service Militaire Adapté). Il n'avait pourtant pas du tout envisagé ce projet au moment de son inscription un an plus tôt « *je m'étais inscrit pour faire des activités sportives et bouger. Mais après la MIG j'ai eu envie d'aller un peu plus loin. En plus on était mélangé avec d'autres jeunes qui ne faisaient pas le SNU donc ça me disait bien de continuer avec eux. Ça me plaît, j'ai un projet, un cadre* ».

3.3.3 Le SNU comme une étape de l'orientation professionnelle pour les jeunes qui se dirigent vers les corps en uniforme

<p>Effets sur les projets professionnels</p>	<p>Principaux éléments partagés dans le cadre de l'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> Découverte des métiers Immersion dans un milieu professionnel, apprentissage des codes Meilleure connaissance des parcours de formation et conditions d'accès Développement de connaissances et savoir-faire valorisables en milieu professionnel Familiarisation avec le travail en équipe
---	---

Les volontaires de la cohorte suivie précisent peu à peu leurs appétences et aspirations professionnelles. Pour une très large majorité d'entre eux, **l'été 2022 précède l'entrée en terminale, année durant laquelle ils devront procéder à des choix d'orientation postbac**. Conscients de cette échéance, ils ont poursuivi la construction de leur projet. Il est intéressant de constater que la MIG a pu jouer un rôle dans leur réflexion personnelle par :

- > la découverte des différents métiers propres à un secteur / une structure / un corps ;
- > la confrontation d'une profession idéalisée avec la réalité de terrain ;
- > l'intérêt suscité pour un secteur professionnel méconnu ;
- > une meilleure connaissance des parcours de formation et voies d'accès aux métiers.



Illustration – L., participante de 18 ans, Haute-Garonne

Quand L. s'est inscrite au Service national universel en 2021, elle avait une idée bien précise pour son futur professionnel : elle voulait devenir astrophysicienne. Poussée par son entourage familial « très scientifique », elle savait que l'accès à cette filière serait exigeant. Le SNU était pour elle l'occasion de faire l'expérience d'une semaine loin de chez elle et de « s'occuper intelligemment à la fin de la seconde ». Au cours du séjour, elle découvre les métiers de la sécurité et en particulier ceux de la gendarmerie. L. décide de poursuivre sa connaissance de l'institution grâce à la MIG et candidate pour les cadets de gendarmerie de T. Malheureusement, le nombre de candidats est très élevé, elle n'est pas retenue. Elle persiste et finit par trouver une mission à la Gendarmerie des transports aériens (GTA) qui la passionne. Avec 5 autres volontaires, ils découvrent pendant 2 semaines les différents métiers, profils et missions de la GTA. On lui propose également de passer son PSC1. Cette expérience est déterminante : L. affirme que la MIG lui a « ouvert la porte d'autres métiers » sans remettre en question son intérêt pour la physique. Elle sait qu'elle poursuivra en licence scientifique avant de candidater à la gendarmerie nationale. Un projet professionnel « plus réaliste » d'après elle, qui correspond davantage à ses aspirations et à son dossier scolaire : « Je visais des études longues compliquées sans savoir si c'était ça qui me plaisait. »

Illustration – T., participant de 18 ans, Moselle

T. va intégrer en septembre une école pour devenir infirmier. Lui qui avait toujours voulu rejoindre un corps en uniforme, plutôt dans le domaine de la santé, s'est naturellement orienté vers cette voie. À l'occasion du séjour et de sa MIG en caserne de pompiers il a pris conscience que l'activité d'infirmier pourrait s'exercer dans de nombreux domaines. Il pourrait ainsi allier son intérêt pour la sécurité et la défense avec un projet professionnel.

Illustration – T., participant de 17 ans, Doubs

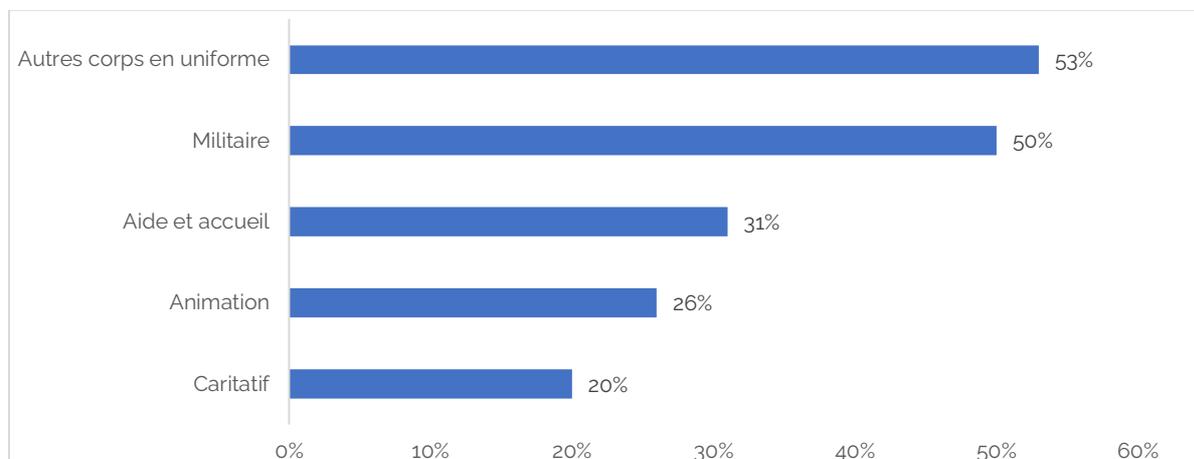
T. avait dans l'idée de devenir enseignant. Il a donc choisi de réaliser sa MIG au sein d'une association qui accompagne des jeunes en difficultés scolaires. Cette expérience l'a marquée, il affirme s'être rendu compte de la « réalité des métiers qui touchent à l'éducation » : « *Je ne pensais pas que ça demandait autant de patience, ça m'a fait prendre conscience que je ne connaissais pas si bien les métiers et les exigences.* »

Illustration – M. participant de 18 ans, Haute-Garonne

M. envisageait depuis plusieurs années de devenir pilote, dans le civil. L'armée n'était pas du tout dans ses projets jusqu'au séjour de cohésion. Il a le sentiment d'avoir déconstruit certaines idées reçues sur les corps en uniforme (« une dédramatisation des militaires ») et cette voie professionnelle est aujourd'hui une possibilité.

L'enquête par questionnaire « SNU un an après » permet de voir que ce sont majoritairement les participants des MIG de type « militaire » ou « autre corps en uniforme » qui déclarent que le SNU leur a permis de confirmer ou de créer une orientation professionnelle (figure 19).

Figure 19. Part des participants qui déclarent que le SNU a confirmé ou créé une orientation professionnelle selon le type de MIG



Lecture : 20 % des participants aux MIG de type « caritatif » déclarent que le SNU a confirmé ou créé une orientation professionnelle.

Source : enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champ : participants dont la mission est en cours ou terminée.

Plus de la moitié des participants aux MIG dans les corps en uniforme déclarent que la MIG a confirmé ou suscité des idées quant à l'orientation professionnelle (53 % des jeunes ayant fait des MIG « autre corps en uniforme » contre 20 % des MIG « caritatif » par exemple) et leur a fourni des informations sur leur futur métier. Plus des deux tiers des participants de ces MIG souhaitent s'orienter vers les métiers des corps en uniforme. Les missions du *care* sont pour leur part plutôt associées à des orientations vers les métiers de la santé et du social. Plus spécifiquement, les participants des MIG « animation » s'orientent plus que la moyenne vers les métiers du sport et de l'éducation (tableau 7).

Tableau 7. Orientation professionnelle selon le type de MIG réalisée (plusieurs réponses possibles)

	Type de MIG				
	Aide et accueil	Caritatif	Animation	Autres corps en uniforme	Militaire
Part des participants qui ont l'impression d'avoir acquis des informations sur leur futur métier (oui tout à fait)	19%	10%	16%	53%	49%
Part des participants qui s'orientent vers les métiers des armées, de la police ou des pompiers	38%	25%	25%	70%	67%
Part des participants qui s'orientent vers les métiers de la santé ou du social	29%	26%	26%	16%	14%
Part des participants qui s'orientent vers les métiers du sport	7%	6%	16%	9%	13%
Part des participants qui s'orientent vers les métiers de l'enseignement	6%	6%	12%	3%	5%
Part des participants qui ne sait pas dans quel secteur travailler	8%	11%	8%	4%	5%

Lecture : 19 % des participants aux MIG de type « aide et accueil » déclarent avoir acquis des informations sur leur futur métier au cours de la MIG. Plusieurs réponses étaient possibles, le total dépense donc 100 %.

Source : enquête « SNU, un an après », INJEP 2022

Champ : participants dont la mission est en cours ou terminée.

À l'instar de ce qui a pu être observé sur le service civique⁴⁷, la MIG pourrait alors apparaître comme une expérience tremplin dans l'orientation professionnelle des jeunes au sens large, en particulier pour celles et ceux qui se destinent aux métiers de l'animation ou des corps en uniforme.

Rappelons à nouveau qu'une majorité de volontaires avaient une appétence pour les métiers de la sécurité et de la défense dès la phase 1. Avec la généralisation, l'éventail des aspirations et projections devrait s'élargir. L'impact potentiel du Service national universel sur la construction d'un projet professionnel pourrait de fait être renforcé face à des volontaires plus indécis et l'opportunité de découvrir des secteurs et métiers. Mais cette projection reste toujours au stade de l'hypothèse pour la promotion de volontaires de 2021.

De même, l'impact du dispositif sur la détection et la prise en charge de problématiques sociales des jeunes reste difficile à apprécier sur cette cohorte, la proportion de jeunes ayant des besoins spécifiques restant faibles.

⁴⁷ Talleu C., (avec la collaboration de Céline Leroux), 2019, [Le service civique dans les associations. Mise en œuvre et impact dans le département de l'Aisne](#), INJEP Notes & rapports.

CONCLUSION

En juin 2021, près de 15 000 jeunes volontaires se rendaient sur les 143 sites accueillant pendant dix jours le séjour de cohésion amorçant le parcours d'engagement du Service national universel. Un an plus tard, leur retour d'expérience, livré à travers une enquête statistique déployée auprès de 8 000 jeunes et une centaine d'entretiens qualitatifs, met en lumière quelques enseignements clefs sur le déploiement et les effets d'un dispositif qui prend progressivement ses marques.

L'étude démontre que la très grande satisfaction des volontaires vis-à-vis du séjour de cohésion, déjà révélée par les évaluations de 2019, 2021 et 2022, a favorisé la poursuite du parcours d'engagement et la réalisation, pour les deux tiers d'entre eux, de la mission d'intérêt général, seconde étape du Service national universel. Les attentes étaient néanmoins sensiblement différentes : les jeunes se sont saisis de cette opportunité pour se mettre au service d'une cause qui leur tenait à cœur et découvrir le fonctionnement d'une structure locale chargée de service au public. En 2022, ils se sont majoritairement tournés vers des missions auprès des corps en uniforme (armée, police, gendarmerie ou pompiers), une préférence qui s'explique notamment par l'intérêt des jeunes pour le secteur en amont de leur inscription et l'étroite implication des professionnels dans l'animation du séjour de cohésion. Mais la MIG a également été expérimentée dans une diversité de structures et de champs d'action (éducation, santé, accueil de publics, solidarité, environnement, sport, etc.) qui ont plus ou moins bien appréhendé les objectifs de la mission et du Service national universel.

Pour réaliser leur MIG, les volontaires ont fait preuve d'une relative autonomie et proactivité auprès des structures potentielles d'accueil ayant eu, pour beaucoup, du mal à se saisir de l'offre proposée via la plateforme SNU. Cette dernière s'est en effet révélée (1) concentrée autour des villes centres, avec en parallèle des zones blanches proposant une faible volumétrie d'offres et (2) insuffisamment diversifiée pour répondre aux attentes de tous les jeunes.

Une situation qui atteste des nombreux enjeux auxquels se sont confrontés (et continuent de se confronter) les territoires. Le renforcement des équipes projet départementales par des ressources humaines (réfèrent MIG) et matérielles (plateforme nationale, guides repères, outils de communication) n'aura pas suffi à prioriser le développement des MIG dans un contexte de montée en charge du Service national universel pour l'année 2022, particulièrement chronophage et centré sur la démultiplication des séjours de cohésion. De plus, la réception par de potentiels partenaires locaux est restée variable, le dispositif souffrant d'une image dégradée ne favorisant pas le développement de partenariats.

Pour autant, le retour d'expérience des volontaires et des tuteurs investis dans les structures d'accueil est encourageant. Les jeunes décrivent une mission souvent enrichissante et formatrice qui leur donne l'opportunité de découvrir un secteur d'activité/un public spécifique, de développer des savoir-être et d'être sensibilisés à des enjeux de société. Ils valorisent ainsi les apprentissages formels et informels de la MIG qui pourra jouer un rôle non négligeable dans leur orientation.

Les structures d'accueil perçoivent également un intérêt dans la MIG pour faire connaître l'engagement (professionnel ou bénévoles), encourager la mobilisation des jeunes dans la société, contribuer à leur ouverture d'esprit et rendre plus visible leur action. L'étude confirme que quelques jeunes envisagent effectivement de poursuivre leur engagement au-delà du Service national universel que ce soit à travers

du bénévolat, le passage du BAFA ou la réserve opérationnelle. Mais cette envie reste pour le moment au stade de l'intention, conditionnée par le temps libre disponible.

Les structures locales énoncent toutefois quelques craintes sur leur capacité d'accueil et d'encadrement à plus long terme et sur l'effet de concurrence qui pourrait s'instituer entre les différents dispositifs d'engagement destinés aux jeunes (ou les initiatives portées en parallèle par l'éducation populaire, l'éducation nationale et les autres partenaires).

Enfin, le dispositif (parcours complet) ne semble pas avoir eu d'effets à court terme sur la scolarité des jeunes ayant participé au SNU et la prise en charge de problématiques sociales (repérées ou non lors du séjour de cohésion). Ces constats restent toutefois à prendre avec des précautions. Le profil de la cohorte (révélateur du profil des jeunes qui se sont portés volontaires en 2021) ne permet pas d'explorer suffisamment le rôle joué par le Service national universel dans la détection et l'accompagnement de jeunes en difficulté. C'est d'ailleurs une des limites de l'étude conduite sur cette cohorte.

Annexes

Principaux déterminants de la non-réalisation de la MIG

	Taux brut de « Pas de projet de MIG »	Écart brut à la modalité de référence	Écart net à la modalité de référence
Sexe			
Fille	22	Réf.	Réf.
Garçon	30	+8	+6***
QPV			
Pas QPV	25	Réf.	Réf.
QPV	38	+13	+5
Situation			
Voie générale et technologique	23	Réf.	Réf.
Voie professionnelle	38	+15	+11***
Autre	37	+14	+11***
Résultats scolaires déclarés			
Excellents / Bons	22	Réf.	Réf.
Moyens	28	+6	+3*
Mauvais / Pas très bons	36	+14	+11***
Problème de santé limitant les activités quotidiennes			
Non pas limité du tout	23	Réf.	Réf.
Oui fortement limité	39	+16	+18***
Oui limité, mais pas fortement	30	+7	+5*
Activité père			
Oui	24	Réf.	Réf.
Non	24	+0	-4*
inco / déc / Ne sait pas	32	+8	+8
PCS Père			
Cadre et Profession intermédiaire	21	Réf.	Réf.
Ouvrier et employé	26	+5	+1
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	27	+6	+2
Activité mère			
Oui	24	Réf.	Réf.
Non	32	+8	+8***
inco / déc / Ne sait pas	31	+7	+6
PCS Mère			
Cadre et Profession intermédiaire	21	Réf.	Réf.
Ouvrière et employée	29	+8	+4**
Agricultrice, artisane, commerçante, cheffe d'entreprise	29	+8	+6*
Corps en uniforme dans la famille			
Non	25	Réf.	Réf.
Oui	25	0	0
Information sur la MIG pendant le séjour			
Non	29	Réf.	Réf.
Oui	25	-4	-5***

***, **, * indiquent si les effets sont significatifs respectivement à 1 %, 5 %, ou 10 %.

Lecture : 22 % des filles déclarent ne pas avoir de projet de MIG, contre 30 % des garçons (colonne « taux bruts ») : 8 points les séparent (colonne écarts bruts). Si les participants filles et garçons partageaient les mêmes caractéristiques (hormis le sexe), cet écart serait de 6 points (colonne écarts nets). Les écarts nets sont estimés par un modèle de régression logistique.

Champ : participants au séjour SNU en 2021.

Les principaux déterminants de la réalisation d'une MIG en uniforme

Caractéristique	% MIG en uniforme brut	Écart brut MIG en uniforme	Écart net MIG en uniforme
Sexe			
Fille	43	Réf.	Réf.
Garçon	57	+14	+12***
QPV			
Pas QPV	49	Réf.	Réf.
QPV	45	-4	-7*
Situation			
Voie générale et technologique	47	Réf.	Réf.
Voie professionnelle	58	+11	+7**
Autre	53	+6	+1
Résultats scolaires déclarés			
Excellents / Bons	47	Réf.	Réf.
Moyens	51	+4	+3
Mauvais / Pas très bons	55	+8	+9**
Problème de santé limitant les activités quotidiennes			
Non pas limité du tout	49	Réf.	Réf.
Oui fortement limité	44	-5	-7
Oui limité, mais pas fortement	44	-5	-5
Activité Père			
Oui	48	Réf.	Réf.
Non	49	+1	-1
inco / déc / Ne sait pas	51	+3	+7
PCS Père			
Cadre et profession intermédiaire	46	Réf.	Réf.
Ouvrier et employé	50	+4	+3
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	52	+6	+6**
Activité Mère			
Oui	48	Réf.	Réf.
Non	55	+7	+6*
inco / déc / Ne sait pas	50	+2	-2
PCS Mère			
Cadre et Profession intermédiaire	48	Réf.	Réf.
Ouvrière et employée	49	+1	0
Agricultrice, artisane, commerçante, cheffe d'entreprise	48	0	-2
Corps en uniforme dans la famille			
Non	46	Réf.	Réf.
Oui	51	+5	+5***
Information sur la MIG pendant le séjour			
Non	48	Réf.	Réf.
Oui	49	+1	0

***, **, * indiquent si les effets sont significatifs respectivement à 1 %, 5 %, ou 10 %.

Lecture : 43 % des filles se dirigent des MIG en uniforme, contre 57 % des garçons (colonne « taux bruts ») : 14 points les séparent (colonne écarts bruts). Si les participants filles et garçons partageaient les mêmes caractéristiques (hormis le sexe), cet écart serait de 12 points (colonne écarts nets). Les écarts nets sont estimés par un modèle de régression logistique.

Champ : participants au séjour SNU en 2021 dont la MIG est terminée ou en cours.

Les principaux déterminants de la satisfaction en ce qui concerne la MIG

	Taux brut de « Très satisfait »	Écart brut	Écart net
Sexe			
Fille	63%	Réf.	Réf.
Garçon	60%	-3%	0%
QPV			
Pas QPV	62%	Réf.	Réf.
QPV	61%	-1%	-6%
Résultats scolaires déclarés			
Excellents / Bons	63%	Réf.	Réf.
Moyens	60%	-3%	-5%*
Mauvais / Pas très bons	57%	-6%	-1%
PCS Père			
Cadre et profession intermédiaire	60%	Réf.	Réf.
Ouvrier ou employé	63%	+3%	-1%
Agriculteur, artisan, commerçant et chef d'entreprise	65%	+5%	0%
PCS Mère			
Cadre et profession intermédiaire	61%	Réf.	Réf.
Ouvrière ou employée	63%	+2%	-1%
Agricultrice, artisane, commerçante et cheffe d'entreprise	60%	-1%	-4%
Corps en uniforme dans la famille			
Non	59%	Réf.	Réf.
Oui	64%	+5%	+3%
La MIG a été réalisée en compagnie d'autres participants au SNU			
Non	59%	Réf.	Réf.
Oui	63%	+4%	+5%*
Forme de la MIG			
Continue	64%	Réf.	Réf.
Perlée	61%	-3%	-7%***
Rôle pendant la mission			
Actif	59%	Réf.	Réf.
Les deux	64%	+5%	+6%*
Observation	61%	-3%	+2%*
Réalisation de plusieurs missions d'intérêt général pour valider la phase 2			
Non	62%	Réf.	Réf.
Oui	60%	-2%	-6%*
Présence d'un tuteur pendant la MIG			
Non	55%	Réf.	Réf.
Oui	64%	+9%	-1%

	Taux brut de « Très satisfait »	Écart brut	Écart net
Impression de faire quelque chose d'utile aux autres			
Jamais / Parfois	46%	Réf.	Réf.
Souvent / Toujours	66%	+20%	+26%***
Impression d'apprendre et de découvrir de nouvelles choses			
Jamais / Parfois	41%	Réf.	Réf.
Souvent / Toujours	65%	+24%	+35%***
Ennui			
Jamais / Parfois	64%	Réf.	Réf.
Souvent / Toujours	29%	-35%	-37%***
Impression de faire partie d'une équipe			
Jamais / Parfois	40%	Réf.	Réf.
Souvent / Toujours	65%	+25%	+33%***
Organisme et thématique de la MIG correspondent aux attentes			
Non	40%	Réf.	Réf.
Oui	63%	+23%	+44%***

***, **, * indiquent si les effets sont significatifs respectivement à 1 %, 5 %, ou 10 %. Autres variables prises en compte dans le modèle : PCS des parents, membre de la famille dans un corps en uniforme, QPV, niveau scolaire.

Lecture : 63 % des filles se disent très satisfaites de leur MIG, contre 60 % des garçons (colonne "taux bruts") : 3 points les séparent (colonne écarts bruts). Si les participants filles et garçons partageaient les mêmes caractéristiques (hormis le sexe), cet écart serait réduit à 0 points (colonne écarts nets).

Source : enquête « SNU, un an après », INJEP 2022.

Champ : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL UN AN APRÈS : ENQUÊTES AUPRÈS DES PARTICIPANTS DE 2021

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été mandaté pour réaliser l'évaluation du Service national universel (SNU). Dès 2019, une première démarche d'évaluation qualitative et quantitative a été engagée dans les 13 premiers départements préfigurateurs. En 2021 et 2022, cette démarche s'est prolongée, accompagnant la montée en charge du dispositif. Trois rapports d'évaluation ont déjà été produits (tous disponibles sur le site de l'INJEP), qui ont permis de révéler les moteurs de l'engagement des jeunes dans le dispositif ainsi que leur perception et leur appréciation du séjour. Le retour d'expérience des jeunes a été croisé avec celui des autres parties prenantes du dispositif : les équipes projet, les équipes de direction, les équipes encadrantes et les intervenants des séjours de cohésion.

Le présent rapport s'intéresse au parcours des jeunes ayant réalisé le séjour de cohésion du SNU en 2021 : un an après ce séjour, quelle est leur perception du SNU ? Ont-ils réalisé leur mission d'intérêt général (MIG), c'est-à-dire la deuxième phase du SNU, et dans quelles conditions ?

Pour répondre à ces questions, l'INJEP a mené une enquête statistique auprès de 8 000 jeunes tirés au sort parmi ceux ayant participé au séjour de cohésion de 2021. Les jeunes de cet échantillon ont été recontactés entre août et septembre 2022 et ont pu s'exprimer autour de trois principaux axes thématiques :

- le retour sur l'appréciation du séjour de cohésion un an plus tard : messages clefs retenus, éléments marquants du séjour un an après, valorisation de l'expérience, contacts entre les volontaires post séjour...
- la mission d'intérêt général : construction du projet, orientation et réalisation de la MIG, satisfaction lors de celle-ci ;
- le SNU et le parcours personnel : les effets de l'engagement sur le parcours scolaire, les projets de formation/insertion professionnelle, l'estime de soi, la vie en société, les valeurs de la République.

En parallèle, pour mieux comprendre les résultats de l'enquête et recueillir la parole des jeunes, 68 volontaires ont été interrogés lors d'entretiens approfondis entre le 15 juin août et le 31 octobre 2022. Des échanges complémentaires avec 10 référents MIG ou chefs d'équipe départementale SNU ont également eu lieu, ainsi que quelques entretiens avec des personnels scolaires (conseillers principaux d'éducation notamment), couplés à des échanges avec les jeunes dans leur établissement scolaire. Enfin, une dizaine d'entretiens ont été menés avec des tuteurs MIG dans les organismes ayant accueilli les jeunes.

Le présent rapport d'évaluation croise donc les résultats et enseignements tirés des deux approches, quantitative et qualitative.